

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

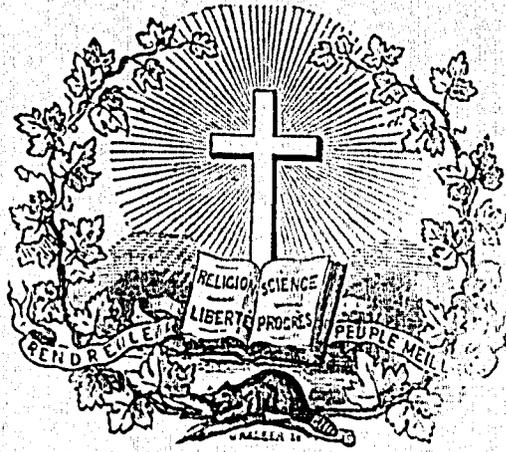
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Québec, Province de Québec, Août et Septembre 1875.

Nos. 8 & 9.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRAIRE: Poesie, L'enfant grondé.—Prose, Le patriotisme d'une mère. Éducation: L'utile et le futile dans l'éducation contemporaine. Pédagogie: Résumé des conférences faites aux instituteurs de l'arrondissement de Rivon en avril 1875.—Moyens d'émulation.—De l'importance des définitions.—Moyens rationnels et pédagogiques pour faire maître et fortifier chez les élèves le goût du travail, de l'ordre et de la propreté.—Leçons familières de langues française (suite).—Exercices pour les élèves: Vers à apprendre par cœur.—Exercice de style. VARIÉTÉS: La lecture en famille.—Cornicille inconnue (suite et fin).—De l'enseignement populaire de l'hygiène.—Causeries économiques.—La sécurité.—Les impôts.—Un son de rente.—Dictionnaire technologique. AVIS OFFICIELS: Nominations: M. G. Gagnon, professeur à l'école normale Laval.—Commissaires et syndics d'écoles.—Municipalités scolaires: érections et annexions.—Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—Information demandée. COLONNES DE LA RÉDACTION: Carte de la Nouvelle-France, par M. Genest.—Distribution des prix dans les écoles normales.—Bulletin bibliographique.—Bulletin des publications nouvelles.—Revue mensuelle. NOUVELLES ET FAITS NOUVEAUX: Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin de la géographie.—Bulletin des sciences.—Bulletin du commerce et de l'industrie.—Faits divers. Annonces.

Qu'il en coûte d'être sévère!  
Tâche, ami, de te souvenir  
Du chagrin que se fait ton père  
Quand il faut gronder et punir.

Garde sa douloureuse image  
Dans ton petit cœur bien aimant;  
Si tu songes à ce moment,  
Tu seras toujours, toujours sage!

Oh! oui, c'est la dernière fois  
Que tu fais mal et que je gronde.  
Tu m'as bien compris, je le vois  
Tu relèves ta tête blonde.

Tu t'élançais sur mes genoux...  
Viens, viens! c'est moi qui te rappelle;  
Vite, oublions notre querelle,  
Mon cher petit, embrassons-nous!

VICTOR DE LAPRADE,  
de l'Académie française.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### L'enfant grondé.

Je t'ai grondé !.....trop fort peut-être,  
Et je me sens tout soucieux  
En voyant grossir dans tes yeux  
Ces deux larmes que j'ai fait naître.

Je m'étais trop vite irrité  
D'un tort pur de toute malice;  
C'est oublié, c'est légèrement,  
Et ton cœur n'était pas complice.

Je t'aurais dit, dans mon émoi,  
Quelque vive et dure parole...  
Mon bon enfant que je désolé,  
Va! j'en souffre encor plus que toi.

#### Le patriotisme d'une mère.

C'était en août 1870. L'armée française après les glorieuses mais néfastes journées de Wœrth et de Gravelotte, accomplissait la marche funeste sur Sedan. Un régiment de Turcos avait fait halte sur le bord de la route; on avait mis sac à terre; les faisceaux étaient formés, et nos soldats, couchés dans les champs voisins, attendaient que le cuisinier de l'escouade vint leur annoncer que la soupe était prête. Un grand jeune homme blond à la physionomie intelligente et ouverte, était assis sur son sac, son fusil entre les jambes, la tête dans ses mains, reportant sans doute ses pensées vers ceux et celles qu'il avait quittés, plein d'espérance dans la fortune de nos armes. Ses cheveux, d'un blond pâle, sa peau fine et blanche formaient un singulier contraste avec ses noirs compagnons aux cheveux crépus et laineux.

A quelques pas de lui, une femme, pâle, épuisée de fatigue, les yeux rouges de larmes, mais forte néanmoins et pleine de courage, s'approche d'un groupe d'officiers. Elle est appuyée au bras d'un jeune homme, presque d'un enfant, à l'apparence délicate et frêle. "Messieurs, leur dit-elle, connaissez-vous un de vos soldats nommé Paul D...?"—"Oui, madame, répond l'un d'eux, et c'est un vrai brave, celui-là!" A ces mots, un sourire d'un indicible fierté éclaira le visage de la voyageuse. "Mais, monsieur, ajouta-t-elle, il vit toujours, n'est pas? et

serait-il blessé ? — « Non, madame, et le voici à trois pas de vous. » Déjà la pauvre mère presse sur son cœur le fils qu'elle craignait de ne plus revoir, puis, essayant ses larmes et s'arrachant à ses embrassements : « Paul, lui dit-elle, ton frère a voulu te rejoindre ; je n'ai pas été assez courageuse pour le laisser partir seul ; mais je te l'ai conduit ; le voici et je pars ! »

La guerre est terminée ; les deux frères, blessés tous les deux, rapportent à leur mère, l'un la médaille militaire, l'autre la croix d'honneur et l'épaulette du sous-lieutenant. Aujourd'hui le premier est officier d'artillerie, le second lieutenant des chasseurs à pied. L'aîné, Paul, poète en même temps que soldat, a publié deux petits volumes qui ont enlevé d'assaut, qu'on nous passe l'expression, une brillante et juste popularité. Le patriotisme a rarement fait entendre de si ardents et si mâles accents. Les vers de Paul Déroulède retentissent comme le cliquetis de glaives qui s'entrechoquent ; et ses *Chants du soldat* (1) devraient être dans la giberne de tous les conscrits.

Plusieurs des pièces de ces volumes seraient très-bien placées sur les lèvres des adultes et même des enfants de nos écoles. Et nous ne voyons pas pourquoi, par exemple, le morceau que nous allons reproduire, cette invocation si tendre et si virile tout ensemble d'un fils à sa mère, ces vers d'un soufflé si fier et si élevé, ne seraient point récités par quelque jeune homme au cœur généreux dans une solennité de *distribution de prix*.

Pour refaire, après nos malheurs, le tempérament moral du pays, il faut, quand l'occasion s'en présente, sortir des plates banalités et secouer le joug du lieu commun. Que les instituteurs se mettent à la hauteur de leur mission, et qu'il apprennent à leurs élèves à sentir et à dire des vers du genre de ceux-ci ; qu'on ne l'oublie pas, il ne s'agit point ici d'une fiction :

#### A MA MÈRE.

Où ! cette femme, au cœur français, à l'âme fière,  
Qui mena vaillamment ses deux fils aux combats,  
Où ! cette femme-là, cette femme est ma mère,  
Et c'est mon frère et moi qu'elle a créés soldats.

Quels sarcasmes pourraient effrayer ma franchise ?  
Ceux-là seuls me liront pour lesquels seuls j'écris ;  
Et mes vers ne vont pas, comme un jouet qu'on brise,  
Des mains des esprits forts aux mains des beaux esprits.  
Non, non ! tous ces récits pleins de deuils et de larmes,  
Moins écrits que pensés, moins pensés que vécus,  
S'en vont toujours tout droit, marchant toujours en armes,  
De ceux qui sont conquis à ceux qui sont vaincus.  
Et c'est devant ceux-là, mère, que je t'honore,  
Devant eux qu'à genoux je tends vers toi les bras,  
Et que d'un accent fier, comme un clairon sonore,  
Je viens jeter ton nom, ma mère, à mes soldats.  
Je veux leur révéler ton cœur et ton courage.  
Ils disent que tes fils ont fait tout leur devoir :  
Le devoir qu'ils ont fait, mère, c'est ton ouvrage,  
L'honneur qu'ils en ont eu, c'est toi qui dois l'avoir.  
Ils ne sont pas partis furtifs pour les batailles ;  
S'arrachant sans adieux à des bras révoltés,  
Ils ne t'ont pas volé le sang de tes entrailles,  
C'est toi, mère, c'est toi, qui leur a dit : « Partez !  
« Partez, ils sont vaincus les soldats de la France !  
« Mon cœur pour conquérir ne vous eût pas prêtés ;  
« Ce n'est plus la conquête, enfants, c'est la défense,  
« Les sol est envahi, je vous donne ; partez ! »

Helas ! si tous les fils étaient partis de même ;  
S'ils étaient tous partis les fils, même autrement !  
Mais à combien, sans voir l'horreur de leur blasphème,  
Les mères ont soufflé : Ne te bats pas, crois-m'en !  
Et combien les croyaient qui n'étaient pas crédules !  
Ah ! pauvre armée ! on va t'insultant à l'envi,  
On dit que tu trahis lorsque tu capitules :  
Comment dis-tu qu'ont fait ceux qui n'ont pas servi ?

Certe, il en est venu que leurs mères en larmes  
Avaient épourdument bercés dans leurs frayeurs ;  
S'ils furent bons Français malgré ces cris d'alarmes.  
Ah ! comme un cri d'espoir les eût rendus moilleurs !  
Quel souffle ardent aurait transfiguré leur être !  
— Quand les cœurs sont vaillants, les corps sont aguerris. —  
Comme ils auraient marché, lutté ! vaincu peut-être !...

(1) *Les Chants du soldat, Nouveaux Chants du soldat.* — Paris, chez Michel Levy. Prix : 1 franc.

Ah ! que de vrais soldats les mères nous ont pris !  
Et qu'elles ne croient pas quo vraiment maternelles  
Leur faiblesse du moins s'est payée en amour :  
Les larmes du départ n'ont pas coulé pour elles,  
Elles n'ont pas connu les larmes du retour.

Qu'elles ne disent pas, qu'elles n'osent pas dire,  
O ma mère, insultant ta tendresse et ta foi,  
Qu'en nous faisant soldats tu n'étais pas martyre,  
Que tu nous a donnés sans rien donner de toi,  
Hélas ! c'est à te voir tant souffrir, pauvre femme,  
Que j'entrevois quel deuil cachait tous tes efforts ;  
Tes deux enfants partis t'avaient emporté l'âme,  
Tes deux enfants blessés auront brisé ton corps.

Et voilà que vieillie et qu'infirme avant l'heure,  
Ta main tremble à jamais, qui n'a jamais tremblé ;  
Voilà qu'encor plus haute et que toujours meilleure  
L'âme seule est debout dans ton être accablé...  
Tu sentais tout cela pourtant à l'heure sainte  
Où tes yeux dans nos yeux mettaient ta volonté ;  
Tu le sentais sans peur, tu l'en ressens sans plainte ;

Et c'est pourquoi j'en puis parler avec fierté.

— *Journal des Instituteurs.*

## É D U C A T I O N .

### L'utile et le futile dans l'éducation contemporaine.

Le simple catalogue des *inutilités* et des *futilités* que l'on enseigne aujourd'hui dans les écoles de l'un et de l'autre sexe, remplirait un demi-volume.

Contentons-nous d'en glaner quelques-unes, pour l'éducation du lecteur.

#### 10. Enseignement de la botanique.

Le maître tenant infiniment plus à montrer sa science qu'à la démontrer, fait pleuvoir sur son auditoire les noms grecs et latins des plantes les plus rares, de celles qui croissent aux antipodes ou dans les profondeurs de l'Océan. Il fait promener ses élèves dans le poétique labyrinthe des classes, des genres, des familles, des espèces, des variétés, des sous espèces, et leur détériore la rétine pour leur faire assurer, à la loupe ou au microscope, les poils d'un dicotylédone, les mystères d'un cryptogame ou les organes d'une fleur appartenant à la pentandrie monogynie de Linnée, etc., etc.

Mais il se garde bien de compromettre sa dignité de savant, en descendant aux vulgaires indications des propriétés *médicales*, des usages *industriels* et des emplois *domestiques* des végétaux et des arbres qui croissent dans la localité.

Un homme qui vient s'asseoir chaque jour, à trois marches au-dessus du niveau de quelques douzaines d'ignorants, ne peut pas ainsi déroger, en s'abaissant à ces vulgarités de la vie.

#### 20. Enseignement de la zoologie.

C'est ici que le maître peut mitrailler ses élèves de vocables grecs et latins, de nomenclatures savantes, de révélations arrachées au microscope, et de parallèles ingénieux entre le métacarpe d'un vertébré de l'âge de pierre, et l'omoplate d'un âne fossile, contemporain du siège de Troie.

Quant aux animaux *utiles* et aux animaux *nuisibles* : quant à l'art d'élever, de multiplier et de perfectionner les uns, de combattre et de détruire les autres sur sa personne, dans sa demeure et dans son champ ; quant aux moyens de tirer parti de leur instinct, de leurs produits, de leur chair, de leur dépouille, etc., il n'aura garde d'en souffler mot, et s'enveloppera d'un majestueux

silence, à l'endroit de ces détails de mauvais goût, qu'on peut aller demander aux vétérinaires, aux jardiniers et aux petites gens de l'industrie.

Est-ce qu'un homme qui se croit né pour la science pure, parce qu'il sait habiller de grec quelques sottises abstractions, peut s'oublier au point de poser même le talon de sa botte sur le terrain de la science utile ?

30. *Enseignement de la géographie.*

D'après l'axiome traditionnel que le mort prime le vif, la géographie ancienne qui obscurcit souvent les ténèbres de l'histoire, aura naturellement le pas sur la géographie moderne qui n'éclaire que l'agriculture, l'industrie et le commerce.

C'est quand la mémoire des élèves éclatera sous la pression des villes mortes, des montagnes ébouffées, des lacs comblés, des fleuves à sec, des mers déplacées et des frontières labourées, qu'on leur parlera des villes qui respirent, des montagnes qui existent, des fleuves qui coulent, des lacs et des mers qui portent des flottes sur leurs épaules et des ceintures électriques autour de leurs reins.

Après l'abus de l'ancien, l'abus du lointain. Après la géographie des sépultures, la géographie des antipodes. Rien n'égale l'ardeur de certains maîtres pour s'occuper de ce qui pousse et de ce qui coule à l'autre bout de l'axe terrestre. Rien n'égale leur indifférence et quelquefois leur aversion pour la topographie locale.

Ils ne tarissent pas sur la flore, la faune, les caps, les golfes, les chaînes de montagnes, les fleuves et les vallons des pays situés à quatre mille lieues de leur clocher ; et ils laissent ignorer à leurs élèves la carte politique, stratégique, hydrologique, orographique de leur département ou de leur canton.

Maintenant que la médecine, aux abois devant le ramollissement cérébro-spinal de la bourgeoisie, l'envoie plus que jamais se promener sur les montagnes, se nettoyer dans les piscines ou se purger avec des eaux minérales, la géographie hygiénique et la géographie thérapeutique devraient figurer dans tous les programmes scolaires.

C'est peut-être pour cela que beaucoup de maîtres ne connaissent pas même le nom de ces deux nouvelles géographies, avant de l'avoir lu quatre lignes plus haut.

40. *Enseignement de l'histoire.*

Toujours la prédominance du cadavre sur le vivant et du futile sur l'utile.

Toutes les facultés mnémoniques des élèves plient à se rompre sous le faix des royautés fossiles, des barbaries défuntes, des civilisations enterrées. Ils savent comment les Egyptiens, les Médes, les Perses, les Assyriens, les Hébreux, les Grecs, les Romains, etc., mangeaient, buvaient, dormaient, épousaient, combattaient, pillaient et massacraient ; comment ils adoraient et assassinaient leurs rois ; fabriquaient et détrônaient leurs divinités ; tondaient et écorchaient le bétail humain ; ils connaissent la biographie de tous les célèbres bouchers de chair humaine, et la chronologie des grands abattoirs des temps anciens et modernes.

Mais leur cerveau est dans une nuit profonde à l'endroit de l'histoire de leur ville natale, de leur canton et de leur pays, de leurs plus proches voisins, des bienfaiteurs de leur patrie et de l'humanité : ils ignorent l'organisation politique, les institutions économiques, juridiques, sociales au milieu desquelles ils vivent. Le code civil, rural, pénal, commercial ; les lois contemporaines et la manière dont ces lois se font et s'exécutent, sont pour eux des hiéroglyphes où ils voient moins clair que dans ceux de l'ancienne Egypte.

Tel est le choix judicieux que font la plupart des écoles dans les objets d'enseignement qui surchargent pompeusement leurs programmes.

L'utile n'est pas seulement exclu des branches enseignées ; il est encore soigneusement tenu à l'écart, et consigné à la porte de l'école.

C'est à ce titre que, sauf exception, cette porte ne s'est pas encore ouverte :

A l'hygiène privée et publique ;

A l'économie sociale ;

A l'apprentissage de divers travaux manuels ;

A la surveillance et à la culture des aptitudes spéciales en vue des futures vocations des élèves.

50. *Les pensions de demoiselles.*

Déclarer la guerre aux inutilités de la pédagogie contemporaine, et passer devant les écoles de la plus frivole moitié du genre humain sans y poser au moins un pied, serait faire preuve de peu de perspicacité ou d'une médiocre galanterie, deux reproches que nous sommes peu jaloux de mériter.

Que l'on nous suive donc encore quelques minutes pour voir sortir des ruches le plus en renom ces jeunes essaims qui s'envolent vers le ciel bleu, dans un rayon de soleil.

Tout cela chante, danse, frétille, brode ; fait de la prestidigitation au piano ; dévore deux romans par semaine ; rime ses voix intérieures ; enfile ses herbiers de toutes les plantes inutiles ; remplit des cartons de tons les insectes sans emploi ; cherche des poses à succès devant son miroir ; s'allonge par les deux bouts en bravant les entorses et les congestions du cerveau ; se renfle au moyen du nœuds, de rubans, de ballons et d'appendices auxquels il ne manque plus qu'une cloche pour appeler les passants, etc., etc., etc.

Mais tout cela est plus ou moins incapable, sauf exception :

De distinguer le persil de la cigüe, ou un filet de bœuf d'une tranche de vache ;

De réunir les deux lèvres d'une blessure faite à un vêtement et de l'arrêter sur la pente d'une destruction complète ;

De remplir, dans le plus simple ménage, les fonctions exécutives ou seulement législatives ;

De s'apercevoir si une cuisinière fait danser l'aise du panier, et si les fournisseurs ont, sur le poids et la mesure, des distractions à leur bénéfice ;

De secourir autrement que par des cris d'effroi ou par des attaques de nerfs, une personne brûlée, fracturée, contusionnée, piquée, mordue, noyée, asphyxiée ;

Enfin de diriger l'éducation physique d'un nourrisson sans le laisser ou le faire mourir de froid ou de chaud, de faim ou d'indigestion, de veille ou de sommeil, et sans donner douze entorses par jour aux lois les plus rudimentaires de l'hygiène.

Ce qui doit étonner, avec une semblable éducation féminine, ce n'est pas que plusieurs de ces poupées de salon restent à leurs parents désolés ; c'est qu'il se rencontre encore de jeunes imbéciles capables de préférer ces ruineuses sensitives à de vraies femmes de bon sens, telles que les champs en produisent encore.—(Lien Fédér.)

P E D A G O G I E .

Résumé des conférences faites aux instituteurs de l'arrondissement de Redon, les 26, 27, 28 et 29 avril 1875.

Des moyens que peut employer un instituteur, dans son école, pour augmenter, autant qu'il dépend de lui, l'assiduité journalière de ses élèves, et principalement des moyens d'émulation.

ORDRE ET PROPRETÉ.—En général l'enfant est disposé à

venir assidûment dans une classe où tout est propre et rangé avec goût. Elèves, à tour de rôle, et maître doivent opérer, après chaque classe du soir, balayage, époussetage et remise en place des objets dérangés dans la journée. De temps en temps aussi, nettoyage des carreaux.

Mêmes attentions doivent s'étendre aux cabinets d'aisances, à la cour de récréation et aux abords de l'école.

Veiller à l'ordre et à la propreté dans les casiers ; veiller à l'ordre et à la propreté des cahiers et des livres, où chacun ne verra figurer que ses nom et prénoms.

**PONCTUALITÉ.**—Entrée de l'élève en classe, le matin, dès qu'il arrive. Coup d'œil pour s'assurer de sa propreté. Remise par lui du devoir fait et récitation de la leçon étudiée chez ses parents, devoir et leçons assez courts, rendus agréables et faciles par des explications et des questions préalables. Inscription des absences. Inspection générale de propreté. Pour la récréation du milieu de la classe, sortie et rentrée en rang dans l'ordre d'inscription de la liste d'appel. A la fin de chaque classe, sortie en rang et par quartier. Accompagner un peu, à quatre heures, les élèves tantôt d'un quartier, tantôt d'un autre.

**HARMONIE DES DIVERS EXERCICES ET DES TRAVAUX SCOLAIRES.**—L'élève se plaît dans une classe où il voit les exercices, préparés d'avance, se faire journellement dans un ordre établi ;

Dans une classe où il sait ce qu'il doit faire à chaque heure de la journée ;

Dans une classe où ses efforts sont encouragés sans partialité et ses écarts prévenus ou corrigés sans ressentiment, sans marques de mépris et surtout sans punition corporelle ;

Dans une classe où il connaît le chemin qu'il parcourra en raison de ses efforts ;

Enfin dans une classe où il connaît son rang sur la liste de mérite, parmi ses camarades de la division à laquelle il appartient.

**ÉMULATION.**—Ce rang sur la liste de mérite est le fruit de l'émulation, d'une émulation réglée d'après des principes que l'enfant comprend aisément, puisqu'ils reposent sur les bons points et les compositions.

**BONS POINTS.**—Aux élèves commençants, on les donne pour chaque tableau appris ; aux élèves avancés, pour chaque devoir soigné ; à tous, pour les leçons bien récitées, pour les meilleures réponses aux questions posées et pour les cahiers finis laissant le moins à désirer sous le rapport de la propreté, de l'ordre et de l'application.

Donc journellement chaque enfant, s'il en a la volonté, peut gagner un certain nombre de bons points. Une fois par semaine, l'instituteur ou un élève en fait la somme en les recueillant et inscrit cette somme, en regard du nom de l'enfant, sur un tableau dressé à cet effet et affiché. Dans ce tableau, à la suite des noms par ordre alphabétique, doivent exister 48 colonnes, une pour chaque semaine. Au-dessous de chaque nombre à l'encre noire, on écrit à l'encre rouge le total de ce nombre et des précédents. On voit ainsi, par le plus fort total, quel est l'élève qui a mis le mieux son temps à profit.

**COMPOSITIONS.**—Chaque semaine, une composition est faite dans chacune des divisions de l'école. Avant de donner les places méritées en raison du travail de chaque élève, il convient de remettre sous ses yeux ce travail en y indiquant avec soin ses fautes. Les places proclamées d'après une liste nominative faite pour chaque division, donnons sur la première table la première place au premier de la première division, la deuxième place au second, et ainsi de suite.

Ce n'est pas tout. Des numéros des places obtenues, faisons l'objet d'un autre tableau de 48 colonnes, également exposé aux yeux de tous, et partageons-le en autant de parties qu'il y a de divisions. En regard du nom de l'élève, inscrivons son rang à l'encre noire et, sous ce

chiffre, mettons à l'encre rouge le total des chiffres déjà obtenus.

Le plus petit total dans chaque division,—c'est le numéro de mérite de l'enfant—désigne le meilleur élève d'après les compositions.

Avec ce système, on le voit, on porte l'enfant studieux à agir de lui-même sur ses parents pour qu'ils le laissent venir assidûment en classe.

Dans les écoles où des croix et des prix sont mis à notre disposition, nous distribuerions ces récompenses de la manière suivante :

**CROIX.**—Nous les décernerions hebdomadairement aux élèves qui, dans chaque division, auraient gagné le plus de places, la dernière composition étant comparée à la composition analogue du mois précédent.

**PRIX.**—En fin juillet, nous en donnerions d'abord un à chaque élève comme *Prix accordé en échange des bons points gagnés pendant l'année*, et d'une valeur proportionnelle au total de ses bons points.

Nous en donnerions ensuite aux élèves qui auraient, dans chaque division et pour chaque branche d'enseignement, les meilleurs numéros sur la liste de mérite.

Chaque élève à la suite d'une distribution dans ces conditions, ne devrait s'en prendre qu'à lui-même, et ses parents le comprendrait facilement, s'il n'avait obtenu que son prix de bons points, prix qu'il pourrait encore dire avoir mérité, et pour cause.

Disons en terminant, et ceci avec une vérité d'expérience que j'ai lue avec joie dans le travail d'un d'entre vous :

“ Tel maître, tel élève.

“ Si le maître est tout entier à son devoir, ses élèves y seront aussi.

“ S'il ne recule devant aucun obstacle, ses élèves ne s'arrêteront devant aucun effort.

“ Si le maître est pieux et vertueux, ses élèves lui ressembleront.

“ Que le maître ne sache voir que sa classe, ne vive que pour ses élèves, qu'il se montre ennemi des frivolités et des pertes de temps, et ses élèves seront à leur tour d'une constante bonne volonté.

“ L'assiduité sera ainsi acquise à l'école et tous, élèves, parents, maîtres, autorités y verront s'accomplir les progrès les plus sérieux.”

J. PERITTON, *Inspecteur primaire.*

#### Moyens d'émulation.

Quels sont les meilleurs moyens d'émulation à employer dans les écoles ?

Telle est la question que la Société centrale des instituteurs belges avait portée à son ordre du jour de la séance du 5 courant.

Avant d'y répondre, il était nécessaire de s'entendre sur la nature de l'émulation et sur son utilité dans l'enseignement élémentaire.

Selon la majorité des membres présents à la séance, l'émulation serait un sentiment qui nous porte à surpasser nos semblables dans le bien ; ce serait un amour-propre toujours éveillé, une lutte constante avec ceux qui courent notre carrière.

Partant de cette définition, le meilleur système d'émulation serait évidemment celui qui surexciterait le plus l'amour-propre des enfants.

Quelques membres de la Société centrale ont considéré l'émulation dans sa pureté primitive : ils ont écarté l'idée de rivalité pour arriver à dire que l'émulation est un sentiment qui pousse “ l'homme à s'élever lui-même et à se surpasser par de continuels progrès.” On a fait

remarquer que cette définition suppose des qualités au-dessus de la faiblesse humaine ; qu'un sentiment aussi désintéressé peut se rencontrer chez quelques natures privilégiés, mais que l'espoir d'un succès quelconque sera toujours l'aliment, le soutien de l'émulation.

L'émulation, telle que nous la comprenons, repliquet-on, ne donnerait pas naissance à la jalousie qui est une source de divisions.

A cela on a objecté que l'inconvénient redouté n'est pas à craindre pour les enfants. Leur âme pleine de tendresse et d'affection repousse toute émotion contraire ; ils ne voient que des amis dans leurs camarades et ne peuvent les regarder comme de détestables rivaux : la légèreté de leur âge efface aisément les impressions fâcheuses, et ils pardonnent bientôt à leurs condisciples une supériorité légitime.

La Société centrale a conclu de ce qui précède que l'émulation en général est un sentiment qui nous porte à surpasser quelqu'un en quelque chose, sentiment dont l'amour des distinctions est le mobile.

Après avoir fait connaître ce sentiment, il était naturel d'en démontrer la nécessité. Voici comment un membre de la Société centrale s'est acquitté de cette tâche.

« La loi d'inertie, dit-il, qui rend la matière indifférente au repos et au mouvement, s'étend du monde physique au monde moral, avec cette différence que la tendance de l'âme vers le repos est plus forte que vers le mouvement ; cela provient sans doute de ce que la peine est inhérente aux efforts de l'esprit. Pour mettre en branle toutes les facultés intellectuelles, il faut le ressort de l'émulation. »

Voyons maintenant quels sont les meilleurs moyens de faire jouer ce puissant ressort.

Là où les parents agissent de concert avec l'instituteur, le travail des élèves ne fera certainement pas défaut.

Les parents doivent suivre pas à pas les progrès de leurs enfants, applaudir à leurs succès, blâmer leur défaillance, ranimer leur zèle soit en piquant l'amour-propre, soit en promettant une récompense.

Mais pour que la famille seconde ainsi l'instituteur, il est nécessaire que celui-ci la renseigne le plus parfaitement possible sur la conduite et l'application des élèves.

Les renseignements dont on parle ici sont fournis par des bulletins hebdomadaires ou mensuels.

L'enfant est heureux de pouvoir présenter un bon bulletin à son père ; l'approbation qui doit en être la suite est une si chère récompense !

Hélas ! le concours judiciaire des parents dans l'œuvre de l'éducation de leurs enfants est bien rare. Que l'instituteur ne néglige rien pour se l'assurer. L'influence des autorités locales suffirait peut-être quelquefois pour l'obtenir. Pourquoi cette influence ne serait-elle pas mise au service de la plus noble des causes ?

L'émulation la plus saine et la plus féconde est, sans contredit, celle qui est provoquée au sein de la famille.

Cette émulation, comme l'a fait remarquer un membre de la Société centrale naît parfois de circonstances toutes fortuites.

Que l'instituteur ait rencontré le père d'un de ses élèves ; qu'il se soit entretenu amicalement avec le chef de la famille des progrès de son enfant : cela peut éveiller dans le cœur simple du père la sollicitude pour l'éducation de son fils.

Mais, quoi que fasse l'instituteur le plus dévoué, il y aura toujours parmi ses élèves des enfants qui ne recevront guère d'excitation au travail à la maison paternelle. L'indifférence qui les entoure engourdit, pour ainsi dire, leurs facultés intellectuelles et paralyse leur volonté.

Il faudrait montrer, avec beaucoup de tact, à ces enfants, les progrès réalisés par leurs condisciples ; dire, par exemple : « Un tel sait bien sa leçon ; nous verrons demain comment

vous saurez la vôtre. » On réussirait peut-être ainsi à leur inspirer le désir d'égaliser les élèves dont le maître est le plus satisfait.

Si l'élève paresseux avait, parmi ses condisciples studieux, des parents, des voisins, des amis, il serait avantageux de les prendre pour terme de comparaison ; l'instinct de l'imitation, s'il prenait naissance, n'en deviendrait que plus vivace.

On excite encore l'émulation en faisant répéter par l'ignorant les bonnes réponses des plus jeunes élèves. C'est une manière adroite d'attirer son attention sur les progrès de ses condisciples et de lui laisser sentir son infériorité.

Mais il ne suffit pas de faire naître l'émulation ; il est nécessaire de l'entretenir et de la développer.

A cette fin, on encouragera tous les efforts des élèves ; ne perdant pas de vue que l'approbation gagne les cœurs et que le reproche les aigrit.

L'encouragement sera exprimé en peu de mots. Un geste approbateur est souvent plus éloquent qu'une phrase louangeuse. Qui n'a constaté la puissance fascinatrice qu'un *très-bien* dit avec à-propos exerce sur les enfants ?

L'histoire, pleine d'enseignement, offre un nouveau moyen de développer l'émulation. On peut y puiser des exemples d'hommes sortis des plus humbles conditions et qui, par un travail persévérant sont devenus des savants, des artistes, des hommes dont s'honore l'humanité. Des détails sur la vie intime de ces personnages seraient le sujet de dictées très-recommandables. On pourrait aussi rappeler avec avantage les succès obtenus dans le monde par d'anciens élèves studieux.

Et comme pour inviter les enfants à se féliciter de leur application, l'instituteur aura soin de montrer combien les progrès de la veille facilitent ceux du lendemain.

Il est d'usage, dans plusieurs écoles, de donner de temps en temps des compositions embrassant les différentes branches d'enseignement.

Le résultat de ces compositions est proclamé en classe par l'instituteur et communiqué aux parents au moyen d'un bulletin qui relate en outre la conduite de l'élève. Les élèves ne sont pas classés d'après la gradation des points obtenus, mais par catégorie. Tous les élèves qui obtiennent les  $\frac{1}{5}$  des points attribués à un travail parfait appartiennent à la 1<sup>re</sup> catégorie ; ceux qui obtiennent les  $\frac{3}{5}$  sont de la 2<sup>e</sup> catégorie ; la 3<sup>e</sup> catégorie est composée des élèves qui ont obtenu les  $\frac{2}{5}$  des points ; enfin ceux qui n'obtiennent que  $\frac{1}{5}$  des points sont relégués dans la 4<sup>e</sup> catégorie. Ce système a pour résultat immédiat de préserver du découragement beaucoup d'élèves qui, quoique studieux, ne pourraient être premiers d'après le classement ordinaire ; en outre, il ne donne aucune prise à l'envie : car tous les élèves peuvent arriver dans la 1<sup>re</sup> catégorie ; de plus il empêche l'orgueil d'atteindre le premier élève qui, se trouvant rarement seul dans la 1<sup>re</sup> catégorie, ne peut se glorifier de sa supériorité presque contestée.

La Société centrale s'est arrêtée à ces moyens généraux d'émulation. Il en existe d'autres qu'un instituteur intelligent pourra employer avec fruit dans certaines circonstances. C'est à lui de juger de l'opportunité de telle ou telle mesure et d'en apprécier les résultats. Poser des principes absolus en pédagogie serait de la témérité.

L'écueil à éviter ici, c'est l'orgueil ; car l'idée avantageuse que l'orgueilleux a de lui-même lui inspire du mépris pour les autres et affaiblit nécessairement les efforts qu'il doit faire pour les surpasser.

Si l'instituteur agit avec prudence, s'il a une connaissance assez parfaite du caractère de ses élèves, l'émulation sera pour lui un puissant auxiliaire ; mais, encore une fois prenons garde à l'orgueil.—*Le Progrès.*

### De l'importance des définitions.

L'enfant, dès l'âge le plus tendre, est avide d'explications. Tous ce qui l'environne le frappe plus ou moins agréablement ; sa curiosité est sans cesse excitée par la nouveauté des objets avec lesquels il est en contact, il veut en connaître la dénomination. Il fait mille questions, et son désir de savoir le pourquoi et le comment des choses augmente à mesure que son esprit d'observation se développe. Il est bon que sa curiosité soit satisfaite et que l'on dépose dans son esprit, par des définitions ou des explications simples et justes, le germe des connaissances qu'il doit acquérir. C'est ainsi que, dans le cercle de la famille, nous sommes bon gré mal gré fréquemment mis en demeure de donner une définition, de formuler une explication, tant est grand le nombre des mots nouveaux, à physiologie scientifique, dont s'enrichit notre langue. Le plus souvent nous procédons à cette opération sans nous en douter, ou bien avec indifférence, ou bien encore à notre corps défendant. Nous pouvons même avouer que, aux questions renouvelées qui nous sont adressées, nous ne savons le plus souvent répondre que par des lieux communs ou par des explications qui n'en sont point, ou par des fins de non-recevoir, de sorte que, au lieu de stimuler cette curiosité naturelle de l'enfant, nous étouffons par des procédés semblables l'envie de s'instruire qu'il manifeste.

Un exemple entre mille.

— Qu'est-ce qu'un cheval vapeur ?

— C'est l'unité qui sert de mesure à la force d'une machine à vapeur.

— Qu'est ce que c'est ça : une unité ?

— Tu m'ennuis, demande cela à ton maître d'école et laisse-moi tranquille !

Et l'enfant qui n'a pas pour le quart d'heure de précepteur à sa disposition, cède à cette tendance dont nous sommes affectés de nous rendre par nous même raison des choses, il se persuade qu'un cheval-vapeur marche aussi rapidement qu'une machine à vapeur, il assimile le cheval à la locomotive !

Ainsi, au lieu d'éviter ces questions, il faut répondre par de bonnes explications renfermant des notions nettes, claires et précises ; c'est ainsi que l'élève acquerra cette justesse d'esprit, ce bon sens pratique qui lui permettront de distinguer le vrai du faux dans le domaine de la science comme dans les connaissances usuelles qui doivent constituer son instruction. Mais c'est surtout dans l'enseignement public à tous les degrés que les définitions rendent les plus grands services et que la nécessité de se baser sur le terrain des principes est la plus évidente. Le maître qui se propose pour mission essentielle de transmettre à ses élèves une instruction durable, de former leur jugement, de venir en aide à ces natures mal douées, de vaincre leur apathie, leur indifférence pour l'étude, accomplira cette mission complexe en stimulant l'exercice de leur facultés, en facilitant de tout son pouvoir leur travail mental, en entretenant avec eux des communications directes nombreuses et vivantes, afin de s'assurer de leur portée intellectuelle, de l'état de leurs connaissances et en mettant son enseignement à leur portée. Il est sans doute difficile de s'ignorer, de s'oublier soi-même et de s'identifier avec les élèves dans le but de se rendre un compte exact de ce qu'ils savent ou de ce qu'ils ne savent pas ; mais en procédant avec tact, avec discernement, en recourant à des interrogations sagement calculées, on arrive au but.

Le maître, à l'exemple du laboureur qui emploie des instruments perfectionnés pour donner de la valeur à un sol aride, doit également améliorer sa méthode afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles. A cet effet, il doit, croyons-nous, mettre de l'ordre et de la netteté dans

ses idées ; les matières qu'il traite doivent être disposées de telle manière que les définitions qui précèdent préparent à l'intelligence de celles qui suivent. Il se conformera ainsi au précepte de Pestalozzi qui prescrit d'aller du simple au composé, du connu à l'inconnu, du particulier au général. Il définira avec une exactitude et un soin tout particuliers les choses dont il veut parler. Il donnera des explications toutes les fois qu'elles pourront répandre de l'intérêt sur le sujet traité, et jeter de la lumière sur les vérités et les propositions et cela dans le but de faciliter la liaison des idées. Il s'imposera la règle invariable de définir et d'expliquer les vocables inconnus, les termes techniques dont abondent à tort ou à raison les manuels mis entre les mains des élèves. Il leur dira des choses solides et instructives, les présentera avec autant d'agrément que de justesse et de clarté, il s'énoncera avec simplicité, conformément au génie de la langue, et ne se servira d'aucune notion scientifique ou terme technique sans en donner la définition. C'est ainsi qu'il parviendra à faire passer dans l'esprit de ses élèves les moins bien doués des idées distinctes, des notions précieuses qui formeront la base de leurs connaissances futures et qui leur seront utiles dans leur carrière.

En résumé, les définitions et les explications données par le maître constituent un précieux moyen d'instruction dont on a souvent méconnu l'importance et qui peut modifier les bases de la pédagogie, si les méthodes d'enseignement en tiennent compte, et si les maîtres et professeurs en font un usage rationnel.

(L'Éducateur.)

### Moyens rationnels et pédagogiques

POUR FAIRE NAÎTRE ET FORTIFIER CHEZ LES ÉLÈVES LE GOÛT DU TRAVAIL, DE L'ORDRE ET DE LA PROPRIÉTÉ.

Le travail, l'ordre et la propreté sont les agents principaux propres à établir une bonne discipline dans les écoles primaires. Quand l'un ou l'autre fait défaut, il y a ralentissement de progrès, qui peut tomber jusqu'à la nullité. C'est pourquoi les efforts de l'instituteur doivent tendre à ce que ces trois choses règnent toujours simultanément dans sa classe.

#### § 1er.—TRAVAIL.

Le travail consiste dans une occupation continuelle et assidue. L'oisiveté, le désœuvrement et l'inaction sont les défauts qui lui sont opposés. La paresse est inhérente à l'enfance, dont les premières années sont et doivent être consacrées à la nutrition, au sommeil et au jeu. Partant de là, l'instituteur saura distribuer le travail pour ne pas nuire à ces exigences de la nature et ne pas tuer les facultés intellectuelles au lieu de les développer.

Les principaux moyens que l'instituteur emploiera pour faire naître et fortifier le goût du travail sont : 1o. les leçons courtes et attrayantes ; 2o. les leçons graduées et appropriées aux besoins de l'enfant ; 3o. tenir à ce que les devoirs soient régulièrement faits ; 4o. l'exemple du travail ; 5o. l'affection ; 6o. l'appel à la raison ; 7o. les encouragements ; 8o. les punitions.

1o. *Les leçons courtes et attrayantes.* Il faut s'attacher à rendre à l'enfant le travail attrayant : pour cela l'instituteur stimulera adroitement sa curiosité, son amour-propre, son intérêt, son affection pour ses parents ; il présentera chaque nouvel objet d'étude moins comme un devoir que comme une récompense. Que le travail soit d'autant plus varié que les enfants sont plus jeunes ; qu'il soit suffisamment coupé par les heures de repos et de récréation. Il faut un temps marqué pour chaque exercice,

et chaque exercice doit se faire en ce temps. Or, si l'on en abuse, l'esprit de l'enfant est contrarié ; il est fatigué d'entendre toujours la même chose, et il tâche de se reposer sur les idées plus riantes et plus nouvelles, même plus diversifiées ; l'attention fait défaut et le fruit de la leçon est perdu.

20. *Les leçons graduées et appropriées aux besoins de l'enfant.* Quand une sage direction n'est pas imprimée de bonne heure à l'enfant, il est rare que son penchant naturel à l'oisiveté et à la dissipation n'entrave pas ses progrès ; et l'on ne peut guère attendre de lui un grand zèle pour l'étude que quand le raisonnement vient l'éclairer, ou que les circonstances l'y contraignent. Avant de sévir contre un enfant qui montre du dégoût pour le travail, il faut s'assurer si ce que l'on exige de lui n'est pas au-dessus de son intelligence ou de ses forces.

30. *Tenir à ce que les devoirs soit régulièrement faits.* Pour cela, il ne faut pas surcharger les élèves de besogne, car le surcroît les mécontenterait, les rendrait insensibles, les dégoûterait, les porterait peut-être à la révolte, et ils prendraient en aversion ceux qui sont chargés de les instruire et les condisciples plus dociles.

40. *L'exemple du travail.* Fidèle observateur de tout ce qui se passe dans sa classe, l'instituteur évitera de s'appliquer à autre chose qu'à ce qui doit l'occuper dans chaque moment, et se rappellera que l'assoupissement, les conversations inutiles avec les écoliers, notamment pour ce qui regarde le dehors, sont contraire à l'accomplissement des devoirs et ralentissent la marche progressive de l'école. Dans tout exercice de mémoire, l'instituteur agira sagement en donnant lui-même le récit que les élèves doivent faire ; il les stimulera et ils feront tous leurs efforts pour parvenir à raconter ce qu'on leur a donné à étudier.

50. *L'affection.* En aimant ses élèves très-sincèrement, l'instituteur s'attirera invinciblement leur affection ; il ne prendra pas souci de leur dire qu'il les aime et ne mettra aucune affectation à le leur montrer. Qu'il se borne à les affectionner réellement ; ils s'en apercevront bien tout seuls, et la force même des choses en portera la conviction dans leur cœur. Il bannira toute faiblesse et saura être à la fois doux et ferme, aussi bien dans l'intérêt propre des enfants que pour le soin de son ascendant et de sa dignité. Alors les enfants aimeront leur instituteur de tout leur cœur. Leur affection gagnée entraînera infailliblement leur confiance, la crainte de faire de la peine au maître, le désir de lui plaire, le respect pour sa personne et son autorité, l'obéissance absolue et spontanée à ses ordres, le plus souvent accomplis avec joie : ce sera la meilleure garantie de leurs progrès dans les études.

60. *L'appel à la raison.* On n'entend pas ici un appel à la raison des enfants ; ce serait absurde et détestable de vouloir borner là ce mobile de l'éducation et de l'instruction. Lorsque les enfants, sûrs de l'affection de leur maître, lui ont donné une confiance absolue, ils savent bien qu'il ne se trompe pas et surtout qu'il ne veut pas les tromper, qu'un tel maître ne peut avoir que raison dans ce qu'il dit ou qu'il commande et n'agit que dans leur intérêt. Alors ils se plient facilement à toutes les exigences et satisfont à la tâche imposée.

70. *Les encouragements.* Par encouragement nous entendons non-seulement accorder des éloges à ceux qui font bien et témoigner du mécontentement à ceux qui font mal, toutefois sans froisser l'amour-propre, mais encore tous les moyens propres à exciter l'émulation.

Les encouragements sont un stimulant et une marque de la satisfaction du maître ; ils doivent aussi avoir des bornes et l'on doit avoir égard aux moyens intellectuels des enfants. Généralement, pour être bons, ils doivent être modérés, donnés avec discernement ; ne pas être prodigués et ne pas exciter la vanité.

Parmi les encouragements, nous citerons :

10. *L'éloge du maître.* Il ne faut pas le prodiguer, mais l'employer avec à-propos et réserve, et surtout le faire avec une certaine solennité ;

20. *Les bons points et les billets de satisfaction.* Outre qu'ils doivent être inscrits sur un registre soigneusement tenu, on peut les donner en petits carrés de papier de couleur ; cela frappe davantage les yeux des enfants. On doit avoir égard à l'aptitude des enfants ; c'est surtout l'application des élèves et non les devoirs faits que l'on doit encourager. Au bout du mois on peut échanger un certain nombre de points contre de petits livres ;

30. *Les compositions.* Comme encouragement, nous préférons les annotations que l'instituteur devrait toujours faire sur la plupart des devoirs des élèves ; annotations qui consistent d'abord dans les légendes : très-bien, bien, assez bien, mal ; ou bien encore, suivant le cas, tenir note du nombre des fautes d'orthographe, assigner un nombre de points à chaque travail, suivant le mérite. Ce classement des devoirs excite l'émulation sans haine ni aigreur, car tous les élèves peuvent parvenir à un bon résultat.

80. *Les punitions.* C'est là le dernier moyen ; il ne faut y recourir qu'à l'extrémité, et quand on a épuisé tout les autres. Par punitions, nous entendons bien plus des marques plus ou moins fortes de désapprobation que des pensums ou des surcroits de travail. Sans doute, il faut exiger le travail le plus complet possible ; mais avec la réprimande, la perte de bons points et la retenue à l'école hors des heures de classe pour parachever les devoirs, il faut faire ressortir les avantages de l'instruction en s'inspirant des exemples que les enfants connaissent bien. Peu à peu on réussira, sinon à leur donner un goût prononcé pour l'étude, du moins à déterminer en eux quelques efforts pour s'y livrer.

§ 2.—ORDRE.

L'ordre est une disposition à mettre tout en rang, à assigner une place pour chaque chose et à poser chaque chose à sa place. Si, dans une classe, tout n'est pas rangé avec ordre ; si, comme on dit, tout se trouve sens dessus dessous, les enfants ne peuvent s'occuper convenablement ; il perdent bien du temps à préparer ce qui leur est nécessaire pour accomplir la tâche qui leur est imposée, et ce n'est pas encore sans troubler le silence ; dès lors, pas d'attention, pas de réflexion, pas de progrès.

Voici les principaux moyens nécessaires pour développer des habitudes d'ordre :

10. L'observance ponctuelle du règlement ; 20. la fréquentation régulière de l'école ; 30. la surveillance des élèves à leur entrée et à leur sortie ; 40. l'assignation de la place des élèves ; 50. les annotations.

10. *L'observance ponctuelle du règlement.* Exiger que les élèves arrivent en classe à l'heure prescrite ; faire motiver le retard qu'ont éprouvé certains élèves qui n'ont pu être arrivés au moment déterminé ; cela les met sur leurs gardes pour ne pas manquer l'heure. Du reste, les élèves qui arrivent tard en classe troublent les leçons par leur entrée et occasionnent du désordre, sinon pendant longtemps, du moins pendant quelques minutes, et cela suffit pour détourner l'attention des élèves qui, curieux de leur nature, sont toujours avides de s'enquérir d'une foule de choses auprès de leurs compagnons retardés.

20. *La fréquentation régulière de l'école.* Exiger que les élèves rendent compte de leurs absences ; c'est un puissant moyen de les empêcher de faire l'école buissonnière, comme aussi de les déshabituer du mensonge ou de toute duplicité tendant à les excuser ; dans ce cas, l'instituteur doit toujours s'assurer de la véracité de la version des élèves. Ce contrôle suffira souvent pour prévenir les absences nombreuses et répétées.

30. *La surveillance des élèves à leur entrée et à leur sortie.*

Si on laisse les élèves entrer et sortir à fantaisie, bientôt l'école deviendra une salle de jeu où l'on ne s'entendra plus, et la dissipation sera si forte que l'ascendant du maître sera entièrement nul pour le travail, l'ordre et la discipline.

40. *L'assignation de la place des élèves.* L'instituteur placera les élèves de façon que la succession des exercices dans les différentes divisions n'occasionne aucun changement de place. Nous n'exigeons pas que cela soit rigoureux ; ce serait une barbarie de vouloir contraindre de petits êtres à rester cloués sur un banc pendant des heures entières ; mais du moins que le changement de place se fasse en silence et non pêle-mêle. Ce sera, en quelque sorte, un délassement, car l'esprit s'appesantit avec le corps ; il est bon de dégourdir quelquefois l'un et l'autre.

Mais ce qui, surtout ne doit pas être toléré, c'est le changement de place sans la permission de l'instituteur ; cela arrive très-souvent avec les jeunes élèves. C'est pourquoi l'instituteur doit y tenir fortement la main, afin qu'il ne puisse prendre un mauvais pli avec lequel il leur serait plus tard difficile de rompre.

50. *Les annotations.* L'instituteur consignera dans un registre à ce destiné le soin que chaque élève prend de sa personne, de ses habillements et de ses effets classiques ; il pourra se servir des termes suivants : très-soigneux, soigneux, assez soigneux, laisse à désirer. Cependant il sera très-prudent dans ses appréciations, et il aura égard à l'état d'aisance des parents qui, à la moindre chose, même fautive dans le fond, s'élèveraient contre lui. Il blâmerait à tel point que les enfants pourraient alors être détournés du respect qu'ils doivent à leur maître. Ainsi, il parlera le plus souvent d'une manière générale, sans détails personnels, louera l'ordre et fera voir que le désordre matériel conduit au désordre moral.

### § 3.—PROPRETÉ.

La propreté est une disposition à devenir soigneux de notre personne, de nos vêtements, de notre habitation, et de tous les objets qui servent à notre usage.

Pour parvenir à ce but, l'instituteur se servira des moyens suivants : 10. l'inspection ; 20. l'exemple ; 30. les précautions ; 40. les recommandations.

10. *L'inspection.* L'instituteur exigera que les enfants soient propres dans leurs personnes et dans leurs habits ; les enfants auront les mains lavées, les oreilles bien nettoyées, la figure propre et les cheveux bien peignés. Pour s'assurer que ces prescriptions n'ont pas été méconnues, l'instituteur fera, à l'entrée en classe, une inspection de propreté, et ceux qui laisseraient à désirer sur ce point seraient obligés de se laver à une fontaine voisine, ou même de retourner chez leurs parents pour faire disparaître les traces de leur négligence coupable. Les habits doivent également être propres ; on ne peut assurément exiger qu'ils soient neufs ; ce serait vouloir l'impossible, et, de plus, ce serait développer des sentiments d'orgueil et de vanité ; mais, au moins on ne doit découvrir aucune trace de malpropreté ni de désordre. Aucune infraction sur ce point ne pourra passer inaperçue : cependant on agira avec prudence et avec discrétion pour ne pas froisser la susceptibilité de la pauvreté chez les enfants et chez les parents.

Souvent l'instituteur parlera d'une manière générale et usera de certains petits détours conduisant au but sans éveiller aucun sentiment rancunier chez les parents.

20. *L'exemple.* L'observation de ces soins de propreté sera rendue plus facile aux enfants par l'exemple même que le maître leur en donnera, tant sur sa personne que dans la tenue matérielle de l'école ; ils la porteront dans leurs familles, qui pourront également en profiter, et ces habitudes auront sur eux une influence morale. A cet

effet, le maître aura toujours une mise convenable, sans être cependant recherchée ni élégante, car il doit être aussi un modèle de modestie et doit pouvoir inspirer une sage économie. Tous les meubles de l'école seront aussi époussetés avec soin et les toiles d'araignées enlevées chaque matin.

30. *Les précautions.* L'instituteur veillera aux maladies contagieuses ; dès qu'il s'apercevra qu'un élève en est atteint, il le séparera de ses camarades, prévendra ses parents, le leur remettra, et ne le reprendra que lorsqu'il sera guéri, ou du moins ne risquera plus de compromettre la santé de ses camarades. Il agira de même avec ceux qui seraient infectés de maux inspirant le dégoût de leurs compagnons, ou qui nécessiteraient l'emploi de certains remèdes exhalant une odeur forte ou nauséabonde.

40. *Les recommandations.* La propreté est intimement liée à l'ordre ; elle conduit à l'économie. Démontrer ces choses et les faire toucher du doigt par les enfants ; leur faire comprendre que la propreté du corps entretient une bonne santé, que la propreté des vêtements assure leur durée en même temps que l'on est plus estimé et mieux apprécié, que la malpropreté use et détruit le corps comme la rouille ronge le fer : c'est leur indiquer une voie sûre et facile pour pratiquer cette bonne habitude.

Il nous reste à parler d'un moyen propre à stimuler l'amour du travail, de l'ordre et de la propreté : la distribution d'opuscules à la fin de l'année scolaire. Nous ne sommes pas partisan des distributions de prix qui se font par suite de compositions ; elles produisent de mauvais résultats sous plusieurs rapports ; elles excitent la jalousie, prédisposent à l'orgueil. Le mérite réel est méconnu, car les élèves studieux, mais ayant peu de dispositions, sont souvent privés de ces récompenses ; tandis qu'une distribution d'opuscules, suivant le travail réel, à tous les élèves fréquentant la classe, produit de bons résultats ; d'abord l'école est suivie assez régulièrement par un grand nombre d'enfants ; les paroles encourageantes suffisent pour obtenir le travail, plus ou moins bien fait, sans doute, de tous les élèves. D'un autre côté, ce moyen très-peu dispendieux n'est pas contraire aux règles d'une bonne pédagogie. Il faut peu de chose pour satisfaire l'enfant.

Nous ajouterons un mot relativement aux livres d'émulation que nous préférons voir remplacer par des bulletins mensuels, comprenant, outre les places que l'enfant occupe dans les diverses branches d'enseignement, des annotations pour la politesse, l'ordre et la propreté, l'attention, l'application, les progrès et la conduite, et la consignation des absences. Nous croyons ainsi que les parents ne sauraient jamais être mécontents, car leurs enfants pourraient généralement obtenir une mention honorable pour l'une ou l'autre de ces choses et s'efforceraient davantage de faire mieux à l'avenir ; la louange flatte tous les hommes, même ceux qui semblent les plus antipathiques ou ennemis de toute paroles élogieuses.

En certains points de notre travail, nous avons mis à profit l'excellent *Cours de Pédagogie* de M. CHANNOISSEAU, qui traite ces choses d'une manière admirable.—(\*)

(Arville)

(André, Instituteur.)

(\*) Extrait du *Progress*, Journal publié à Bruxelles.

**Leçons familières de la langue française.**

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

*Introduction.*

(suite)

Nous savons maintenant, mes enfants, ce que c'est qu'une proposition, quelles sont les principales parties dont elle se compose, comment on distingue les propositions, et de quelle manière on les unit.

N'avez-vous pas remarqué comme moi, qu'à en juger par presque tous les exemples que je vous ai donnés et par presque toutes les phrases que vous avez faites les propositions se construisent, au moins en général de la même manière, je veux dire que les mots qui les composent sont en général placés dans le même ordre ?

Repassez dans votre mémoire tous ces exemples et toutes vos phrases ; vous verrez que spontanément, sans nous en rendre compte, nous avons été amenés à placer en premier lieu le sujet de la proposition et les mots qui pourraient en dépendre, puis le verbe puis l'attribut et ses dépendances, quand l'attribut était distinct du verbe, ou, dans le cas contraire, après le sujet et ses dépendances, le verbe attributif et ses compléments, complément direct d'abord, complément indirect ensuite.

*Le cheval est noir, le cheval de Jean est noir ; le cheval de Jean est utile à son maître ; Pierre dort ; Pierre mange du pain ; Pierre donne du pain à un pauvre, etc., etc.* ; analysez toutes ces propositions, marquez d'un numéro d'ordre les parties principales ou accessoires de chacune d'elles, et vous verrez que toutes ces parties sont en général disposées dans le même ordre, qu'il y a pour toutes ces propositions une même construction. Et, en effet, s'il n'en était pas ainsi, si par exemple, au lieu de dire, ce qui est dans ma pensée : " Le maître aime l'enfant, " mettant le sujet à la place du complément du verbe et réciproquement le complément du verbe à la place du sujet, je disais : " L'enfant aime le maître, " j'exprimerais tout justement le contraire de ce que je veux indiquer. Si, mettant seulement le complément à côté du sujet et avant le verbe, ou le sujet à côté du complément et après le verbe, je disais : " Le maître l'enfant aime, " ou " L'enfant le maître aime, " ou " Aime le maître l'enfant " ou encore " Aime l'enfant le maître, " on ne me comprendrait pas.

C'est qu'en effet ces mots : *l'enfant, le maître* n'indiquent pas par eux-mêmes s'ils sont pris comme sujet ou comme complément, et leur forme se prête également bien à l'un ou à l'autre usage. En général, c'est seulement d'après la place qu'un mot occupe dans une phrase que nous jugeons du rôle logique qu'il y joue, particulièrement que nous savons qu'il est complément ou sujet quand il y a dans la phrase un verbe attributif. Pour que nous le reconnaissons comme sujet, il faut qu'il soit en tête de la phrase, et il faut qu'il suive le verbe, pour que nous le reconnaissons comme complément.

N'allez pas croire, mes enfants, qu'il en soit de même dans toutes les langues. Ainsi pour exprimer cette idée que : " le maître aime l'enfant, " les Latins auraient dit : *Magister amat puerum*, et pour exprimer l'idée opposée : " l'enfant aime le maître, " ils auraient dit : *Puer amat magistrum*. Vous voyez que, dans la première phrase, où le mot *maître* est sujet, le latin dit *magister* ; que dans la seconde, où ce même mot est complément direct du verbe, il dit : *magistrum* ; que, dans la première phrase, où le mot *enfant* est complément, le latin dit *puerum* ; que dans la seconde, où il est sujet, il dit *puer*. *Magister* et *magistrum* ne sont pas deux mots différents, ce sont deux formes différentes d'un même mot dont la racine, le radical, — vous n'avez pas oublié ce que c'est qu'un radical, — reste le même, mais dont la terminaison est différente, suivant qu'on se sert du mot comme sujet ou comme complément. Dans le premier cas, on dit *magister* ; dans le second, *magistrum*. Il en est de même de *puer* et de *puerum*. Quand donc on prononçait devant un Latin *puerum*, il était averti par la forme même du mot que ce mot était employé comme complément ; quand on lui disait *magister* il savait que le mot était le sujet et ne pouvait être que le sujet de la phrase. Cela étant, n'est-il pas vrai que, quel que fût l'ordre suivant lequel on lui prononçait ces trois mots : *Magister, amat et puerum*, qu'on lui dit : *Magister amat puerum*, ou *Amat puerum magister*, ou *Puerum magister*, etc., il ne pouvait pas se tromper au sens, l'interversion des mots n'empêchant pas de saisir leur rôle, déterminé par leur forme.

Mais les mots de notre langue n'ont pas cette propriété, qui permet, comme vous le voyez, au latin, d'exprimer une même idée avec les mêmes mots placés suivant des ordres différents.

Le rôle de nos mots n'est indiqué, je le répète encore une fois, que par la place qu'ils occupent ; et voilà pourquoi nous ne pouvons faire qu'une seule phrase ayant un sens, là où le latin en aurait eu plusieurs à son service.

Il faut bien comprendre cela. Il y a des propositions dans toutes les langues, parce que dans toutes les langues on a des jugements à formuler, des affirmations à exprimer ; mais ce qui constitue la proposition, c'est son unité logique, au point de vue de la pensée ; et cette unité consiste dans l'ensemble de ses termes, et non pas dans leur succession selon un ordre numérique. Pour faire une proposition, il faut un sujet un verbe et un attribut, ou bien un sujet et un verbe attributif ; au point de vue de la pensée, il n'est pas nécessaire que le sujet soit exprimé d'abord, le verbe ensuite, l'attribut après ; cela est nécessaire en français, au moins d'une façon générale, parce que la place seule des mots indique leur office dans la phrase ; cela n'est pas nécessaire dans d'autres langues, par exemple, en latin. " Le latin a des terminaisons qui marquent à elles seules le rôle des mots dans la phrase : on peut déplacer les mots latins, sans que le rôle de chacun d'eux soit pour cela méconnaissable. Chacun d'eux porte, pour ainsi dire, le costume de son rôle qui le fait reconnaître à peu près comme l'uniforme nous fait reconnaître à quelle arme et à quel grade appartient le soldat, même quand il est séparé de son régiment. Le français qui n'a pas cette ressource des terminaisons diverses, ne nous fait guère reconnaître le rôle des mots que par la place qu'il leur donne. La langue française ne remplit pas moins pour cela son office, qui est de montrer nos idées et nos sentiments ; elle les exprime à sa manière, le grec et le latin les expriment autrement ; voilà toute la différence.

Je vous montrerai, d'ailleurs, que, dans certains cas, le français déroge à cette loi générale de la succession du sujet, du verbe et des compléments dans les propositions, et aussi que nous avons, selon le besoin de notre pensée, des moyens d'éluder cette monotonie de construction qui semblerait résulter d'une suite continue de propositions formées des mêmes éléments, faites, pour ainsi dire, sur un même moule.

— Manuel général de l'instruction primaire.

**Exercices pour les élèves.**

*Vers à apprendre par cœur.*

CONSEILS D'UNE ABELLE.

Écolier, qui pars pour l'école,  
Garde-toi de traîner le pas,  
En chemin ne t'amuse pas,  
Mais songe à l'heure qui s'envole.

Pour ton modèle et ton symbole,  
Si tu m'en crois, tu choisiras,  
Non pas le pavillon frivole,  
Trop ami des joyeux ébats ;

Mais l'abeille, toujours pressée,  
Qui butine dans la rosée  
Toutes les fleurs riches en miel :

" Jamais d'école buissonnière "   
Dit cette bonne conseillère  
Qui voltige entre terre et ciel.

II. DURAND.

**Exercice de style.**

COURS SUPÉRIEUR.

*La Fête-Dieu.*

*Cameras.*—Décrivez une procession de la Fête-Dieu. Faites connaître vos impressions.

(Le maître pourra lire d'abord le modèle suivant, tiré du *Génie du christianisme*. Mais il aura soin de faire remarquer et d'exprimer les différences qui existent entre ce récit de Châteaubriand et la procession à laquelle ils ont assisté dans leur village. La réduction qu'il leur demande, à eux, c'est la description exacte de ce qu'ils ont vu et l'expression des sentiments qu'ils ont éprouvés.)

### Développement.

Aussitôt que l'aurore a annoncé la fête du Roi du monde, les maisons se couvrent de tapisseries de laine et de soie, les rues se jonchent de fleurs, et les cloches appellent au temple la troupe des fidèles. Le signal est donné; tout s'ébranle, et la pompe commence à défilier.

On voit paraître d'abord les corps qui composent la société des peuples. Leurs épaules sont chargées de l'image des protecteurs de leurs tribus, et quelquefois des reliques de ces hommes qui, nés dans une classe inférieure, ont mérité d'être adorés des rois par leurs vertus; sublime leçon que la religion chrétienne a seule donnée à la terre.

Après ces groupes populaires, on voit s'élever l'étendard de Jésus-Christ, qui n'est plus un signe de douleur, mais une marque de joie. A pas lents s'avance sur deux files une longue suite de ces époux de la solitude, de ces enfants du torrent et du rocher, dont l'antique vêtement retrace à la mémoire d'autres mœurs et d'autres siècles. Le clergé séculier vient après ces solitaires; quelquefois des prélats, revêtus de la pourpre romaine, prolongent encore la chaîne religieuse. Enfin, le pontife de la fête apparaît seul dans le lointain: ses mains soutiennent la radieuse Eucharistie, qui se montre sous un dais à l'extrémité de la pompe, comme on voit quelquefois le soleil briller sous une nuage d'or, au bout d'une avenue illuminée de ses feux.

Cependant des groupes d'adolescents marchent entre les rangs de la procession: les uns présentent les corbeilles de fleurs, les autres les vases des parfums.

Au signal répété par le maître des pompes, les choristes se retournent vers l'image du soleil éternel, et font voler des roses effeuillées sur son passage. Des lévites, en tuniques blanches, balancent l'encensoir devant le Très-Haut. Alors des chants s'élèvent le long des lignes saintes: le bruit des cloches et le roulement des canons annoncent que le Tout-Puissant a franchi le seuil de son temple. Par intervalles, les voix et les instruments se taisent, et un silence aussi majestueux celui que des grandes mers dans un jour de calme, règne parmi cette multitude recueillie: on n'entend que plus ses pas mesurés sur les pavés retentissants.

Mais où va-t-il, ce Dieu redoutable dont les puissances de la terre proclament ainsi la majesté? Il va se reposer sous des tentes de lin, sous des arches de feuillages, qui lui présentent, comme au jour de l'ancienne alliance, des temples innocents et des retraites champêtres. Les humbles de cœur, les pauvres, les enfants, le précédent; les juges, les guerriers, les potentats le suivent. Il marche entre la simplicité et la grandeur, comme, en ce mois qu'il a choisi pour sa fête, il se montre aux hommes entre la saison des fleurs et celle des foudres.

Les fenêtres et les murs de la cité sont bordés d'habitants dont le cœur s'épanouit à cette fête du Dieu de la patrie: le nouveau-né tend les bras au Jésus de la montagne, et le vieillard, penché vers la tombe, se sent tout à coup délivré de ses craintes; il ne sait quelle assurance de vie le remplit de joie à la vue du Dieu vivant.

CHATEAUBRIAND.

—Extrait du *Journal des Instituteurs.*

## VARIETES.

### La lecture en famille.

CAUSERIE POUR LES PARENTS, QUI N'EST PAS INTERDITE AUX ENFANTS.

Nos pères avaient une coutume, qui était bonne et qui de plus était charmante. Cette coutume était si bonne qu'elle n'a pas pu se perdre complètement. Elle est encore en honneur dans bon nombre d'anciennes familles; mais ce n'est point assez: il faudrait, il faut qu'elle redevienne générale.

Le soir venu, les travaux de la journée accomplis, la famille se réunissait autour d'une grande table: le père au centre, la mère en face du père, l'aïeule au coin de la grande cheminée ou du poêle, les enfants groupés ou rangés, soit à droite, soit à gauche. Chacun avait apporté

les instruments nécessaires à l'un de ces petits travaux manuels qui laissent toute liberté à l'esprit;—les plus petits plaçaient devant eux un de ces jouets qui n'exigent pas le tapage, qui permettent le silence et l'attention. La présence de la poupée n'était pas interdite. La poupée est de la maison; dès qu'elle promet d'être bien sage, elle a de droit sa place dans les réunions de la famille. Je me rappelle que chez la vieille grand'mère d'un de mes amis où j'ai passé d'heureux jours de vacances, les choses s'arrangeaient ainsi; les domestiques eux-mêmes, ceux du moins que leur service n'appelait point ailleurs, entraient à leur tour et se casaient derrière leurs petits maîtres. C'était un bon temps que celui où le serviteur, souvent né dans la maison, faisait partie intégrante de la famille. La vieille Rose faisait tourner son fuseau; on eût dit une bonne vieille fée de campagne. La petite Jeannette tricotait des bas chauds pour sa sœur Louise. Turc lui-même, un chien considérable, très-sensé, très-grave, très-attentif, prenait sa place en face de la grand-maman, au coin de la vaste cheminée et de là écoutait tout.

Une grande lampe éclairait le milieu et les alentours de la table. Un abat-jour ramenait à chacun ce qu'il lui fallait de lumière. Quelques livres attendaient au centre du grand tapis. M. X ouvrait l'un de ses livres.

“Mes enfants disait-il, vous n'avez pas oublié ce que nous avons lu hier.” En quelques mots il rappelait sommairement le chapitre lu la veille,—et alors la lecture commençait: *La lecture en commun.*

Cette lecture ne prenait qu'une heure. Nous étions de douze à quinze à l'entendre. Si nous eussions fait chacun de notre côté et solitairement cette même lecture, c'eût été douze ou quinze heures éparpillées, éparpillées, perdues pour le centre commun; faite à haute voix, elle était tout profit et pour l'individu et pour l'ensemble.

De temps en temps une voix s'élevait, celle de l'aïeule, celle du père ou de la mère, pour ajouter au passage ou important, ou difficile, ou incomplet, quelque utile ou agréable commentaire, pour provoquer de la part de l'enfant la question qu'il n'eût pas songé à faire, et pour y répondre quand il l'avait faite.

C'était une joie désirée et attendue de tous que cette heure de lecture à haute voix. En être privé était la plus grosse des punitions.

Si je ne craignais pas de faire un paradoxe au profit de la lecture en commun, je dirais qu'elle déceulait la valeur des livres qui en faisaient l'objet; ce qu'elle déceulait à coup sûr, c'était les fruits de la lecture même, pour tous ses auditeurs.

Le livre au lieu d'être un ami solitaire et secret, devenait tout du suite l'ami avoué de tous. Ce qu'il avait appris de bon à chacun, constituait sur l'heure comme une propriété commune. Par lui l'union se faisait plus intime dans les esprits, et ajoutait ainsi à celle des cœurs. A côté des sentiments se groupaient des idées. On n'aurait peut-être été d'accord que sur des points généraux, on en arrivait à penser ensemble sur des points déterminés. Cela resserrait le lien des âmes. L'auditoire bientôt faisait faisceru.

La conversation cessait d'être oiseuse; on avait un sujet; on avait, ce qui manque souvent dans les familles les plus unies, quelque chose de bon ou tout au moins d'agréable à se dire en dehors des menus propos quotidiens.

Le livre était-il grave? On s'élevait ensemble jusqu'à sa hauteur. Était-il touchant? On s'émuait tous ensemble de la même émotion. Était-il gai? La gaieté devenait générale. Si parfois il y avait choc, dissonance, diversité dans les appréciations, on savait pourquoi, on s'expliquait, et bientôt l'accord revenait. Chacun montrait à quel genre de beauté il était surtout sensible. On

apprenait ainsi à se connaître, à se pénétrer, à s'indiquer les uns aux autres ses aptitudes particulières. C'était une pierre de touche.

Le chef de la famille faisait son profit des effets produits. Chacun apportait son contingent à l'esprit de tous.

Le père et la mère n'avaient pas à redouter d'avoir à découvrir un jour, et trop tard, que depuis longtemps l'âme de leur enfant leur avait échappé, que son esprit s'était envolé, à son insu peut-être, loin de l'impulsion. L'enseignement du livre lu en commun ne s'éparpillait pas en conséquences irrégulières. On se corrigeait, on s'amendait, on s'éclairait mutuellement. Les individualités se marquaient, mais elles s'étaient créées sous le contrôle de tous. Elles n'apparaissaient pas tout à coup comme une douloureuse surprise, détonant subitement au milieu du foyer comme des causes irréparables de désunion.

Issues d'une même source, les idées de l'un, si personnelles qu'elles pussent être, n'étaient pas cependant étrangères pour l'autre. La conciliation n'était pas impossible entre ces diversités qu'admet la nature. Les pensées et les sentiments dans ce centre d'affection prenaient forme d'essaim. L'abeille la plus vagabonde, après avoir choisi sa fleur, en rapportait le miel au trésor de la ruche.

Il ne survenait pas de ces malentendus qui jettent à l'improviste dans les sentiers perdus l'esprit solitaire que rien ne retient. S'isoler, s'égarer devenait difficile. Ceux qui n'avaient pas quitté le bon chemin faisaient sentinelle pour vous crier : " Pas par là ; reviens ! tu te trompes." On était averti.

Dans un temps où, par la force des choses, l'instruction publique a remplacé presque partout l'éducation dans la famille, où la bifurcation des tendances amènes trop souvent celle des sentiments, où il est rare, hélas ! que le fils puisse demeurer dans la voie suivie par le père ; dans un ordre social où il est exceptionnel que la fortune de la maison zoit toute faite, où les travaux du chef de la communauté absorbent sa vie et lui rendent si difficile de diriger et quelquefois même de connaître les études auxquelles son fils est livré, la lecture en commun, dès le bas âge, pendant les années qui précèdent celles du collège et de la pension, dans ces jours fortunés, dans ces jours tendres de la vie où tout s'apprend on ne sait comment, où tout se retient par une sorte d'instus susception, où le plus petit fait marque son empreinte de traits ineffaçables, — la lecture en commun pourrait devenir une des bases essentielles de l'éducation morale de l'enfant : elle pourrait être une sauvegarde contre les divergences irréliéhies ; elle leur ôterait de leur brusquerie, elle leur préparerait leur transitions ; et, si elle ne devait pas suffire à empêcher le lien moral qui unit le père au fils de se déteindre, elle le rendrait du moins impossible à se rompre.

Oui, le premier livre qui frappe l'esprit de l'enfant, il est bon, il faut qu'il le frappe sous le regard du père, tout près de l'oreille attentive de la mère.

Je ne saurais dire jusqu'à quel point je trouve fondamental que le souvenir des premières lectures soit rattaché au souvenir du commentaire dont les a entourées la raison vigilante des parents.

Qu'est-ce que le livre, sinon la première intervention d'un tiers, d'un inconnu, d'un étranger dans l'intimité de la famille, la première confiance que reçoit l'enfant d'idées, de sentiments, de jugements, de préceptes n'émanant pas directement de son père et de sa mère, la première épreuve faite sur son cœur, sur son imagination, sur sa raison naissante en dehors des exemples de la famille ? Il est donc indispensable que cet élément nouveau et si puissant d'émotion et de réflexion, l'enfant sente que c'est bien la main paternelle que le lui apporte,

et il est nécessaire aussi qu'en le présentant le père soit en mesure de prouver que ce nouveau venu qu'il recommande a mérité sa confiance et son estime.

Or, comment le ferait-il s'il ne le connaît pas ?

Il ne faut pas se le dissimuler : les premiers livres, suivant qu'ils sont bien ou mal choisis, sont les premiers amis, les meilleurs après les parents, ou les premiers et les pires ennemis de l'enfance.

Quand un écrivain de cœur et de talent a réussi à doter les générations nouvelles d'une de ces œuvres qui sont un bienfait pour la famille, ou ne comprendrait pas qu'il fût un inconnu pour le père et la mère des enfants que son livre a mission d'instruire et de créer, concurremment avec eux. Il serait sans excuse que, dans son œuvre, il pût être admis à cette tâche sacrée qui le constitue le père de l'esprit, sans que celui qui est le père selon Dieu et selon la nature se soit enquis de la qualité de celui qui va ou lui venir en aide, ou lui faire obstacle dans le cœur de son fils ou de sa fille.

Quoi ! vous ne laisseriez pas donner un aliment matériel à votre enfant par un inconnu sans vous être assuré qu'il est sain, et l'aliment moral vous le lui laisseriez prendre sans savoir ce qu'il vaut, sans surveiller ses effets sur l'être qui vous est si cher, sans vous être demandé de qui il vient ! — (P.-J. Stahl.)

### Corneille inconnu.

I

LA TRADUCTION DE " L'IMITATION ; " SON CARACTÈRE PRATIQUE. — MÉNAGE ET FINANCES DU POÈTE. — LA PAUVRETÉ D'UN CHRÉTIEN. — (Suite et fin.)

Que devint cette maison du Petit-Couronne ? Fut-elle vendue par le poète lorsqu'il alla se fixer à Paris ? Thomas n'y vint point habiter après la mort de son frère. Devenu vieux et aveugle, il se retira, pour mourir, aux Andelys, pays de sa femme et de sa belle-sœur. Cette maisonnette, achetée deux ans après la naissance du poète, et dans laquelle probablement il passa les premières années de son enfance, ne rapportait rien et devait être de très peu de valeur. M. Corneille le père, maître des eaux et forêts, et qui, dans l'exercice de ses fonctions, eut à faire preuve plus d'une fois de vigilance et de courage pour réprimer les vols de bois, si fréquents alors, avait choisi cette maison comme un poste avancé à la lisière de la forêt, sans chercher à en tirer parti. Peut-être même la prit-il en mauvais gré, lorsqu'il eut perdu, en 1618, le procès qu'il avait intenté à l'un de ses officiers, Amfrye, qui, venu se loger à côté de lui (ce qui prouve que c'était une station de forestiers), avait élevé indûment un mur sur la limite de la propriété. Évidemment ce logis du Petit-Couronne ne fut jamais considéré par la famille Corneille que comme un pied à terre sans importance, bon tout au plus pour passer les chaleurs de l'été.

Les charges que Corneille avait à supporter étaient lourdes. Sur six enfants qu'il eut de son mariage avec Marie de Lampérière, un seul mourut jeune, Charles Corneille, enfant très précoce et déjà remarquable, filleul du P. de la Rue, jésuite. L'aînée des filles, Marie, fit un beau mariage, à dix-neuf ans. Les quatre autres enfants furent difficiles à établir. Deux d'entre eux embrassèrent la profession des armes. Ils servirent, non sans éclat, comme capitaine et comme lieutenant de cavalerie. L'aîné fut blessé devant Donai, en 1667 ; le plus jeune fut tué dans une sortie, au siège de Grave ; il avait été page de la duchesse de Nemours. L'un et l'autre furent certainement pour leur père une cause de dépense continuelle.

On sait ce qu'à cette époque coûtait le moindre grade, et l'on n'a pas oublié les gémissements de madame de Sévigné, qui, cependant, était infiniment plus riche que Corneille, à propos de son fils le guidon. Le cinquième enfant, Thomas, ne fut pourvu que très-tard—en 1680, quatre ans avant la mort de son père—de son bénéfice d'Aiguevive, en Touraine. Enfin, la seconde des filles, Marguerite, qui entra sous le nom de Sœur de la Trinité au couvent des Dominicains, dans le faubourg Cauchois, à Rouen, avait dû fournir une dot ou payer pension, puisque, sur les quatre mille trois cents livres que rapporta, comme nous l'avons vu, la vente de la maison située rue de la Pie, trois mille furent appliquées à l'extinction graduelle des engagements qu'avait pris Pierre Corneille à l'égard des Dominicaines.

Ces détails suffisent amplement, si nous ne nous trompons, pour justifier Marie de Lamperrière du reproche de mauvaise gestion que l'on a eu quelquefois la tentation de lui adresser. Tout bien examiné, au contraire, on doit penser que ni l'ordre ni l'économie ne lui firent défaut pour élever dignement cette nombreuse famille et permettre, au moins à trois de ses membres, de tenir honorablement leur rang dans le monde. La gêne paraît s'être accentuée dans le ménage à partir de l'établissement définitif à Paris. Peut-être ne prit-on cette résolution que parce que la situation était déjà très entamée, très-menacée à Rouen. On mettait une certaine fierté, qui se comprend, du reste, à ne pas déchoir sensiblement devant ceux qui avaient connu à la famille Corneille une aisance relative. En rapports plus suivis avec les comédiens, l'auteur dramatique pouvait espérer qu'il placerait ses pièces à de meilleures conditions, et, d'autre part, les jetons de l'Académie offraient une ressource mince sans doute, mais régulière, qui n'était pas à dédaigner. Est-ce à cette gêne persistante, sans cesse aggravée, qu'il faut attribuer la mésalliance du fils aîné de notre poète, qui, malgré sa qualité de gentilhomme du roi, épousa une demoiselle Cauchois ou Couchois, fille d'un marchand? Victorin Fabre affirme que, du vivant de Corneille, le mariage demeura secret. Le vieux chef de famille n'avait pas cru devoir, malgré le mauvais état de sa fortune, se prêter à ce qu'il regardait comme un mariage d'argent.

L'impression qui se dégage de ces renseignements quand on les rapproche les uns des autres, c'est que, jusqu'au dernier jour, Pierre Corneille, admirablement secondé par sa femme et son frère Thomas, porta le poids d'une pauvreté parfois accablante, avec le calme de l'homme de bien qui a fait son devoir, et la résignation du chrétien. Remarquons aussi—et cette observation a son importance—que les épreuves et les angoisses du maître de maison, du père de famille, n'exercèrent aucune influence sur la ligne adoptée et suivie par l'auteur tragique. Corneille pouvait se dire, non sans apparence de raison, que s'il dérogeait à la gravité de ses tendances à la sévérité de ses principes, il lui serait aisé de reconquérir la faveur du public et de ramener à ses pièces la foule, qui l'abandonnait quelquefois pour des rivaux peu dignes de lui. Il n'était pas impossible qu'une vogue nouvelle et le retour de bien-être qu'elle entraînerait nécessairement, fussent les conséquences d'un accommodement habile avec le goût du jour. Mais la pauvreté, qui faisait souffrir dans Corneille le bourgeois de Rouen ou de Paris, demeurait sans action sur la conscience littéraire du poète. Dans le choix de ses sujets, dans la manière de les traiter, il n'a jamais subordonné aux chances immédiates de succès ou aux probabilités d'un gain considérable, la haute idée qu'il se faisait de sa mission et de son rôle comme fondateur du théâtre en France.

## II

LES ADVERSAIRES DU THÉÂTRE.—INFLUENCE PROTECTRICE DE CORNEILLE.—LA FAMILLE PASCHAL A ROUEN.—  
" POLYEUCTE " ET LE JANSENISME.

Dès que nous quittons le domaine de la vie privée et de la religion, pour nous replacer, avec le poète, sur le terrain de son art, nous allons nous retrouver en présence de ce singulier contraste qui nous a déjà tant frappé, et que M. Guizot avait signalé avant nous. Autant l'homme social, le chrétien, est modeste, humble même, porté à se résigner, prompt à s'effacer, autant l'artiste moralisateur et créateur est confiant en sa force, animé d'une invincible fierté. Avec la noblesse de caractère et la pureté de conscience que nous lui connaissons, Corneille n'aurait jamais embrassé une carrière qui ne lui aurait pas semblé parfaitement honorable, susceptible d'être honorée encore, et dont il aurait cru pouvoir rougir un jour. Il eut le mérite de comprendre ce que le théâtre était déjà, malgré bien des tâtonnements bien des erreurs, et l'audace généreuse de pressentir à quel degré d'influence et de gloire il allait le faire monter par le seul déploiement de son génie. Le premier de ces sentiments domine dans la magnifique tirade qui termine *l'Illusion*, et le second, tout voilé qu'il est, ne saurait échapper à la clairvoyance d'un observateur quelque peu attentif. Le magicien Alcandre, faisait assister de loin le vieux Bridamant—grâce aux prestiges de la sorcellerie—aux actions de son fils Clindor, le lui montre mêlé aux aventures d'une troupe de comédiens errants, après lui avoir promis qu'il le trouverait dans une situation superbe. Le bonhomme, qui se croit mystifié, s'étonne et se cabre :

Est-ce là cette gloire, et ce haut rang d'honneur  
Où le devait monter l'excès de son bonheur ?

Cette timide objection lui attire sur le champ une réplique magistrale du sorcier Alcandre, qui n'aime pas que l'on révoque en doute la véracité de ses paroles et l'infaillibilité de son pouvoir :

Cessez de vous en plaindre. A présent le théâtre  
Est en un point si haut que chacun l'idolâtre,  
Et ce que votre temps voyait avec mépris  
Est aujourd'hui l'amour de tous les bons esprits,  
L'entretien de Paris, le souhait des provinces,  
Le divertissement le plus doux de nos princes,  
Les délices du peuple, et le plaisir des grands :  
Il tient le premier rang parmi leur passe-temps ;  
Et ceux dont nous voyons la sagesse profonde  
Par ses illustres soins conserver tout le monde,  
Trouvent dans les douceurs d'un spectacle si beau  
De quoi se délasser d'un si pesant fardeau.  
Même notre grand roi, ce foudre de la guerre,  
Dont le nom se fait craindre aux deux bouts de la terre.  
Le front ceint de lauriers, daigne bien quelquefois  
Prêter l'œil et l'oreille au Théâtre françois :  
C'est là que le Parnasse étale ses merveilles ;  
Les plus rares esprits lui consacrent leurs veilles ;  
Et tous ceux qu'Apollon voit d'un meilleur regard  
De leurs doctes travaux lui donnent quelque part.

D'ailleurs, si par les biens on prise les personnes,  
Le théâtre est un lieu dont les rentes sont bonnes ;  
Et votre fils rencontre en un métier si doux  
Plus d'accommodement qu'il n'eût trouvé chez vous.  
Défaites vous enfin de cette erreur commune,  
Et ne vous plaignez plus de sa bonne fortune.

Après un tel discours et des assertions si positives, Bridamant n'a plus qu'à faire amende honorable, ce dont il s'acquitte, du reste, avec une parfaite bonne grâce :

Je n'ose plus m'en plaindre, et vois trop de combien  
 Le meilleur qu'il a pris est meilleur que le mien.  
 Il est vrai que d'abord mon âme s'est émue :  
 J'ai cru la comédie au point où je l'ai vue ;  
 J'en ignorais l'éclat, l'utilité, l'appas,  
 Et la blâmais ainsi no la connaissant pas.

Cette page poétique est curieuse, non-seulement pour la biographie morale de Corneille, mais pour l'histoire même du Théâtre en France. Sans vouloir attribuer à cet air de bravoure écrit pour une bouffonnerie fantastique, plus d'importance qu'il ne convient, nous croyons qu'il a, comme document, autant de valeur que plus d'une pièce officielle. Malgré le cadre très peu sérieux où se produisaient les paroles si affirmatives d'Alexandre, le public aurait protesté, les aurait très-mal accueillies, s'il n'y eût trouvé que des propos hasardeux, en contradiction flagrante avec la réalité des faits. D'ailleurs, la forme volontairement pompeuse donnée par Corneille à ce morceau ; la place, en quelque sorte exceptionnelle, qu'il lui assigne dans l'économie de sa pièce ; enfin la sincère émotion que l'on y sent circuler : tout cela prouve que l'auteur ne parlait pas à la légère, et, certain de la vérité de ses assertions, prenait à cœur de répandre sa conviction autour de lui. On pourrait contester quelques détails. Louis XIII—car c'est à lui que s'adresse cette appellation de "grand roi," dont la postérité d'accord avec les contemporains, a plus volontiers décoré son fils—se plaisait-il beaucoup au théâtre ? Il est permis d'en douter. Ce qui est incontestable, c'est que la reine Anne d'Autriche aimait fort la comédie, et que Richelieu en raffolait. Si, comme on a tout lieu de le croire, le cardinal vit jouer *l'Illusion*, qui précéda de peu de mois la première représentation du *Cid*, il dut être frappé de la tirade d'Alexandre, et n'en put méconnaître la justesse. Cette passion du théâtre, qui donc éprouvait plus vivement que l'auteur du *Mirame* ? La palme dramatique, Richelieu a rêvé toute sa vie de l'obtenir. L'influence du théâtre, à quelque époque que ce soit, c'est un fait social dont l'homme d'Etat doit toujours se préoccuper. Ce fait se manifestant pour la première fois en France, éclatant soudainement, parut aux hommes du dix-septième siècle et fut réellement un événement très considérable. Le cardinal, à qui ses fâcheuses velléités d'artiste n'enlevaient pas le coup d'œil du ministre accoutumé à calculer la direction, l'intensité des forces morales, à prévoir leurs conséquences, appelé souvent à conjurer les effets excessifs, comprit qu'il y avait là un ressort dont le jeu devait être surveillé, et dont l'action serait immense. S'il avait pu en douter, le succès foudroyant du *Cid* ne lui aurait pas assurément laissé à cette égard aucune incertitude. En admettant—ce que je ne crois pas—que les vers de *l'Illusion* exprimassent simplement les souhaits d'un poète qui prend ses désirs pour la réalité des choses, on serait contraint de leur reconnaître une portée prophétique, puisque à si bref intervalle le tableau parut d'une surprenant exactitude. Tout ce qui pouvait sembler faulxaisé dans la bouche d'Alexandre devint rigoureusement, historiquement vrai, aussitôt après le *Cid*. Richelieu en fit l'expérience amère, et l'homme d'Etat chez lui fut aussi cruellement froissé que le poète tragique.

Comme théologien, le cardinal, qui cependant passe pour avoir été un très habile casuiste, paraît n'avoir éprouvé aucun scrupule, soulevé aucune objection. Evidemment, il croyait le théâtre compatible avec une pratique éclairée du christianisme. Les réclamations vinrent plus tard, et partirent de points assez différents de l'horizon religieux. La question de l'innocence ou de la malfaisance du théâtre, cette question, qui théoriquement n'est pas encore résolue aujourd'hui, fut posée à la cour en 1647, et partagea les docteurs. Madame de Motteville a laissé sur cet épisode des détails circonstan-

ciés, curieux, et qui nous intéressent d'autant plus que, comme nous le ferons remarquer, la haute moralité du théâtre de Corneille fut assurément pour beaucoup dans la résolution à laquelle on s'arrêta. Écoutons d'abord le récit de madame de Motteville.

"J'ai déjà dit que la reine aimait la comédie, et qu'elle se cachait pour l'entendre l'année de son grand deuil ; mais alors (en 1647) elle y allait publiquement. Il y en avait de deux jours l'un, tantôt italienne et tantôt française, et assez souvent des assemblées. L'été précédent, le curé de Saint-Germain, homme pieux et sévère, écrivit à la reine qu'elle ne pouvait, en conscience, souffrir ces sortes de divertissements. Il condamnait la comédie, et particulièrement l'italienne, comme plus libre et moins modeste. Cette lettre avait un peu troublé l'âme de la reine, qui ne voulait point souffrir ce qui pouvait être contraire à ce qu'elle devait à Dieu. Etant alors inquiétée de la même chose, elle consulta sur ce sujet beaucoup de personnes. Plusieurs évêques lui dirent que les comédies qui ne représentaient, pour l'ordinaire, que des histoires sérieuses, ne pouvaient être un mal. Ils l'assurèrent que les courtisans avaient besoin de ces sortes d'occupations, pour en éviter de plus mauvaises ; ils lui dirent que la dévotion des rois devait être différente de celle des particuliers, et qu'étant des personnes publiques, ils devaient autoriser les divertissements publics, quand ils étaient au rang des choses indifférentes. Ainsi la comédie fut approuvée, et l'enjouement de l'italienne se sauva sous la protection des pièces sérieuses....

"Quand le curé de Saint-Germain vit la comédie tout à fait rétablie, il se réveilla tout de bon, et parla tout de nouveau contre elle comme un homme qui voulait faire de ce qu'il croyait de son devoir. Il vint trouver la reine, et lui maintint que ce divertissement ne se devait point souffrir, et que c'était péché mortel. Il lui apporta son avis, signé de sept docteurs de Sorbonne qui étaient du même sentiment. Cette seconde réprimande pastorale donna tout de nouveau de l'inquiétude à la reine, et la fit résoudre d'envoyer l'abbé de Beaumont, précepteur du roi consulter dans la même Sorbonne l'opinion contraire. Il fut prouvé par dix ou douze autres docteurs que, présupposé que dans la comédie il ne se dise rien qui pût apporter du scandale ni fût contraire aux honnêtes mœurs, qu'elle était de soi indifférente, et qu'on pouvait l'entendre sans scrupule ; et cela fondé sur ce que l'usage de l'Église avait beaucoup diminué de cette sévérité apostolique que les premiers chrétiens avaient observé dans les premiers siècles. Par cette voie, la conscience de la reine fut en repos ; mais malheur à nous d'avoir dégénéré de la vertu de nos pères, et malheur à nous d'être devenus ainsi des infirmes dans notre zèle et notre fidélité !"

Le nom de Corneille ne figure pas dans cette narration ; cependant lorsqu'on sait lire entre les lignes, il est aisé de reconnaître que, dans ce débat, il fut plus d'une fois question de notre poète. On le cita en exemple, on invoqua son autorité. Qui donc, en 1647, avait produit des œuvres assez élevées, au point de vue moral, assez animées du souffle religieux, pour que des docteurs en théologie se sentissent inclinés à en parler avec indulgence, et tout en condamnant l'art dramatique en lui-même, à le considérer comme un bien relatif ? L'auteur de *Polyeucte* et de *Théodore* est le seul écrivain sérieux auquel alors on ait pu penser, et le seul auquel la critique moderne puisse attribuer l'honneur d'avoir, par ces nobles productions, gagné en grande partie la cause du théâtre auprès d'une reine sincèrement pieuse, et d'un clergé qui comptait plus d'un homme éminent. Veut-on se convaincre que notre interprétation ne repose point sur de vaines conjectures ? Il suffira de se reporter aux paroles explicites de madame de Motteville, lorsqu'elle s'attache

à justifier le prompt retour d'Anne d'Autriche aux représentations théâtrales, dès le commencement de son veuvage. Souvenons-nous que la petite apologie mise en avant, à ce propos, par la judicieuse et fidèle confidente, se fonde principalement sur la portée et l'efficacité des œuvres du grand poète, et qu'à ses yeux la reine n'avait pas tort de prendre ce divertissement, puisque "Corneille avait enrichi le théâtre de belles pièces dont la morale pouvait servir de leçon à corriger le dérèglement des passions humaines." Comme conclusion, elle ajoute aussitôt : "Parmi les occupations vaines et dangereuses de la cour, celle-là, du moins, pouvait n'être pas des pires."

Or ce langage est exactement celui que madame de Motteville met dans la bouche des évêques consultés par la reine en 1647. "Plusieurs évêques lui dirent que les comédies qui ne représentaient, pour l'ordinaire, que des histoires sérieuses, ne pouvaient être un mal. Ils l'assurèrent que les courtisans avaient besoin de ces sortes d'occupations pour en éviter de plus mauvaises." Ce rapprochement est significatif, et ne permet plus le moindre doute. Fondateur de notre théâtre, Pierre Corneille en a été le garant, et, en quelque sorte, le parrain devant l'Église.

Dès 1646, les scrupules religieux des adversaires du théâtre avaient trouvé des interprètes peu tolérants dans les écrivains de Port-Royal. Il courut quelques libelles auxquels Corneille riposta vertement dans la dédicace anonyme de *Théodore*.

"J'oserai bien dire, écrit-il, que ce n'est pas contre des comédies pareilles aux nôtres que déclame saint Augustin, et que ceux que le scrupule, ou le caprice, ou le zèle, en rend opiniâtres ennemis, n'ont pas grande raison de s'appuyer de son autorité. C'est avec justice qu'il condamne celle de son temps, qui ne méritaient que trop le nom qu'il leur donne, de spectacles de turpitude; mais c'est avec injustice qu'on veut étendre cette condamnation jusqu'à celles du nôtre, qui ne contiennent, pour l'ordinaire, que des exemples d'innocence, de vertu et de piété. J'aurais mauvaise grâce de vous en entretenir plus au long : vous êtes déjà trop persuadé de ces vérités, et ce n'est pas mon dessein d'entreprendre ici de désabuser ceux qui ne veulent pas l'être. Il est juste qu'on les abandonne à leur aveuglement volontaire, et que, pour peine de la trop facile croyance qu'ils donnent à des invectives mal fondées, ils demeurent privés du plus agréable et du plus utile des divertissements dont l'esprit humain soit capable. Contentons-nous d'en jouir sans leur en faire part."

La réplique était vigoureuse; mais les jansénistes, tenaces, comme on le sait, revinrent plusieurs fois à la charge pendant les années suivantes, et finirent par se faire donner de nouveau une assez rude leçon. Corneille avait laissé passer, sans y répondre, le traité *De la Comédie*, de Nicole, publié en 1659, et réimprimé plus tard dans les *Essais de morale*, malgré les critiques très-vives dirigées dans ce livre contre *Horace* et le *Cid*. Il fut moins patient à l'égard d'un *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Eglise, tiré des conciles et des saints Pères*, publié en 1667. Le nom de l'auteur ne figurait point sur le titre; mais on le trouvait mentionné en toutes lettres dans l'approbation des docteurs. Ce polémiste, si fort au courant de la tradition, n'était autre que le prince de Conti, qui croyait racheter ses anciens péchés par une sévérité indiscrette. Corneille était particulièrement attaqué dans ce malencontreux ouvrage. *Cinna*, *Pompée*, le *Cid*, *Polyeucte* même, n'avaient pu trouver grâce devant le zèle intempérant du nouveau converti. Le poète, ainsi pris à partie, et n'ignorant point à quel personnage violent et puissant il avait affaire, résolut de ne pas garder le silence, et profita pour se défendre ouvertement, de la

publication d'*Attila*, imprimé vers la fin de novembre 1667. Voici ce qu'on peut lire dans *L'avis au lecteur* :

"On m'a pressé de répondre ici, par occasion, aux invectives qu'on a publiées depuis quelques temps contre la comédie; mais je me contenterai d'en dire deux choses, pour fermer la bouche à ces ennemis d'un divertissement si honnête et si utile : l'un, que je soumetts tout ce que j'ai fait, et ferai à l'avenir, à la censure des puissances, tant ecclésiastiques que séculières, sous lesquelles Dieu me fait vivre je ne sais s'ils en voudraient faire autant; l'autre que la comédie est assez justifiée par cette célèbre traduction de la moitié de celle de Tércence, que des personnes d'une piété exemplaire et rigide ont donnée au public..."

Je suis obligé à cet endroit, de passer quelques mots dont le sel est trop gaulois. Le reproche que Corneille adresse au traducteur, Le Maître de Sacy, mal déguisé sous le pseudonyme de sieur de Saint-Aubin, est de n'avoir point éprouvé de scrupules en mettant tout le monde à même de connaître les mœurs plus que libres de la comédie antique :

"La nôtre, continue-t-il, ne souffre point de tels ornements....."

"J'espère un jour traiter cette matière plus au long, et faire voir quelle erreur c'est, de dire qu'on peut faire parler sur le théâtre toute toutes sortes de gens, selon toute l'étendue de leur caractères....."

On a pourtant cherché à rattacher Corneille, au moins partiellement et d'une manière incidente, non pas précisément aux hommes, mais à l'esprit du Port-Royal. Sainte-Beuve, à divers endroits de son grand ouvrage et, après lui, M. Eugène Noël, dans ses spirituelles *Gauseries rouennaises*, ont insisté sur les rapports de la famille Paschal avec le poète, et ont été amenés à conclure que *Polyeucte*, où triomphe la grâce, doit sa couleur si chaudement chrétienne à l'intimité des relations établies entre les deux familles.

Au premier abord, ce point de vue a quelque chose de spécieux et de séduisant. On fait remarquer qu'en 1639, M. Pascal, fut appelé à l'intendance de Rouen et qu'il y resta jusqu'en 1648. Pendant ce temps, Corneille fut en excellents termes avec M. Pascal et ses enfants, ainsi qu'en fait preuve la célèbre anecdote de Jacqueline concourant aux Palinods de Rouen, et célébrée par le poète dans une improvisation plus cordiale qu'élégante. Or, c'est au moment où cette liaison était le plus étroite, de 1642 à 1643, que fut composé *Polyeucte*. La conséquence n'est pas difficile à tirer. Corneille était en plein courant janséniste; il s'est laissé séduire, circonvenir, endoctriner par les Paschals; et voilà comment, au dix-septième siècle, la grâce a trouvé son expression poétique et a été glorifiée dans un chef-d'œuvre.

Reprenons ces diverses assertions et examinons-les de près. Lorsque M. Pascal vint à Rouen, ni lui ni les siens n'étaient jansénistes; ils ne commencèrent à le devenir qu'en 1646, trois ans après la représentation de *Polyeucte*. Au mois de janvier de cette année, M. Pascal, le père, s'étant cassé la cuisse dans une chute "se confia pour sa guérison aux mains de deux gentilshommes du pays, qui étaient renommés en ces sortes de cures. C'étaient MM. de la Bouteillerie et des Landes, amis de M. Guillebert, curé de Rouville." Ce M. Guillebert, ancien ami de Saint-Cyran et pénétré de son esprit, envoyé dans un coin obscur de la Normandie par ses supérieurs, y avait provoqué un mouvement analogue à ce qu'on appelle



l'armée, j'en ai observé, pour ma part, un exemple frappant. C'était à l'époque de la guerre du Mexique. Un soldat, qui était sur le point d'obtenir un congé de réforme pour cause de phthisie, se déclara tout à coup résolu à partir pour le Mexique à titre de volontaire. Il partit en effet, séjourna fort peu dans les terres chaudes et gagna Mexico où il resta en garnison. Mexico se trouve dans les conditions d'altitude dont je parle. Au bout de dix mois à un an, quel ne fut pas notre étonnement en revoyant notre malade évacué sur la France pour y être traité, non de sa phthisie, mais d'une fièvre intermittente rebelle contractée pendant l'expédition ; et, au point de vue de l'affection thoracique, dans un état de notable amélioration.

La composition de l'air peut pécher par excès d'humidité : condition défavorable à la perspiration cutanée (transpiration de la peau) ; ou par excès de sécheresse : cause de surexcitation et de congestion des organes périphériques, et de maladies corrélatives.

Par l'excès de leur intensité comme par leur absence, la lumière dont l'air est pénétré, la température qu'il présente, l'électricité qu'il renferme peuvent également exercer sur l'organisme des effets désastreux. En proportion modérée, — privilège des climats tempérés, — ces agents concourent puissamment au bien-être de l'individu, et au développement de la race.

Les viciations principales de l'atmosphère, enfin, consistent dans la raréfaction par excès de la proportion d'air respiré, comparativement à celle qui reste d'air respirable dans un milieu confiné : chambres à coucher trop exigües, hôpitaux et casernes mal ventilés, théâtres.

Les viciations de l'atmosphère consistent encore dans la présence de gaz insalubres : hydrogène carboné dans les houillères ; hydrogène phosphoré, aux environs des cimetières ; hydrogène sulfureux, émanant des fosses d'aisances mal construites ; effluves enfin des marais, ayant pour conséquences, selon les climats, la fièvre jaune, comme aux bords du Mississipi, la peste, comme aux bords du Nil, le choléra, comme aux bords du Gange, la fièvre intermittente comme en Sologne, à Rome, à Oran, à Mascara.

— Comme préservatifs contre la violence, ou simplement l'excessive intensité des influences de milieu qu'il subit, l'homme à l'habitation et le vêtement.

Exposer les principes architecturaux qui doivent présider à l'édification des maisons, devant une assemblée qui a assisté à la fièvre de démolition et de construction par laquelle, dans les dernières années du régime déchu, M. Haussmann s'est illustré, paraîtra peut-être, au premier abord, passablement oiseux.

Ou bien le proverbe : *A force de forger on devint forgeron* porte à faux ; ou bien, à cette époque, où l'on a tant bâti, on a dû finir par atteindre la perfection.

Eh bien, non. — Voyons quelles conditions l'habitation modèle — la maison hygiénique — devrait rassembler.

Avant tout, la maison ne doit pas être humide. Elle doit reposer sur des sous-sol largement ventilés par des soupiraux, et terminés en voûte.

Les matériaux de la construction toute entière doivent être, comme, par exemple, la chaux hydraulique, réfractaires à l'humidité.

Le renouvellement de l'air et sa purification doivent être assurés par la plantation, à distance convenable, d'arbustes qui, absorbant l'acide carbonique, et exhalant l'oxygène, maintiennent les propriétés respirables de l'atmosphère en un constant équilibre.

L'habitation doit être isolée afin de recevoir les quatre expositions. A défaut de l'isolement, irréalisable, sur une vaste échelle, dans les villes, les meilleures expositions sont, en première ligne, l'exposition à l'est ; en seconde

ligne, l'exposition au sud. La plus défectueuse est celle au sud-ouest.

Il faut que les escaliers soient larges, bien éclairés ; les fenêtres nombreuses et hautes ; les chambres à coucher spacieuses, d'un étage élevé, chaque personne qui y séjourne devant avoir pour sept à huit heures consécutives — laps habituel du sommeil — 30 mètres cubes d'air à respirer.

La toiture des alcôves, défectueuse en raison des difficultés d'aération, mérite d'être proscrite d'une façon définitive.

Pour préserver l'intérieur de l'habitation contre les températures extrêmes il n'est pas de meilleure toiture que celle qui se fabrique avec des feuilles de zinc imbriquées réciproquement.

Quant aux murs — contrairement aux parois des chalets étouffants l'été, extrêmement froids l'hiver, — il va de soi que, sans dépasser la mesure, ni être en état de soutenir la comparaison avec les murailles des forteresses, ils doivent avoir une suffisante épaisseur. Tout cela paraît ressembler à ces vérités dont M. La Palisse est devenu, bien malgré lui, l'éditeur responsable ; et pourtant que d'efforts, que de tâtonnements, que de reculs, que de progrès de la part de l'industrie humaine depuis les excavations rocheuses où l'homme de l'âge de pierre se retirait, depuis la hutte du sauvage, depuis la tente du nomade jusqu'à la maison où la famille trouve salubrité et confortable, et goûte paisiblement le charme du *at home* si judicieusement prisé par nos voisins, les Anglais !

Parlerai-je du chauffage, de la ventilation, de l'éclairage ? — Pour signaler uniquement ces articles, dont le développement entraînerait des considérations de détails auxquelles ce n'est pas ici le lieu de se livrer.

Le moyen de protection le plus immédiat, le plus personnel, contre les influences exagérées des agents qui entourent l'homme, sans contredit, c'est le *vêtement*.

C'est si vrai qu'on finit, sans s'en rendre compte, par se prendre d'affection pour ses habits.

Qui n'a cent fois redit le refrain du chansonnier :

Attends un peu, nous partirons ensemble ;  
Mon vieil habit, ne nous séparons pas ;  
Mon vieil *ami*, ne nous séparons pas.

Au point de vue de l'hygiène, l'étude du vêtement présente deux points à considérer.

- 1o. La substance ;
- 2o. La forme.

De la substance, — de l'étoffe, — un seul mot : moins elle est bonne conductrice du calorique, plus les vêtements qu'elle fournit sont chauds.

A cet égard, en première ligne, il faut placer la laine, le drap ; viennent ensuite, par ordre de progression décroissante, la soie, le coton, le lin.

Quant à la forme, une règle : le vêtement ne doit exercer de compression sur aucun organe essentiel à la vie ; et d'autre part il doit, en ne dépassant pas une ampleur convenable, ne pas devenir une entrave pour les mouvements. Je laisse à chacun le soin de déduire les conséquences de ce principe. Mais il faut, en vérité, que le problème du costume soit terriblement épineux pour que, malgré les innombrables transformations qu'il a subies, il continue d'être, dans sa forme et dans sa coupe, l'antipode du sens commun.

Dirai-je toute ma pensée ? Sous ce rapport nous sommes bien, et nous resterons, au militaire et au civil, dans l'un comme dans l'autre sexe, les grotesques les plus réussis que l'art de la caricature puisse à jamais révéler.

Le double protestation pour en finir sur ce sujet

d'abord au nom de l'intérêt que mérite la santé si frêle, et à tant de propos compromise, de la femme, protestation contre les corsets qui étranglent la taille, compriment la base du poumon, et repoussent en bas le foie, la rate, les intestins, au grand détriment de la régularité fonctionnelle de ces organes ; protestation ensuite, au nom de la liberté à laquelle a droit le nouveau-né, contre ces maillots où on l'emprisonne, et qui font un véritable paquet de ce pauvre être vivant dont l'expressive pantomime traduit si bien l'impatience qui le possède de prendre ses ébats.

—C'est le cas ou jamais, en tout ceci, d'implorer le secours de la mode. Car ne nous y trompons pas, c'est la mode, bien souvent, qui décide des triomphes de la raison.

Contre les influences contraires provenant du dehors, les soins du corps, ayant pour agents les cosmétiques et les bains, sont un des plus utiles moyens de protection.

Messieurs les parfumeurs n'en sauront rien. Ils n'écourent pas. Profitons-en, pour déclarer avec franchise qu'en fait de cosmétiques ils pourraient tous fort bien se réduire au savon, et à un alcoolat aromatique quelconque, le moins composite qui tombera sous la main.

Quant au chapitre des bains, qui devrait englober celui si compendieux de l'hydrothérapie, il demanderait à être abordé avec des détails circonstanciés qui ne peuvent trouver place ici.

Le sujet mériterait d'être traité avec d'autant plus de développement que, dans les coutumes modernes, le bain est fort loin d'occuper le rôle primordial que, plus empiriquement peut être, mais à non moins juste titre, à coup sûr, les anciens avaient cru lui devoir attribuer.

Mieux vaut réserver la question dans son ensemble que de la déflorer par une exposition tronquée.

Disons seulement ceci, afin d'en faire saisir la haute importance : le bain en général n'est pas seulement une condition sine qua non de propreté, il est une condition absolue de liberté pour la perspiration cutanée ; or la liberté ou l'obstruction fonctionnelles d'un organe aussi étendu que l'est la peau, ne peuvent manquer, cela se conçoit, de réagir puissamment, sur la fonctionnalité de tout l'organisme.

Cet organisme qui, dans sa lutte sans merci contre la mort, déploie une incessante activité, a besoin de réparer ses déperditions de tous les instants par l'assimilation périodique d'éléments nutritifs étrangers. Il trouve les principes de ces forces nouvelles dans les aliments.

Les savants divisent les aliments en *respiratoires* et en *plastiques*. Les savants ont raison surtout en ce qu'ils appliquent cette classification sur des considérations d'ordre exclusivement scientifique permettant de se rendre un compte exact du sens à attacher au qualificatif *respiratoire* ou *plastique* accolé au substantif *aliment*.

Nous, qui ne voulons pas empiéter sur le domaine réservé à la science, bornons-nous à constater que l'homme emprunte aux trois règnes de la nature les matières alimentaires dont il se nourrit.

—Absorbées par les voies digestives, les substances minérales sont, partie éliminées lorsque leur œuvre réparatrice est accomplie, partie fixées, pour un laps de temps, dans les liquides de l'économie et les tissus, à titre d'élément essentiel.

Les principaux sont le sel, le fer, les carbonates et les phosphates de magnésie et de chaux.

L'eau, qui se retrouve dans tous les tissus depuis le sang, le lait, la lymphe, jusqu'au tissu osseux, et sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure à propos des boissons, leur sert de véhicule à l'état de dissolution.

—Les substances qui tirent leur origine du règne végétal :—féculs, sucres, huiles,—au lieu de se fixer

d'une manière définitive dans nos organes, ne font que les traverser.

Leur présence y est passagère, leur action transitoire. Surtout composées d'hydrogène et de carbone, ces substances sont brûlées par l'oxygène que fournit l'air atmosphérique à la respiration. De là leur dénomination d'aliments *respiratoires*.

Ils constituent les agents principaux de la calorification.

Quant aux aliments fournis par le règne animal, ils se distinguent des précédents en ce qu'ils contiennent les trois principes fondamentaux :—albumine, caséine, fibrine—nécessaires à l'entretien et à la rénovation de nos organes.

Leur composition chimique particulière peut varier. Elle a pour caractère commun la présence de l'azote.

Par sa caséine, le lait ; par son albumine, l'œuf ; par sa fibrine, la chair musculaire tiennent le premier rang parmi les aliments *plastiques* ou réparateurs.

Pour ne rien négliger de capital, il faut ajouter que, par la richesse des éléments nutritifs qu'il contiennent, certains aliments, à la fois plastiques et respiratoires, ont été à bon droit qualifiés d'aliments *complets*. Tel est, outre le lait, la viande et les œufs, le blé qui renfermant un principe azoté : le *gluten*, pourrait rigoureusement suffire à l'alimentation.

—L'organisme, enfin, recèle en lui-même une source de réparation.

La graisse continue dans le tissu cellulaire (ainsi appelée parce qu'il se compose de petits cellules juxtaposées) en fait, selon la judicieuse expression du docteur Parrot (*Leçons élémentaires d'hygiène* p. 65), un véritable entrepôt d'aliments respiratoires. Cette graisse ne joue pas seulement pour nos organes un rôle protecteur, ni pour les formes extérieures celui d'un remplissage élégant ; elle constitue une véritable réserve pour les circonstances particulières qui imposent une diète prolongée, et où l'homme, ne faisant que des recettes alimentaires insuffisantes, est forcé d'emprunter à lui-même, de se manger lui-même, comme on l'a dit tant de fois avec autant de sens que d'esprit.

C'est à cette réserve, Messieurs, que, pendant les sombres jours du siège, nous avons dû tous si largement puiser.

Il va de soi que l'alimentation doit être appropriée aux âges, aux tempéraments, aux professions, aux climats.

Deux périodes, l'une d'accroissement, l'autre d'énergique activité, la puberté et l'âge adulte, réclament une alimentation dont la richesse soit en rapport avec les dépenses considérables de chaque jour.

Caractérisée par la lenteur progressive de la vitalité, la vieillesse impose une sobriété plus sévère, et la recherche mesurée de matériaux strictement suffisants au jeu régulier et modéré des organes.

Quant à la première enfance, et j'insiste sur ce point, c'est le lait exclusivement, et le lait maternel préférablement à tout autre, qui lui convient.

Il s'en va grand temps, en vérité, de proscrire—mais d'une façon absolue,—tous ces agents interlopes d'alimentation artificielle dont le premier âge subit le plus scandaleux abus. En présence des proportions désastreuses selon lesquelles la mortalité sévit sur les nouveau-nés, cette manière de quiétisme où l'on s'obstine, pourrait, à la fin, prendre un autre nom. Laisser, sans bouger plus qu'un terme, se perpétrer sous ses yeux un crime, n'est-ce pas jusqu'à un certain point se rendre complice du forfait ?...

Aux tempéraments sanguins conviennent les viandes blanches, et un régime végétal ; aux constitutions lymphatiques, les viandes noires et un régime plastique, largement réparateur.

Appropriation analogue à l'égard des professions, et

basée sur les proportions de la dépenses musculaire de chaque jour.

Quant aux climats : chauds ou secs, ils n'entraînent pas la nécessité de fabriquer la quantité de calorique, dont on a un besoin impérieux dans les climats humides et froids.

Notons enfin, comme condition péremptoire d'un régime alimentaire rationnel, la variété.

"Celui qui mangerait du bœuf et toujours du bœuf, dit M. Parrot (*loc. citat.* p 79), du mouton et toujours du mouton, des pommes de terre et toujours des pommes de terre, verrait bientôt s'éteindre ses desirs. Son appétit s'effacerait ou diminuerait devant cette uniformité ; et certainement il courrait grand risque de tomber dans le marasme."

Vérité hors de conteste, dont toute administration, tout économat devraient bien se pénétrer.

Sur notre planète, l'eau abonde.

Elle est la condition d'existence de tout être organisé. Elle répond au besoin le plus irrésistible de l'animal : la soif ; à ce double titre, l'homme en fait un usage discrétionnaire.

Mais toute eau indifféremment n'est pas potable ; et toutes les eaux potables ne le sont pas à un égal degré.

A quels indices reconnaître qu'une eau quelconque est potable ?

Si terre à terre, si empreinte d'un esprit d'économie domestique qu'elle puisse paraître, la formule classique de ces caractères n'en est que meilleure à vulgariser. La voici.

L'eau bonne à boire est celle qui fait bien cuire les légumes, et dissout le savon sans former de grumeaux.

Pas n'est besoin d'avoir fait ses humanités, fut-ce à la savante université de Heidelberg, pour être à même de conduire à bonne fin une expertise de cet ordre là. Voici la raison scientifique de la chose.

L'eau qui fait bien cuire les légumes contient des sels de chaux. L'eau qui laisse des grumeaux dans la dissolution du savon contient des sels de chaux en excès ; et l'eau qui contient des sels de chaux en excès n'est ni limpide, ni suffisamment aérée.

Aération, limpidité, sapidité saline très-légère, indemnité de sels de fer, de cuivre, de soufre, de plomb, d'arsenic, d'ammoniac, tels sont en résumé les caractères de l'eau de pluie, à la condition qu'elle ait été recueillie méthodiquement ; et c'est la source la plus saine à laquelle on puisse se désaltérer ; mais..... les nuages ne sont pas toujours à portée du verre. De plus, ils ne crèvent pas tous à l'heure exacte du repas.

Force est donc bien, dans la pratique, de s'adresser ailleurs, quand la soif prend.

Or, toute source n'est pas pure.

Comme expédient, on a les filtres. Quel qu'en soit le système, tout filtre doit réaliser deux conditions. Il doit se diviser en deux étages. Dans le supérieur, au sommet, une bouche munie d'une grille retient les plus grosses impuretés ; et une couche de charbon grossièrement pilé s'étend sur la base. L'étage inférieur est garni de graviers.

Ce n'est qu'après avoir traversé les deux étages, que l'eau apparaît dégagé des matières étrangères qui l'altèrent et ornée de sa caractéristique limpidité.

Heur ou malheur ; ce n'est pas seulement de boissons non fermentées que l'homme fait usage.

Le suc de tout végétal contenant du glucose est susceptible de fermentation. Cette fermentation transforme le glucose en alcool et en acide carbonique.

Le jour où chacun pourra faire quotidiennement usage d'un certain quantité de boisson fermentée, et saura en même temps ne pas enfreindre les règles que lui prescri-

vent la tempérance et le sentiment de sa propre dignité, ce jour là, en matière d'hygiène et de morale publiques, un immense progrès se sera accompli.

Les boissons fermentées les plus usuelles sont le vin, la bière, le cidre, l'eau-de-vie.

Le vin se compose en proportions variables d'alcool, de tannin, de tartrates de chaux et de fer. Il tient de plus en dissolution de l'acide carbonique, de la matière colorante, et un certain éther aromatique auquel, paraît-il, est dû son bouquet.

Les vins les plus chargés en alcool sont ceux du Midi ; et en acide carbonique, ceux de Champagne.

Sans vouloir plus me faire le courtier des propriétaires du Bordelais, que m'attirer les malédictions des vigneron de la Bourgogne, l'impartialité m'oblige à le reconnaître : comme aliment quotidien, le vin de Bordeaux mérite le premier rang. La raison en est que, contenant 13 à 15 pour 100 d'alcool, et pas plus, il est suffisamment réparateur, et facile de digestion.

Produit de la fermentation d'une infusion d'orge germée, additionnée de houblon, la bière ne peut entrer en ligne de comparaison avec le vin. Elle ne contient seulement qu'une proportion d'alcool évaluée à 4 ou 5 pour cent.

Il en est de même du cidre, aussi peu riche en alcool que la bière, et beaucoup moins tonique encore comme aliment.

Quant aux spiritueux, à l'eau-de-vie, produit de la distillation du vin, elle contient une proportion d'alcool de 30 à 40 pour cent qui indique avec quelles réserves une hygiène bien entendue en autorise l'usage.

Parlerai-je de l'absinthe ? oui, pour proscrire absolument cette liqueur étrange qui a, du vice la saveur mordante et acerbé, l'attrait vertigineux et malsain, et toutes les suites désastreuses.

Pour en finir avec les boissons, un mot sur les infusions aromatiques de thé et de café.

La théine et la caféine qui en sont les principes actifs, sont, à titre de substances azotées, leur valeur alimentaire.

En France, le café surtout est d'un usage fort répandu. Et c'est à juste titre ; il empêche le corps de se dénourrir. Il suspend les progrès de l'inanition, dans les circonstances extrêmes où l'organisme ne reçoit qu'une alimentation insuffisante. — Il fut un de nos utiles auxiliaires contre les privations du siège de Paris.

M. de Gasperin — dont les travaux, avec ou sans estempe, ont longtemps déjà droit de cité dans la science, — a démontré que 30 grammes de café par jour, consommés par les mineurs Belges leur permettent, malgré l'excès de leurs travaux, de se substantier avec une quantité d'aliments moindre que les prisonniers des maisons centrales.

Or, ceux-ci, j'imagine, ne sont pas par trop confortablement nourris.

L'existence de l'homme se scinde en deux parts. L'une est affectée au repos, l'autre l'est à l'activité.

Le repos n'est jamais que relatif. Le sommeil profond, qui en représente l'expression la plus complète, n'entraîne point la suspension du jeu des organes préposés à la nutrition.

La veille met en fonction les organes des sens spéciaux. En créant entre l'être et le monde extérieur des rapports aussi multiples que diversifiés, les fonctions sensoriales : — visions — ouïe — odorat — goût — tact — sensibilité — donnent le branle, pour un laps, à la vie de relation.

Puis revient le sommeil, pendant lequel tout cesse ou du moins s'atténue, sauf l'action réparatrice de la vie nutritive, dont l'interruption serait la mort.

En état de veille, l'homme se dépense ; mais en même temps il s'exerce et, chaque jour, se fortifie pour la lutte du lendemain.

Origine intrinsèque de puissance, l'activité quotidienne qu'il déploie tourne en vertu même de son énergie à son profit définitif. Car en physiologie il existe une loi qu'il ne faut pas perdre de vue. Cette loi, la voici : *Le développement d'un organe est en raison directe de l'activité de ses fonctions.*

Cette loi est féconde en applications pratiques. Elle a ce corollaire immédiat : *La détermination méthodique et harmonique de l'activité des fonctions élève l'organisme à son summum de développement.*

Physique, intellectuelle ou morale, toute l'éducation consistent dans la mise en œuvre des procédés de nature à faire de ce double aphorisme, que la physiologie et l'hygiène nous livrent, une vivante réalité.

La mise en œuvre des procédés appropriés au développement intégral, normal, de l'ensemble de l'organisme, constitue, envisagé sous son acception la plus vaste, la *gymnastique*.

La sagacité réside dans le choix des moyens, d'abord ; ensuite et surtout dans la mesure de leur dispensation proportionnelle.

Une telle sagacité ne saurait trouver d'autres bases que celles que lui fournit une connaissance positive et synthétique de la physiologie de l'être humain.

Il y a là un cycle à parcourir au préalable dans son entier ; ou bien l'œuvre avorte.

Or, constatons le, Mesdames et Messieurs, avec tristesse, c'est pour refuser aux considérations préjudiciables d'ordre scientifique le problème comporte, l'attention à laquelle elles ont droit, c'est pour se confiner dans la routine, et s'obstiner dans le préjugé, qu'il est si rare qu'on parvienne au couronnement de l'édifice, si exceptionnel que l'on rencontre ce type idéal du progrès vers lequel nous devons tendre : un homme complet.

La matière première s'offre à nous pourtant, docile, malléable et ne demandant qu'à être formée ; mais le travers de spécialisation qui nous tue, paralyse tout essor.

Quand donc comprendra-t-on que si le maniement de l'haltère confère au muscle une souplesse et une vigueur inattendues, la culture assidue du raisonnement aiguise, à merveille, la circonspection ?

De nos jours, il est avéré que des vues scientifiques précises régissent la gymnastique, qui constitue un agent puissant et rationnel, pour l'application des préceptes de l'hygiène à l'organisme.—Maintenant, je m'adresse à votre bon sens : par quel prodige cet organe—le cerveau—échapperait-il à la commune loi ?.....

À cet égard, les anciens nous ont laissé un grand exemple dont nous ne tirons pas suffisamment profit. Ils ne dissociaient pas, eux, par un dualisme arbitraire, la gymnastique du corps de l'éducation de l'esprit. Leurs gymnases étaient l'école du soldat, et à la fois l'école du citoyen :

Imitons-les : que la force soit mise, une fois pour toutes, au service du droit.—*Journal d'éducation populaire.*

### Causeries économiques.

#### LA SÉCURITÉ.

Un assassinat avait été commis dans le voisinage, il y a quelques semaines ; l'assassin avait pris, jugé et condamné.

Ce terrible événement avait causé une grande horreur dans le village, on en parlait beaucoup, et l'on était satisfait que le meurtrier eût reçu son juste châtiment.

« Si on ne l'avait pas puni, personne n'aurait été en sûreté dans le pays, dit le père Dupont à un voisin. On aurait volé dans nos champs, on serait peut-être entré nuitamment dans nos maisons, par effraction ; qui sait tout le mal que les méchants peuvent faire ?

un voisin.—S'il y avait des malfaiteurs dans les champs, je n'oserais plus y aller travailler.

LE PÈRE DUPONT.—A quoi servirait d'ailleurs le travail, si nous n'étions pas sûrs d'en recueillir les profits ?

L'instituteur ajouta :

« L'ordre et la sécurité sont presque aussi nécessaires au travail que la santé : malade, les bras et les jambes vous refusent le service, vous ne pouvez pas produire ; si, après avoir travaillé, vous êtes empêché de jouir du fruit de votre travail, c'est pire encore, car vous vous êtes donné de la peine pour rien.

LE PÈRE DUPONT.—Sans sécurité, personne n'ouvrirait d'atelier ni de magasin ; il n'y aurait ni industrie ni commerce.

LE VOISIN.—On ne planterait plus d'arbres.

LE PÈRE DUPONT.—On ne construirait plus de chemins de fer.

L'INSTITUTEUR.—C'est pour maintenir la sécurité qu'on établit une autorité dans le pays. C'est à l'autorité à veiller à ce qu'il n'y ait ni voleur, ni assassin, et elle doit prendre toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt du public.

LE VOISIN.—Par exemple, elle doit empêcher les épidémies et les épizooties de se propager.

L'INSTITUTEUR.—Non, cela n'est au pouvoir de personne, mais elle doit prescrire des mesures de précaution et veiller à leur exécution pour diminuer leur nombre ou leur intensité.

LE PÈRE DUPONT.—Oh ! l'autorité, soit celle de la commune, soit celle du département, soit celle de l'État a bien des choses à faire.

L'INSTITUTEUR.—Sans doute, on en trouverait bien long si on voulait tout compter, depuis l'armement du pays pour éviter la guerre—ou pour se défendre si l'on n'a pu l'éviter—jusqu'aux réglemens faits pour que les voitures n'écrasent pas les passants dans la rue.

LE PÈRE DUPONT.—Ce serait même trop long à énumérer. Mais tout le monde le sait. Seulement tout le monde n'a pas assez présent à l'esprit que l'autorité n'existe pas dans l'intérêt des fonctionnaires, mais dans l'intérêt du public, dans l'intérêt de tout le monde.—

#### LES IMPÔTS.

En ce moment le percepteur vint à passer, et l'on se mit tout naturellement à parler des impôts. L'État, les départements, la commune ont des dépenses, tout le monde le sait, puisque tout le monde y contribue ; mais on n'y contribue pas toujours de bon cœur.

Le père Dupont était de ceux auxquels le reproche ne s'appliquait pas. Il savait que l'impôt est la contribution de chacun aux frais communs pour la sécurité publique, pour les routes et chemins, pour l'instruction et pour tant d'autres choses utiles. Il disait :

« Si l'ordre et la sécurité ne régnaient pas dans le pays, je serais obligé, pour me défendre, d'acheter des armes, de faire mettre des barreaux de fer à mes fenêtres et des serrures doubles à mes portes. Ce qui n'empêcherait peut-être pas les malfaiteurs de me brûler mes meules, de voler mon bétail, et même de mettre le feu à ma maison. Cela me causerait naturellement de grandes pertes, de sorte qu'en payant l'impôt pour empêcher tous ces malheurs, je m'en tire à bon marché.

L'INSTITUTEUR.—Si l'on pouvait payer un impôt au médecin pour qu'il empêche la maladie de venir, tous les gens raisonnables s'empresseraient de le faire. Or l'impôt se paye pour prévenir les maux du désordre et de la guerre.

UN VOISIN.—Seulement, l'impôt est bien dur à payer, la somme est si forte.

L'INSTITUTEUR.—Ce sont les représentants que nous avons élus, les conseillers municipaux dans les communes, les conseillers généraux dans les départements, enfin les

députés qui votent l'impôt, et si vous les avez choisis avec soin et conscience en vue de l'intérêt public, ils n'accorderont généralement que le strict nécessaire.

LE VOISIN.—Mais il y a tant d'impôts différents : les contributions foncière, personnelle et mobilière, des portes et fenêtres, de la patente ; puis l'enregistrement, le timbre, les droits sur les boissons et d'autres encore.

L'INSTITUTEUR.—On a varié les impôts, afin que chacun arrive à contribuer selon ses moyens.

Par exemple : vous avez une maison ou une terre, payez l'impôt foncier ; vous avez des revenus divers, payez l'impôt mobilier (il est proportionnel au loyer, et l'on suppose en même temps que le loyer est proportionnel au revenu) ; vous avez une industrie ou un commerce, payez patente ; vous n'avez que votre travail, payez le faible impôt personnel, car chaque citoyen doit contribuer aux dépenses de l'Etat. Aucun honnête homme ne voudrait jouir des droits politiques sans remplir en même temps les devoirs du citoyen.

PHILIPPE.—M. l'instituteur, vous avez oublié la contribution des portes et fenêtres.

L'INSTITUTEUR.—J'allais y arriver. C'est un impôt complémentaire de la contribution mobilière. La taxe est de tant par porte et de tant par fenêtre, et le taux de l'impôt est moindre dans le village que dans les villes.

Tous les impôts dont je viens de parler sont compris sous le nom d'impôts directs. Mais il y a aussi des impôts indirects, dont la plupart sont des impôts de consommation.

LE PÈRE DUPONT.—Par exemple, l'impôt sur le vin, les droits sur le sucre, sur le café. C'est le consommateur qui doit les payer.

L'INSTITUTEUR.—Les impôts sur les consommations sont presque toujours avancés par le marchand ; c'est lui qui paye l'impôt à l'Etat en gros et le redemande en détail. Supposons qu'un kilogramme de sucre coûte au marchand 70 centimes, que l'impôt soit de 50 centimes, le sucre lui reviendra à 1 fr. 20, et s'il veut avoir 20 centimes par kilogr. pour sa peine, il vendra le kilogr. 1 fr. 40, ou la livre 14 sous, la demi-livre 7 sous, et ainsi de suite.

C'est parce que le consommateur ne paye pas cet impôt directement à l'Etat (il le paye indirectement, c'est-à-dire par l'intermédiaire du marchand) qu'on appelle impôts indirects les droits sur le sucre, sur le vin, et autres objets de consommation.

LE PÈRE DUPONT.—Comme on paye les contributions indirectes peu à peu, et que l'impôt se confond avec le prix de la marchandise, on paye ces contributions presque sans s'en apercevoir. On peut même dire de plusieurs impôts indirects qu'on ne les paye que lorsqu'on le veut bien. Personne n'est obligé de fumer ou de boire de l'eau-de-vie, ni même à la rigueur de manger de sucre.

PIERRE.—Et le papier timbré ?

L'INSTITUTEUR.—Le papier timbré (ou le timbre) est un impôt sur les actes ou sur les affaires, de même que l'enregistrement. Ce dernier a pour effet de donner une date certaine à l'acte, c'est-à-dire que personne ne peut se tromper ni tromper les autres sur la date d'une affaire. Or une date est souvent une chose bien importante.

LE PÈRE DUPONT.—Le service que l'enregistrement nous rend est bien cher quand le droit est proportionnel.

L'INSTITUTEUR.—C'est que l'Etat a besoin de beaucoup d'argent, il a tant de dépenses ! Il varie les impôts, recherche et impose toutes les sources de revenu, taxe la plupart de nos consommations, se fait payer séparément presque tous les services qu'il rend.

On a demandé : pourquoi cette variété d'impôts ? ne vaudrait-il pas mieux n'avoir qu'un impôt unique, qu'on rendrait proportionnel au revenu de chaque citoyen ?

A cette question on a répondu ainsi :

D'abord, il y aurait, malheureusement, beaucoup de

personnes qui ne déclareraient pas le vrai chiffre de leur revenu (ils atténueraient), de sorte que les honnêtes gens qui auraient dit la vérité payeraient plus que ceux qui auraient menti.

Puis dans beaucoup d'industries et de commerce on ne sait jamais exactement d'avance ce qu'on gagnera. On ne pourrait donc pas dire l'exacte vérité.

Enfin, avec un impôt unique, les sommes à payer à la fois seraient un peu grosses pour certaines personnes ; cela pourrait gêner les affaires.

En établissant une variété d'impôts, on espère les répartir avec moins d'inégalité et en même temps rendre le fardeau plus supportable."

MAURICE BLOCK.

—(Magasin d'éducation et de récréation.)

(à continuer.)

### Un sou de rente.

Quand on dépense un franc, on se sépare d'un sou de rente perpétuelle.

Beaucoup de prodiges, s'ils s'arrêtaient longtemps et souvent sur cette remarque, deviendraient peut être avarés, comme on voit des passagers, lorsque la nacelle penche d'un côté, se jeter à l'autre et y chavirer.

Que de jeunes gens prennent de bonne heure, sans y prendre garde, la manie d'entrer dans un café dès qu'ils rencontrent un camarade, pour se faire servir mazagrans, chartreuses, vin chaud ou bocks, sous prétexte d'une soif qu'ils n'ont pas ! Que de jeunes femmes, au milieu du jour, sous prétexte de faim ou de langueur d'estomac, cèdent à l'envie d'une friandise, et consomment, au détriment de leur santé, tartes, brioches, petits fours, fruits glacés !

Double faute ! La soif et la faim, sollicités à contre temps, finissent par contracter la mauvaise habitude de se réveiller aux heures où elles auraient dormi ; ce qui était fantaisie, caprice, mode, imitation, se transforme en nécessité et tyrannie : d'où il suit que tous les jours, à la même heure, un sou, deux sous, trois sous de rente tomberont dans le gouffre des regrets, sans compter les désordres de l'estomac et de la digestion.

Et le chapitre des imprévus, qui offre tant de sections, de sous-sections, d'articles, de sous articles et de paragraphes ! En voici un qui ne finirait pas si l'on ne veillait sur lui avec l'intention incessante des sentinelles sur la ligne des grands gardes.

Exemples :

—Cher ami, ou vas-tu ?

—Au Musée, passer quelques heures ; après quoi j'irai demander à dîner chez ma vieille cousine.

—Toujours sage, ce cher Alfred ! Quant à nous, la passion nous a pris d'aller à Saint-Germain faire une promenade en forêt, pour nous plonger dans un bain d'air pur, après six mortels jours d'assiduité au bureau. Mais j'y songe : Paul est malade ; prend sa place dans la calèche, tu admireras la belle nature au lieu des chefs d'œuvre des arts. Cette étude vaut bien l'autre. Est-ce dit ? Allons, un bon mouvement pour des amis !

Et le soir Alfred constate, en déposant sa bourse sur la cheminée qu'il a dispersé de vingt-cinq à trente sous de rente dans une partie de campagne dont il n'avait pas besoin, n'étant rentré à Paris que de la veille.

Et d'un ! —Encore un autre :

—Quel plat du jour, garçon ?

—Un navarrin, Monsieur.

—Hum ! il fait bien chaud aujourd'hui pour des sauces substantielles et des farineux gras ?

—Si Monsieur prenait auparavant une tranche de melon ? on le dit délicieux.

—Est-il bien frais ?  
 —Dans la glace.  
 —Eh bien, soit !  
 Le melon arrive et reçoit un accueil distingué.  
 Après quelques minutes, le garçon revient avec un navarin fumant :  
 —Comment Monsieur a-t-il trouvé le melon ?  
 —Bon, mais un peu froid ; je craindrais...  
 —Pourquoi Monsieur ne demanderait-il pas un verre de madère ? cela cuit le melon.  
 —Oui, en effet, donnez-m'en ; je craindrais un embarras dans la digestion.  
 Et voilà au moins deux ou trois sous de rente qui ont disparu grâce aux conseils intelligents du garçon. Vous n'aviez cependant que l'intention de prendre le dîner ordinaire. Ah ! l'imprévu !

Ce ne sont point les péchés capitaux qui dissipent les sous de rente ; ils effrayent avec leur grosse laideur et leurs longues griffes ; à les voir, on serre son or. Les simples peccadilles sont autrement habiles à décrocher les pièces blanches avec leur mine engageante et leur patte de velours. La vanité ruine plus de gens que l'orgueil ; et par de menues sommes sans importance apparente ! C'est là qu'il faut veiller.

Que chaque dimanche, avant de garnir la bourse, on fasse un léger examen de conscience sur les sous de rente échappés durant la semaine, qu'on mette en note le chiffre de ces fantaisies, de ces inutilités, de ces besoins factices qui naissent et renaissent sans cesse, on sera stupéfait, en fin d'année, du nombre de ces sous qui courent le monde en tous sens.

La perte d'un seul sou de rente répétée cent fois dans un an, depuis l'âge de vingt jusqu'à celui de soixante ans représenterait, en y comprenant les intérêts à 5 pour 100, plus de six cents francs de revenu, que beaucoup de gens seraient heureux de trouver dans leur vieillesse, ou avec lesquels, s'ils n'en ont pas besoin, ils pourraient honorer leur mémoire en assurant perpétuellement, après eux, le pain quotidien, à six ou sept infirmes.—*Magasin pittoresque.*

**Dictionnaire technologique.**

(suite).

**CHÉPU, s. m. Tonn.**—Billot sur lequel le tonnelier travaille le bois.  
**CHEVALEMENT, s. m. Arch.**—Etat qui sert à soutenir la partie d'un bâtiment qu'on reprend en sous œuvre.  
**CHEVALET, v. a. et n.**—Faire usage d'un chevalet.—Etayer avec des chevalements.  
**CHEVALET, s. m. Tech.**—Tout instrument servant à maintenir l'ouvrage élevé ou abaissé, afin de rendre le travail plus facile. Chevalet de corroyeur, de scieur de bois.  
**CHEVACHEMENT, s. m. Constr.**—Croisement de deux pièces.  
**CHEVILLAGE, s. m.**—Action de cheviller.  
**CHEVILLE, s. f.**—Morceau de bois ou de fer long et arrondi dont on se sert pour boucher ou assembler.  
**CHEVILLER, v. a.**—Clouer, assembler avec des chevilles.  
**CHVILLETTE, s. f. Reliuro.**—Morceau de cuir plat et troué que le relieur met sous le cousoir pour attacher les nerfs du livre.  
**CHEVIETTE, s. f. Techn.**—Châssis assemblé sur le sommier au haut de la scie du scieur de long.  
**CHEVRON, s. m. Chap.**—Pièce de bois assemblée par couples et formant le toit d'une maison.  
**CHEVRONNER, v. a. et n. Charp.**—Faire ou poser des chevrons.  
**CHEN, s. m. Techn.**—La pièce de l'arme à feu qui s'abat sur la capsule.  
**CHIPAGE, s. m. Techn.**—Opération qui consiste à faire tremper les peaux dans une dissolution de tan.  
**CHIPPER, v. a. ou n.**—Donner le chipage à des peaux.

**AVIS OFFICIELS.**



**Ministère de l'Instruction publique.**

**NOMINATIONS.**

PROFESSEUR DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 28 août dernier, nommer M. Gustave Gagnon, professeur de musique à l'école normale-Laval en remplacement de M. Ernest Gagnon, démissionnaire.

**COMMISSAIRES D'ÉCOLES.**

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 29 juillet dernier, faire les nominations suivantes, savoir :

- Cité de Québec, (catholiques) François-Léon Gauvreau, écuyer, nommé de nouveau.
- Cité de Québec, (protestants) le révérend Charles Hamilton, nommé de nouveau, en vertu des pouvoirs conférés au lieutenant-gouverneur par la 17e clause, chapitre 16, 32 Victoria.
- Comté de Yamaska, Saint-François.—Louis-Marie Blondin, en remplacement d'Étienne Boucher, décédé. Il n'y a pas eu d'élection dans le temps prescrit par la loi.
- Comté d'Outaouais, Hull, pour les catholiques.—MM. Moïse Daigneau, Moïse Trudelle et Emeri Perrin.
- Pour les protestants.—MM. Ruben Perkins, Christopher Wright et William Powley, en vertu des pouvoirs conférés au lieutenant-gouverneur par la 38e Victoria, clause 82, chapitre 79 et 32 Victoria, clauses 16 et 17.
- Comté de Pontiac, village de Shawville.—MM. Arthur Lyon, James Hodgins, Edward Hodgins, Donald McTea et J. Shaw, municipalité nouvelle.
- Comté de Pontiac, village de Quyon.—MM. Walton Smith, Joseph Amms, William Logue, James Kerivan et Henri Porteous, municipalité nouvelle.

- Par ordre en conseil en date du trente juillet dernier :  
 Comté de Richelieu et Saint-Hyacinthe, Saint-Louis.—MM. Antoine St.-Martin, Jean Golin, Octave Beaudreau, Diogène Laplante et Joseph Lagassé, municipalité nouvelle.
- Comté des Deux-Montagnes, Saint-Hermas.—M. Benjamin Beauchamp, en remplacement de M. Ferdinand Pagé, sorti de charge. Il n'y a pas eu d'élection dans le temps prescrit par la loi.
- Comté d'Arthabaska, Chester-Est.—MM. François Dupuis dit Gilbert et Phidimo Noël, nommés de nouveau. Il n'y a pas eu d'élection au temps prescrit par la loi.
- Comté d'Hochelega, village Delisle.—Le Révérend François-Louis-Taurède Adam, MM. Joseph Hilaire Doré, Edmond Brown, Silfrid Delisle et Michel Vallée, municipalité nouvelle.
- Comté d'Outaouais, Ripon.—1° Ferdinand Deguire, en remplacement d'Appollinaire Vallée, sorti de charge ; 2° M. Octave Chartrand, nommé de nouveau ; 3° et en vertu de la 48ème clause du chapitre 15, M. François Brazeau, en remplacement de Maximo Sabourin, absent de la municipalité. Il n'y a pas eu d'élection dans le temps prescrit par la loi.

- Et par ordre en conseil, en date du 18 courant :  
 Comté de Bellechasse, Saint-Valier.—MM. Anaclét Roy et Hubert Roy, le premier en remplacement de lui-même, et le second en remplacement de M. Olivier Dallaire.
- Comté de Chicoutimi, Chicoutimi.—M. Michel Caron et le révd. M. D. Racine, en remplacement d'eux-mêmes, et M. Jean Langevin, en remplacement de M. Eugène Tremblay.
- Comté de Chicoutimi, Harvey.—MM. Nichol Harvey et Onésime Bolduc, en remplacement de MM. Eliso Bolduc et Eliso Simard.
- Comté de Drummond, West Wickham.—MM. Thomas Torney et François-Xavier Plante, en remplacement de MM. Pierre Bucket et Octave Mauvais.
- Comté de Kamouraska, Sainte-Anne Lapocatière.—MM. L. Alfred Paquet et Pierre Grondin, le premier en remplacement de M. Valier Potvin, et le second en remplacement de lui-même.
- Comté de Kamouraska, Saint-Alexandre.—MM. Ignace Guérette et François-Xavier Pelletier, en remplacement d'eux-mêmes.
- Comté de Montcalm, Saint-Esprit.—Le révd. M. Michel Charron, en remplacement de lui-même, M. Elzéar Pelletier, en remplacement de M. Narcisse Lamarche et M. André Audy, en remplacement de N. Merrier.

Comté de Saguenay, Saint-Joseph de Moisie.—MM. Octave Ouellet, L. Gagnon, Pierre Lafrance, Magloire Aubut et François Leclere.  
Comté de Soulanges, Saint-Polycarpe.—M. Antoine Pharaud, nommé de nouveau, et M. Napoléon Bourbonnais, en remplacement de M. Antoine Bourbonnais.

Et par un autre ordre en conseil, en date du 19 août dernier :  
Comté de Chicoutimi, Anse Saint-Jean.—MM. Janvier Desgagné, Evagres Tremblay et Patrice Fortin, le temps d'exercice des deux premiers devant dater de juillet, mil huit cent soixante-et-quatorze, et le troisième en remplacement de M. Zéphirin Desgagné.

Comté d'Outaouais, Smeyerstad.—MM. Antoine Bruno, père, Charles d'Amour, père, Joseph Truesdell, père, Charles Robitaille et Joseph Truesdell, fils.

Comté de Stanstead, Standead (village).—MM. J. B. Daly et G. W. Cowlie, nommés de nouveau, et E. R. Johnson, nommé aussi de nouveau.

### SYNDICS D'ÉCOLES.

Par un ordre en conseil, en date du 30 juillet dernier :  
Comté d'Outaouais, Saint-Étienne de Chelsea, M. Gardner Church, en remplacement de M. John Hudon, sorti de charge. Il n'y a pas eu d'élection dans le temps prescrit par la loi.

Par un ordre en conseil, en date du 18 août dernier :  
Comté de Drummond, Saint-Germain de Grantham.—MM. James Duncan, J. P. Wilson et Ambroise Duncan.

### MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

#### ÉRECTIONS ET ANNEXIONS.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par un ordre en conseil du 30 juillet dernier, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 30<sup>ème</sup> clause du chap. 15 des statuts révisés du Bas-Canada :

1<sup>o</sup> Ériger en municipalité scolaire distincte, la nouvelle paroisse de Saint-Louis, située partie dans le comté du Richelieu et partie dans le comté de Saint-Hyacinthe, avec les mêmes limites qui lui ont été assignées par proclamation en date du 20 avril dernier, pour les autres fins civiles.

2<sup>o</sup> Par un autre ordre en conseil en date du 29 juillet dernier, ériger en municipalité scolaire distincte, le village de Quyon, dans le comté de Pontiac, avec les mêmes limites qui lui ont été assignées comme municipalité rurale.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 19 août dernier :

1. Distraire de la municipalité de Grenville, dans le comté d'Argenteuil, tous les lots du onzième rang de la dite municipalité, depuis la ligne de séparation entre le quatorzième et le quinzième lot, jusqu'à la ligne qui sépare le vingt-septième du vingt-huitième lot pour les annexer pour fins scolaires à la municipalité de Harrington, numéro un dans le même comté.

2. Distraire de la municipalité scolaire de la paroisse de Sorel, dans le comté de Richelieu, les Iles Madame, Ronde et aux Ours, dans le comté de Berthier, pour les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de municipalité scolaire de l'Ile Madame.

3. Ériger en municipalité scolaire distincte les cantons de Dillon, Emberton, Chesham et Clinton, dans le comté de Compton, avec les mêmes limites qui leur sont assignées comme cantons susdits.

4. Distraire de la municipalité scolaire de Templeton, dans le comté d'Ottawa, les lots depuis le numéro un jusqu'au numéro quatorze de la neuvième concession, les lots depuis le numéro un jusqu'au numéro vingt-huit de la dixième concession, et les onzième, douzième et treizième concessions de la dite municipalité pour les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de municipalité scolaire de Smeyerstad.

### DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

#### BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>ère</sup> classe (F) : Mlles. Carine Benoit, Olive-Eliza Biscornet, Cecilia Bonin, Lamarche-Joséphine Bricault, Marie-Lauvergnie Châtifour, Rose-de-Lima Chaput, Joséphine Charland, Rosalie Cyr, Marie D'Aoust, Elisabeth Demers, Marie Deprince, Marguerite Desrosiers, Arzelle Dumas, Parmélia Duquette, Olivine Faubert, Rose-de-Lima Gareau, Edwidge Gascon, Caroline Gauthier, Ludivine Généreux, Hermine Gravel, Vitaline Grenet, Emma Jacques, Angélique Lagarde, Marie Laventine, Euphrasie Lavoie, Elizabeth Lavoie,

Malvina Leclaire, Clésire Leroux, Sophie Levasseur, Vélina Magnan, Aimée Martin, Eugénie Martineau, Christine McMurray, Eudoxie Malvina Ménard, Louise Marier, Cordellie O'Regan, Adeline O'Regan, Adeline Paré, Eugénie Paré, Mathilda Dalpe-Pariseau, Rose-Alvina Picard, Océline-Anoxine Pissounault, Alphonse Proulx, Julie Hecart, Amélie Roy, Aurélie Surprenant, Aurélie Thérien, Sophie Trottier, Georgiana Vien et M. Hector Legendre.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> classe (F) : Mlles. Flore Lamarche-Bricault, Angéline Brissette, Esther Guillerier, M. Rosanna Desmarais, Exilda Dulude, M. Anna Fichaud, Marie Girouard, Malvina Goyette, Cécilie Lachapelle, Azilda Lapointe, Azeline Laporte, Alexandrina Perrault, Marie-Jeanne Riberdy, Azilda Trudel et Anatole Ecremont.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> classe (A) : Mlles. Catherine Flemming, C.-Bridgett German et Catherine McGee.

#### BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

ACADÉMIE, 1<sup>ère</sup> classe (A) : M. S. H. Parsons.

ÉCOLE MODÈLE, 1<sup>ère</sup> classe (A) : M. John-Heith Austin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>ère</sup> classe (A) : Mlles. Isabella Armstrong, Lavinia-C. Cairns, Flora Cook, Janet Elder, Christina-Ann Ford, Ellen Gamble, Elizabeth-Marg. Gardiner, Maria-W. Greer, Marie-Henriette Groulx, Nalda Groulx, Frances Hall, Isabella-McDonald, Anne-Jane McDowell, Jessie McEwen, Mary-Jane McGarth, Sarah-Jane McGibbon, Ellen-Jane McKardy, Eureka McLachlan, Charlotte MacMartin, Eliza-Mary Maher, Evelyn-Mary Miller, Lizzie-Catherine Teskey.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> classe (A) : Mlle. Mary Armstrong.

#### BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES.

ÉCOLE MODÈLE, 1<sup>ère</sup> classe (F) : Mlles. Caroline Lanouette, Marie-Ovide Mayrand, Séverine Dureault, Cécilia Laliberté.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>ère</sup> classe (F) : Mlles. Anna Proulx, Céline Boisvert, Elmire Vigneault, Hélène Tourigny, Marie-Alda Noël, Elzire Désilets, Marie-Louise Désilets, Arline Beaumier, Philomène Gaudet, Octavie Bourk, Marie Trudel, Eugénie Champonx, Marie-Vincentine Raymond, Emilie Robidas, Marie-Anne Rousseau et Hermasée Caron.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> classe (F) : Mlles. Marie-Elizabeth Jutras, Sophie Bergeron, Eutichienne Gauthier, Agnès Dubé, Marie-Arline Bureau, Alvina Normandin, Marie-Albina Bellemare, Hortense Provencher, Joséphine Provencher.

#### BUREAU DE SHERBROOKE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> classe (A) : Mlles. Mary A. Bailey, Martha Mankittrick, Julia-A. Sharman.

#### BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>ère</sup> (F) : Mlles. Césarie Caouette, Marie Jutras, Joséphine Laurin, Florentine Lachance, Albertine Manseau et Edouardina Milette.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> classe (F) : Mlles. Virginie Bouthillet, Marie Bernabé, Exilda Dion, Emélie Gagné et Virginie Poisson.

#### BUREAU DE GASPÉ (Iles de La Madeleine).

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> classe : Mlle. Marie-Zoé Delaney, et MM. Paul Duclot et Camut Leblanc.

#### BUREAU PROTESTANT DE GASPÉ, (Percé.)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> classe : Edward W. Beck.  
4 août 1874.

#### BUREAU DE KANDORASKA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> classe (F) : Céline Beaulieu, Marguerite Bois, Clémentine Côté, Zélie Dery, Marie Céline Bouchard, Arthémise Dubé, Marie Hélène Joubert, Marie Cécile Martin, Lucie Morin, Vénérande Roy, Georgina St. Pierre.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> classe (F) : Célestine Beaulieu, Georgiana Bérubé, Thècle Chamberland, Thomas Côté, Christine Desjardins, Aimée Rioux.  
3 août 1875.

#### BUREAU DE CHICOUTIMI, (catholique).

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> classe (F) : Marie Henriette Clara Label, Emélie Pilote.  
3 août 1875.

#### BUREAU DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> classe (F) : Céline Bouchard, M. Julia Gaudrault, Henriette M. Simard.  
Baie St. Paul, 3 août 1875.

BUREAU DE WATERLOO (Protestants.)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> classe (A) : Mlles. Mattie Flanders, Emma Lawrence, M. Frank P. Lawrence, Mlles. Lizzie Latimer, Sarah M. Smith.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>de</sup> classe (B) Priscilla Dalpe, 7 août 1875.

Information demandée.

Le soussigné désire connaître la résidence de M. Daniel Partenay, instituteur.

M. CARON,  
Inspecteur d'écoles.

Saint-Jean, P. Q., 22 juillet, 1875.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, AOUT ET SEPTEMBRE, 1875.

Carte de la Nouvelle-France pour servir à l'étude de l'histoire du Canada.

Par M. P. M. GENEST.

Nous avons sous les yeux un exemplaire de cette nouvelle carte que M. Genest vient de publier.

C'est un travail considérable, plein de recherches et d'heureuses solutions, très-précieux surtout pour nos maisons d'éducation. Nous sommes maintenant forcés d'étudier l'histoire de notre pays,—cette période surtout qui s'étend depuis la découverte jusqu'à la conquête,—sur les cartes modernes, où presque tous les noms sont changés, et où le théâtre précis des grands faits historiques est à peine indiqué, lorsqu'il n'est pas complètement passé sous silence. On comprend la difficulté qu'il y a à suivre les différentes phases de notre histoire, qui se sont accomplies sur un aussi vaste territoire, lorsqu'en n'a que sa propre imagination pour en établir l'exacte topographie. Le beau travail de M. Genest vient trancher du coup cette difficulté. Sa carte de la Nouvelle-France, préparée avec un soin minutieux, est dressée uniquement au point de vue historique. Elle rétablit tous les anciens noms disparus ou en partie effacés des cartes de nos jours. Elle présente, par ses nombreux détails topographiques et chronologiques, un panorama complet de la colonie depuis ses commencements jusqu'à notre époque, et nous met sous les yeux toutes les phases par lesquels son développement s'est accompli.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette carte pour se rendre compte de la somme énorme de travail et de recherches qu'a dû nécessiter son exécution. Elle contient les noms de toutes les tribus sauvages qui occupaient les territoires de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre; l'itinéraire du premier voyage de Cartier; les principales découvertes de Champlain, du père Druillettes et d'autres missionnaires: l'expédition de Duluth chez les Sioux; la route suivie par Marquette et Joliet à la recherche du Mississipi. Sur une carte supplémentaire représentant la Louisiane, on trouve l'itinéraire des expéditions de Soto, et celui du voyage de l'intrépide Cavalier de la Salle, avec indication de l'endroit précis où il fut assassiné.

La carte de la Nouvelle-France donne en outre, avec une précision qui ne peut être que le fruit de recherches excessivement laborieuses, l'emplacement des forts avec le nom du fondateur et l'époque de la fondation, l'indication des endroits historiques, la position des anciens établissements, les lieux des principaux naufrages.

L'emplacement de plusieurs des anciens forts avait fait jusqu'ici le sujet de plusieurs contestations intéressantes, il est vrai, mais peu fertiles en résultats certains. Le travail de M. Genest a, croyez-nous, résolu cette question d'une manière irréfutable; il a, dans tous les cas, jeté une vive lumière sur certains endroits et certains faits restés jusqu'ici dans l'ombre.

Cette carte qui a un peu plus de 5 pieds sur 4, se complète enfin par les anciens plans de Québec et de Montréal et par une vue de la vieille cité de Champlain prise en 1668.

Nous espérons que M. Genest trouvera, dans le public, une juste appréciation de son mérite, et qu'il recevra, de la part de ceux surtout qui ont en main l'éducation de la jeunesse, tout l'encouragement auquel ses travaux intelligents lui donnent un droit incontestable.

La carte de la Nouvelle-France se vend, en feuille \$3.00; montée, \$1.50.

Distributions de prix dans les écoles normales.

La distribution des prix, à l'école normale Laval s'est faite le 25 juin. Notre absence de la ville nous a empêché d'assister à cette solennité: nous empruntons le compte rendu au *Canadien* du 26.

« Nous avons eu, hier soir, l'avantage et le plaisir d'assister à la distribution des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs. Un auditoire composé de l'élite de notre société québécoise s'était fait une douce obligation d'applaudir au succès des lauréats et de donner une preuve éclatante de son vif intérêt à la cause de l'éducation supérieure. L'étroit espace réservé au public était littéralement encombré. L'on remarquait dans l'auditoire M. le Grand-Vicaire Cazeau, qui présidait à la séance, le Rév. M. Auclair, curé de Québec, M. l'abbé Octave Audet, chapelain au couvent de Jésus-Marie de Sillery, M. l'abbé Nap. Laliberté, le Rvd. M. Drolet, M. et Mde. Pantaléon Pelletier, Madame Juge Duval, M. et Madame Docile Brousseau, etc., etc.

M. D. Dufrène, ancien élève, ouvrit la séance par l'exécution d'une mélodie de Lafébuure-Wéley, exécutée de main de maître. Vint ensuite la distribution des prix aux élèves de la seconde division. Avec ce goût exquis qui fait, pour ainsi dire, partie des privilèges de nos grandes institutions, l'on avait su obvier à ce qu'une distribution de prix n'ait de monotone, par un choix de morceaux de chant et de déclamation heureusement distribués par tout le programme.

Les chœurs de *Faust*, et du *Prophète* (les patineurs) ont été applaudis à outrance.

M. Ernest Lavigne exécuta, sur le cornet, à piston la célèbre composition d'Arban, *Il Crociato*. M. Lavigne se joue admirablement bien des difficultés les plus ardues avec une merveilleuse facilité. Aussi fallait-il entendre la bruyante salve d'applaudissement dont l'a salué l'auditoire.

M. Elie Tremblay mérite, à tous les égards, les plus chaudes félicitations pour le talent avec lequel il a déclamé les deux charmantes chansonnettes qu'on lui avait réparties. La première, *Une scène d'omnibus*, lui a valu un plein succès, et sa chansonnette du *Maître de Musique* a soulevé un tonnerre d'applaudissements. Cette pièce est d'un comique superbe. M. Tremblay possède un véritable talent que l'étude et l'application rendront de plus en plus brillant. Les braves de l'assistance doivent être pour ce monsieur une belle récompense.

N'oublions pas M. A. Tanguay, qui nous a déclamé à perfection l'uno de ces fraîches nouvelles de J. Janin: *Le poète et le chien parasite*.

« Les trois souhaits » de B. Sullo et « Renard et Corbeau » ont été fort bien rendus par le chœur des élèves-instituteurs. Ce sont deux délicieuses chansonnettes.

Il fut procédé ensuite à la collation des diplômes.  
DIPLOMES-ÉCOLE-MODÈLE.—MM. Joseph-Alfred Bergeron, Louis-Antoin Génereux, Damaso-Ferdinand Bélanger, Amédée-Louis-George Tanguay, Pierre Beaupré, Joseph Clovis Pagé, François-Xavier Gravel, Joseph-Télesphore Germain, Joseph Alphonse Proteau, et Joseph Arthur Maguire.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.—MM. Joseph Arthur Tremblay, Hermé-négilde Dick, Elie Tremblay, Louis-Philippo Dubé, Wilfrid

Méthot, Joseph Côté, Joseph-Flavien Beaulieu, Alfred Ulric Germain, Jean-Joseph Pagé et Félix-Alphonse Legendre.

**PRIX DE LECTURE.**—Médaille Dufferin : Médaille d'argent ; M. Amédée Tanguay. Médaille de bronze ; M. Elie Tremblay.

**PRIX DU PRINCE DE GALLES.**—M. Alfred Bergeron.

M. Amédée Tanguay prononça alors le discours d'adieu et, M. le G. V. Cazeau termina séance par une allocution à MM. les élèves les félicitant de leurs succès, présages heureux de l'avenir."

Pour les élèves institutrices, la distribution des prix a eu lieu le 28 juin, au monastère des Ursulines. Voici ce que dit à ce sujet le *Courier du Canada* du 30 du même mois :

"Nous avons donné, dans notre dernier numéro, les noms des institutrices de l'école normale-Laval qui ont reçu leurs diplômes pour école élémentaire et pour modèle. Ces diplômes ont été distribués en séance très solennelle, aux Ursulines, lundi après midi.

La salle était littéralement comble.

Quand on songe au fait que le cours, à l'école normale, n'est que de deux ans, on est étonné de tout ce que l'on peut accomplir en si peu de temps. Il est vrai de dire que M. le principal et messieurs les professeurs de l'école sont des maîtres véritablement supérieurs, et qu'ils n'épargnent ni leur temps ni leurs peines dans l'accomplissement de leur tâche. Ajoutons encore qu'ils sont admirablement secondés par les dames religieuses ursulines.

L'espace ni le temps ne nous permettent d'entrer dans de longs détails sur la séance de lundi. Disons pourtant que mademoiselle Blanche Passage a chanté avec beaucoup de goût une ballade d'Auber, et que mademoiselle Marie Voyer a déclamé avec un talent et un sentiment vraiment extraordinaires une des délicieuses poésies d'un auteur trop peu connu ici, madame Marie Jemma. Mademoiselle Voyer a aussi lu le discours de remerciements, et a donné des explications sur la méthode Zaba dans un langage très-clair et avec une prononciation parfaite. En l'entendant on croirait entendre une grande dame de Tours ou de Blois. La tenue des élèves, comme toujours, était excellente. Une seule année passée aux Ursulines donne à une jeune personne un cachet de distinction et de modestie qui ne s'efface pas.

M. le grand-vicaire Cazeau, avec sa bienveillance accoutumée, présidait la séance. Comme l'a parfaitement dit mademoiselle Voyer, sur la scène les figures changent souvent, mais les mêmes personnes d'élite viennent chaque année témoigner, par leur présence aux distributions de prix de l'école normale, de leur intérêt constant pour la cause de l'éducation. M. le G. V. Cazeau se prête avec une complaisance qui ne se dément pas aux exigences qui lui sont imposés comme représentant de S. G. Mgr. l'archevêque. Les paroles toutes paternelles qu'il a adressées aux élèves ont été écoutées avec une attention recueillie et couvertes d'applaudissements."

À l'école normale Jacques Cartier la distribution des prix, le 26 juin, n'a pas été publique. Les diplômes suivants ont été octroyés :

**Académie.**—MM. Laurendeau, Aubin et Brassard.

**École modèle.**—MM. Boisvert, Baril, Dupuis, Cardinal, E. Roy et G. Aubin.

**École élémentaire.**—MM. Desrosiers, Goyette, Généreux et Brien.

À l'école normale McGill, la distribution des prix et la collation des diplômes se sont faites le 25 juin.

Voici la liste des élèves qui ont reçu des diplômes :

**Académie.**—Ernest M. Taylor et Andrew Stewart, (Prix Dufferin) ; David M. Gilmore.

**Écoles modèles.**—Marguerita Francis, Martha Warsaw (Médaille du prince de Galles) ; Grace Hendrie, Alma Jubb, Georgina Hunter, Elisabeth Ross, Beatrice Graham, Fanny Edwards, Alexander Weir, Jessie Weir, Jessie Algar, Blanche Smith, Catherine Harper, Margaret Williams, Louisa Woods, Alexander Struthers, Mary Ann Dawson, Robert Struthers, Emma Charlton, Jessie Mavor, Julia Sutton, Agnes Smith, Mary Marshall, Mary Scrogge, Charlotte Currie, Margaret Maguire, Mary Allan.

**École élémentaire.**—Harriet Bothwell, Clarissa Butler, Mary J. Publes, Honora Sheehan, Margaret H. Stowart, Christian Richardson, Mary E. Armitage, Francis C. Hancey, Eva Stigsby, Alico Ball, Isabella Dunkerley, Isabella E. Cairnie,

Agnes Muir, Georgio Fuller, Elisabeth Scott, Alico E. Perrin, Mary M. Gordon, Elisabeth Mcalley, Elizabeth Malthy, Mary J. Wilkinson, Louisa A. Carrigan, Elizabeth M. Fraser, Deelt Shufelt, Abbie Squire, Janet Turner, Caroline Dawson, Agnes Greenshields, Elizabeth Tickel, Francis M. Cuttor, Emma J. White, Mary A. Stephen, Anno M. Condie, Emma V. Shufelt, Ida Lyons, Alexander Dey, Mary A. Curran, Elizabeth Baker, Grace B. Harper, Maria C. Brown, Rebecca Gillis, Carmen Walker, Eugénie Auger, Helen McClaughlin.

### Bulletin bibliographique.

**GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE, à l'usage des écoles chrétiennes de la puissance du Canada,** par les frères des écoles chrétiennes ; cahier gr. in 40, 100 pages ; Montréal, rue Côté ; prix \$1.50.

Nous saluons avec un plaisir véritable l'apparition de cette nouvelle géographie que nous désirions depuis longtemps pour nos maisons d'éducation.

Le cahier que nous avons devant les yeux et que nous avons parcouru en entier, est rédigé avec beaucoup de méthode et de clarté. Il contient près de cinquante grandes gravures insérées dans le texte et 35 cartes coloriées, admirablement exécutées. Typographie soignée, papier très fort, cartonnage solide et élégant, rien ne semble avoir été épargné pour faire de ce cahier une œuvre irréprochable. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir toute l'importance qu'a un livre de ce genre pour l'étude de la géographie. De nos jours où les leçons d'intuition (*object lessons*) sont, avec droit, en si grande faveur, on comprend l'avantage que donne aux élèves le fait d'avoir sous les yeux un ouvrage où le texte offre, en regard, une carte des lieux dont ils ont à apprendre la description, et des gravures qui leur signalent les faits principaux sur lesquels leur mémoire doit s'exercer. Ce cahier n'est pas, à proprement parler, une nouveauté ; nous nous souvenons d'avoir étudié notre géographie, il y a quelque vingt-cinq ans, dans un atlas de ce genre ; mais c'était dans une école anglaise, et les écoles de notre langue, n'avaient jamais eu jusqu'à cette année, le même avantage. Et puisque nous sommes sur ce sujet, nous devons faire cette remarque pénible que dans les institutions anglaises la plupart des livres de classe sont infiniment supérieurs aux nôtres sous tous rapports. Depuis quelques années, cependant, plusieurs personnes dévouées, parmi lesquels viennent, en première ligne les frères des écoles chrétiennes et des professeurs de nos écoles normales, ont consacré leur temps à perfectionner nos livres de classe et à les rendre aussi pratiques que ceux des écoles anglaises.

Pour ce qui est du cahier qui nous occupe, nous devons dire qu'il laisse bien en arrière tout ce que nous avons eu jusqu'à ce jour, dans ce genre, au Canada. Les cartes sont extrêmement nettes et complètes ; elles ont deux échelles, l'une pour les milles et l'autre pour les kilomètres. Les gravures, exécutées à Montréal, sont fort réussies, et la typographie ne laisse rien à désirer. Enfin ce cahier, à part ses mérites intrinsèques, a tout ce qu'il faut pour attirer l'attention et charmer l'œil des enfants. C'est une qualité qui a plus d'importance qu'on ne le croit généralement.

**COURS DE LECTURE À HAUTE VOIX, ou Leçons pratique de lecture française et de prononciation, préparées spécialement pour les écoles canadiennes,** par l'abbé P. Lagacé principal de l'école normale-Laval, à l'usage des écoles normales et des pensionnats. 1 vol. in-12, 360 pages. Aussi, *Abrégé* du même ouvrage, à l'usage des écoles modèles et élémentaires. 1 vol. in-12, 144 pages ; Québec, A. Côté et Cie., imprimeurs, 1875.

Cet ouvrage n'est pas un livre de lecture ordinaire, c'est-à-dire un recueil de morceaux gradués pour exercer l'élève sur la lecture. Il va plus loin, il est destiné à enseigner la prononciation française et la lecture à haute voix. Sous ce rapport, il nous paraît unique dans son genre et appelé à combler un vide qui a existé jusqu'ici dans cette branche d'enseignement.

M. Lagacé trouve dans la lecture à haute voix trois éléments principaux, *les sons, la prononciation et l'expression* ; ce sont donc trois degrés à parcourir pour arriver à bien lire, et c'est cette division que l'auteur a adoptée pour son ouvrage. Tous ces morceaux sont choisis et gradués à ce point de vue. Dans ce pays, — et c'est un défaut que beaucoup d'autres pays partagent avec nous, — on attache trop peu d'importance à l'art de lire à haute voix et, par suite, à l'art de parler en public. Car celui qui lit mal à haute voix, parle mal, généralement ; les exceptions sont assez rares. Or combien de talents réels sont

restés constamment enfermés dans un cercle de médiocrité parce qu'il leur manquait précisément ce complément de toute éducation, la prononciation, et parce que les excellentes choses qu'ils avaient à dire étaient en quelque sorte dépréciées par la manière rude et incorrecte avec laquelle elles étaient présentées.

Ici surtout, ce défaut est encore augmenté par des habitudes locales, et par le mélange des deux langues que nous rencontrons partout. Le livre de M. Lagacé combat ce défaut et donne les règles à suivre pour s'en corriger.

En un mot, cet ouvrage est fait exclusivement pour notre pays et à notre point de vue, bien que la méthode d'après laquelle il est conçu puisse s'appliquer à tous les pays où se parle notre langue.

Avec cette méthode, dont l'auteur a fait lui-même l'expérience, l'élève se défait promptement de ses défauts de prononciation, et après un temps relativement court, il peut lire à haute voix ou parler en public très-avantageusement : son articulation est nette et forte, sa prononciation irréprochable, et son expression tout à fait naturelle.

Nous avons beaucoup de plaisir à recommander ce livre que nous croyons appelé à rendre un service immense à notre pays en lui enseignant à parler sa langue dans toute sa pureté.

LES VENGEANCES, POÈME CANADIEN, par M. L. P. Lemay. 1 vol. gr. in-12, 350 pages. Québec, C. Darveau, 1875.

Dans un prochain numéro, nous tiendrons d'analyser ce volume qui nous paraît très inférieur à ce que M. Lemay avait écrit jusqu'à ce jour.

**Bulletin des publications nouvelles.**

LA REVUE AGRICOLE. 16 pages grand in-8, illustrée, mensuelle; publiée à St. Hyacinthe, par M. A. Kéroack.

Une absence prolongée nous a empêché de signaler plus tôt cette importante publication. Nous l'avons reçue, avec un plaisir extrême et nous espérons qu'elle sera accueillie partout de la même manière, car elle le mérite. C'est un avantage immense pour l'agriculture, que d'avoir une revue bien faite, entièrement dévouée à sa cause. Jusqu'ici les journaux agricoles que nous avions, tout en rendant beaucoup de services, n'étaient pas consacrés exclusivement à l'agriculture.

La *Revue agricole* s'occupera exclusivement de ce qui se rapporte à ce sujet.

Nous en avons lu avec plaisir les premières livraisons dont la rédaction est excellente. Les sujets sont présentés avec beaucoup d'ordre et de clarté, et la typographie irréprochable; ce qui fait en même temps le plaisir de l'esprit et celui des yeux. Les gravures, celles des dernières pages surtout, sont artistiquement exécutées.

Nous souhaitons à la *Revue* une longue liste d'abonnés, ce qui est le meilleur moyen de lui souhaiter une longue vie.

**Revue mensuelle.**

Des circonstances incontrôlables nous ont empêché de donner notre revue du mois de juillet; nous sommes donc obligé de mettre de côté un grand nombre de faits que nous avions signalés, mais qui pourraient paraître, aujourd'hui, déjà un peu anciens. Nous ne pouvons pas cependant passer sous silence la nouvelle et terrible épreuve que la France vient de subir, l'épouvantable inondation qui a ravagé ses champs et enseveli sous son flot destructeur tant de vies précieuses. Nous ne raconterons pas, ici, les scènes navrantes qui sont encore présentes, sans doute, à la mémoire de tous nos lecteurs, mais nous tenons à dire combien tout ce qui frappe la France nous fait saigner le cœur, combien les douleurs de notre mère-patrie trouvent leur écho sur ces rives lointaines où son souvenir subsiste encore comme aux premiers jours.

Au milieu de ces afflictions, la France a une suprême consolation dans les sympathies touchantes qui lui ont été exprimées de toutes parts. "C'est dans le malheur qu'on connaît ses amis;" les malheurs de la France lui ont montré combien de fortes amitiés lui sont restées, combien de solides affections lionnent encore à son existence et savent prendre part aux épreuves que la Providence lui envoie. L'Allemagne est peut-être le seul pays qui ait le triste courage de retenir sa voix au milieu de ce concert de voix qui s'élèvent pour consoler une grande et respectable douleur. Plaignons-la, mais ne la jugeons pas.

L'insurrection de l'Herzégovine à laquelle on n'avait pas

prêté, dans l'origine, une importance trop grande, menace de s'étendre et de susciter des complications qui pourraient compromettre l'équilibre européen. "Quand l'émeute qui s'évit dans l'Herzégovine, disait il y a quelques temps un journal de Vienne, sera apaisée, que se soit au bout de quelques jours ou de quelques semaines, le cabinet de Vienne devra, à notre avis, s'imposer la tâche de faire tous ses efforts pour que l'état de choses qui a provoqué la révolte soit modifié d'une manière durable. Il est nécessaire que la Turquie réforme son administration, et cela lui est tout aussi bien possible qu'à l'Égypte. Les rajahs ont droit à une administration libérale et juste, et l'on ne pourrait invoquer aucun motif qui s'y oppose. Sans doute, à Constantinople, il est des éléments qui sont opposés à toute idée de réforme; mais la diplomatie autrichienne est assez forte pour triompher de ces résistances."

Mais depuis ce temps, la situation est considérablement empirée et les conditions de l'apaisement deviennent de plus en plus difficiles. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans un journal étranger :

"Il nous arrive aujourd'hui d'Orient des nouvelles de plus en plus graves, qui confirment ce que nous avons dit plusieurs fois du mouvement général qui s'opère dans les provinces danubiennes contre le gouvernement turc.

L'insurrection de l'Herzégovine en a été le prélude; aujourd'hui l'excitation gagne de proche en proche. Hier, le télégraphe nous annonçait une révolte en Bosnie; ce matin, il nous apprend que le ministère serbe est démissionnaire après le résultat des élections.

Les détails manquent encore; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les élections ont été hostiles au gouvernement du Milan, et surtout hostiles à la Turquie. La veille, le congrès électoral avait émis contre le ministère un vote de défiance. Les électeurs l'ont accentué en donnant la majorité au parti de l'opposition, c'est-à-dire au parti "favorable à l'émancipation de l'Herzégovine et de la Bosnie." Ce sont les propres termes de la dépêche.

Ainsi, il paraît clair que le parti serbe l'a emporté, et que le sentiment dominant en Serbie est contraire à la politique de neutralité suivie par l'ancien ministère et par le prince lui-même. La nouvelle majorité sera pour une politique d'action favorable au mouvement d'émancipation des provinces soumises au joug de la Turquie.

On ne peut méconnaître la gravité de ces nouvelles, qui créent à la Porte une situation difficile et qui peut-être, rendront inutiles les efforts de la diplomatie pour éviter un conflit.

Le *Glas Cernagjesca* journal monténégrin, nous montre de plus le Monténégro comme prêt à entrer dans le mouvement. "Si on ne fait pas, dit-il, aux insurgés des conditions satisfaisantes, le Monténégro ne restera pas plus longtemps passif: il fera son devoir."

Ce n'est là, dira-t-on, que l'affirmation d'un journal; cela est vrai. Mais ce langage répond à l'opinion générale, au sentiment qui s'est emparé de ces populations; et quand on le rapproche des faits, on est bien obligé de le regarder comme l'expression de la vérité. Chaque gouvernement, le Monténégro comme les autres, proclame bien sa neutralité; mais chacun est impuissant à la maintenir, et tous les jours des bandes armées passent la frontière pour porter secours aux insurgés.

Que peuvent faire les gouvernements contre ce sentiment général de leurs peuples?

Mais là ne s'arrêtent pas les complications. Les frontières allemandes et autrichiennes ressentent le contre-coup de cette révolte, et ces deux pouvoirs vont sans doute demander comme protection que la Turquie réprime le soulèvement, et, si elle ne le peut pas, ils se protégeront eux-mêmes. Quelle attitude prendront cependant, dans cette alternative, les autres puissances? De quel côté la France et l'Angleterre verront-elles cette intervention? Ce sont autant de questions que la diplomatie est probablement incapable de résoudre et qui pourraient bien, comme nous le disions plus haut, compromettre l'équilibre européen.

De ce côté-ci de l'océan, des soulèvements se font aussi sentir dans l'Amérique du Sud. Les états de la Colombie sont en rébellion contre l'autorité fédérale: les agitations sont surtout sérieuses dans les états de Bolivar de Magdalena et de Panama, les trois états maritimes du Nord de la république. Leur position les met en mesure de tenir en échec le pouvoir fédéral qui aura probablement de la peine à retenir ensemble des forces qui se divisent d'elles-mêmes.

A quelques pas de là, la république de l'Équateur, qui formaient autrefois partie de la confédération de la Colombie,

est aussi en ébullition. Elle a assassiné son président, et le pouvoir est aux mains de la force brutale, ce qui ne contribue pas, généralement, à ramener l'ordre et à pacifier les esprits.

L'Irlande a fêté, le 6 août dernier le centième anniversaire de Daniel O'Connell. A ce sujet nous empruntons à un journal français quelques détails sur la vie de grand homme.

O'Connell naquit à Carhen, en Irlande, le 6 août 1775, d'une ancienne famille catholique du pays. Son père avait dix enfants et une médiocre fortune. Un de ses oncles, général au service de la France, s'était retiré dans le Blaisois, où il est mort en 1831.

Le jeune Daniel, grâce aux libéralités d'un autre oncle célibataire, put être élevé en France, et il étudia successivement dans les collèges catholiques de Saint-Omer et de Douai, jusqu'à la dispersion des établissements religieux par la Révolution. Quand il retourna en Irlande, le supérieur du collège de Douai écrivit à sa famille : " Si Daniel ne joue pas un rôle brillant dans le monde, jamais de ma vie je n'aurai été aussi trompé."

Le bon supérieur avait vu juste.

Après avoir étudié le droit en Angleterre, O'Connell vint, à Pâques 1798, s'inscrire au barreau de Dublin, qui comptait alors des avocats réputés,—et dès le début il y conquist le premier rang.

Mais les simples contestations civiles et même les affaires de cour d'assises, dans lesquelles il excellait, ne pouvaient suffire longtemps à cette nature athlétique, à ce talent façonné pour les luttes grandioses. Le domaine plus large et plus passionné de la politique lui offrait un champ digne de sa force et de son génie ; il s'y jeta bientôt avec toute la hardiesse et toute la fougue de son tempérament.

Au lieu de corps armés prêts à livrer bataille, il enrégimenta pacifiquement ses concitoyens pour la défense de leurs droits. Née dans une taverne de Dublin, l'Association eut bientôt une caisse, des avocats, des journaux, et jusqu'à des percepteurs particuliers pour lever régulièrement la cotisation de deux sous par mois, que chaque membre devait payer, taxe d'autant mieux recouvrée qu'elle était volontaire.

En quelques années, l'Association embrassa toute l'Irlande ; plusieurs fois dissoute, elle se reconstitua sous des noms différents, avec une persistance et des traits qui commandent l'admiration.

Couvrant l'Irlande de ses meetings formidables qui faisaient trembler l'Angleterre, O'Connell fanatisait de son éloquence passionnée des masses de 4 à 500,000 personnes. A Tara Hill il rassembla près d'un million d'auditeurs !

En quels autres pays de pareilles multitudes pourraient-elles être impunément réunies et grisées de la parole humaine. Le cabinet britannique s'émeut pourtant, et un jour, veille d'un meeting plus colossal et plus menaçant encore que les précédents, O'Connell est arrêté, avec son fils John. On veut en finir avec cet agitateur qui empêche l'Angleterre de dormir tranquille, et on le défère au jury, sur lequel on pèse de toutes les manières pour obtenir une condamnation. Intimidé ou corrompu, le jury cède, et O'Connell est condamné à deux ans de prison, 50,000 francs d'amende et 125,000 fr. de caution personnelle jusqu'à l'entier achèvement de sa peine.

Il se pourvoit devant la Chambre des lords, bien qu'ayant peu à espérer de cette haute juridiction, qu'il avait si souvent insultée dans ses harangues populaires, et dont il avait dit un jour dans un élan de colère et dans un langage indigne même de place publique, que c'était " une assemblée de cochons dont le duc de Wellington était le porcher." Les lords sont aujourd'hui ses juges, et par un miracle d'impartialité qui fait un singulier honneur au tribunal suprême, il est acquitté !

Quel triomphe ! Il reparait en vainqueur parmi ses concitoyens, et son voyage n'est qu'une longue ovation de Dublin à Darrynane-Abbey, son austère résidence au bord des flots !

Enfin, en 1829, il enfonce les portes du Parlement anglais, jusque-là fermées aux hommes de sa race et de sa foi. Au meeting du canton de Clave, il dit à son peuple fasciné : " La loi vous défend d'envoyer un catholique au Parlement ! Eh bien, je suis catholique comme vous : nommez moi !... "

Il fut élu par acclamation, et le cabinet anglais ne voulant pas le laisser entrer au Parlement par la brèche, se hâta de modifier la législation en promulguant le bill célèbre d'émancipation catholique qui consacrait la victoire du grand homme auquel la reconnaissance de sa patrie decerna solennellement le beau titre de *Libérateur*.

Dès lors O'Connell ne cessa de représenter l'Irlande dans ce

Parlement d'Angleterre dont il avait si glorieusement forcé l'enceinte et où siégent aujourd'hui cent six de ses compatriotes."

Nous regrettons d'avoir à annoncer, en terminant cette revue, la mort de Mgr. Charles Laroque arrivée à St. Hyacinthe le 15 juillet dernier.

Mgr. Charles Laroque, dit le *Bien public*, est né à Chambly le 15 novembre 1807.

Il était le fils de Henri Laroque et de Sophie Robert, l'aîné des quatre enfants qui formaient toute la famille lorsque son père mourut.

Il était encore enfant lorsque le vénérable curé de Chambly M. Mignault, remarqua chez lui des aptitudes et des talents qu'il résolut de cultiver. Charles Laroque fut placé au collège de St. Hyacinthe et il eut pour condisciples son cousin Mgr. Joseph Laroque, le très révérend Sabin Raymond, l'hon. juge Sicotte, M. Têtu, le Dr. J. A. Giard, etc.

Il fit ses études classiques en 1828 et embrassa le sacerdoce. Tout en étudiant la théologie, il enseigna la classe de belles-lettres au collège St. Hyacinthe jusqu'en 1831.

Avant de recevoir les derniers ordres sacerdotaux, il étudia pendant quelque temps dans l'évêché de Montréal sous la direction de Mgr. Lartigue qui l'ordonna dans l'ancienne cathédrale le 29 juillet 1832.

Immédiatement après son ordination il fut nommé vicaire de M. Laurent Aubry, curé de St. Roch de l'Acadian.

En 1833, il passait au vicariat de Berthier, dont M. Gagnon était curé.

En 1836, il devient curé de St. Pie, en 1840, il passe à la cure de l'Acadie et en 1844, il est nommé curé de St. Jean. Il garda cette charge jusqu'à son élévation à l'épiscopat.

Une cruelle maladie ayant forcé Mgr. Joseph Laroque d'abandonner les fatigues de ses fonctions épiscopales, M. Charles Laroque, fut, le 30 mars 1866, nommé par le St. Père pour le remplacer. La consécration du nouvel évêque se fit dans l'église de la ville de St. Jean dont les habitants n'oublieront jamais la splendeur de cette imposante cérémonie.

A part de *Lettres et Mandements*, Mgr. de St. Hyacinthe a publié plusieurs écrits dans les journaux et s'est attiré des éloges mérités des personnalités haut placées dans l'église, pour son ouvrage de controverse en réponse à M. Atkinson. L'illustre prêtre était non seulement un écrivain distingué, mais encore un grand prédicateur. On se rappelle encore l'effet produit par la magnifique oraison funèbre qu'il prononça sur la tombe de Mgr. Lartigue, et dont le style grave et imposant nous rappelle la grande manière de Fléchier.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Thomas Arnold—Les écoles anglaises.*—" De 1628 à 1842. École de Rugby dont la fondation remonte à 1567, sous le règne d'Elizabeth, eut la bonne fortune d'avoir pour chef un homme dont la mémoire est environnée du respect et de l'admiration de tous les instituteurs anglais, le docteur Thomas Arnold, qui, par son influence morale et la sagesse de ses réformes, laissa une empreinte ineffaçable, non-seulement sur l'école dont il était principal, mais encore sur tout l'enseignement secondaire de la Grande-Bretagne." (1)

On a dit que le docteur Arnold était le Rollin de l'Angleterre ; mais il avait une sphère d'action bien autrement étendue et indépendante que celle du vénérable directeur du collège de Beauvais, révoqué, au bout de quinze ans de bons services et d'utiles réformes, comme suspect de jansénisme.

Pour faire comprendre ce qu'a été le principal de Rugby et l'action qu'il exerça sur l'enseignement, il est indispensable d'expliquer ce que sont les écoles anglaises, dites *publiques*, parce qu'elles n'appartiennent à aucun particulier et sont accessibles à quiconque peut

(1) *De l'enseignement secondaire en Angleterre et en Ecosse.* Rapport au ministre de l'instruction publique, par MM. Demogeot et Montucci, 1868.—Pour ne pas multiplier les renvois, nous indiquerons désormais par des guillemets les citations empruntées à cet excellent travail, si plein d'observations et de faits, et dont l'autorité nous a constamment éclairés et guidés.

en payer les frais. Dues à l'initiative privée, si féconde en Angleterre, créées par des fondations ou par des legs, organisées selon les statuts des donateurs, dont des *trustees* ou fidéicommissaires perpétuels l'autorité, gouvernées par des corps qui en maintiennent les droits, elles jouissent d'une liberté complète. Ne relevant pas de l'Etat, elles ne lui demandent rien, et, par suite, n'admettent pas son intervention dans leurs affaires et leur discipline intérieure. Ce sentiment d'indépendance exclusive est poussé si loin que des commissaires chargés par ordre de la reine, en 1862, d'ouvrir une enquête sur l'administration et l'enseignement des grandes écoles secondaires, se virent refuser, dans presque toutes, l'accès des classes, avec des formes polies mais fermes. Les directeurs se déclaraient prêts à donner les renseignements demandés, tout en réservant à l'institution, aux élèves et à eux-mêmes, le maintien des privilèges acquis. La commission céda devant cette répulsion unanime, et renouça aux examens des classes.

Il n'existe dans la Grande-Bretagne ni corps universitaire, ni école normale. Les traditions de l'enseignement se perpétuent dans les universités d'Oxford et de Cambridge, qui, sans autre sanction que l'estime publique, sont la pépinière où se recrutent les professeurs et les chefs des écoles, choisis pour la plupart parmi les lauréats et les gradués de ces séminaires classiques. On aurait tort d'en conclure que les études restent stationnaires. Essentiellement conservateurs, les Anglais ne rompent pas brusquement avec le passé : ils distinguent et sauvegardent ce qu'il a de bon, tout en laissant la porte ouverte au progrès. Ils pensent avec raison que mieux vaut améliorer que détruire, qu'avant d'être acceptée une innovation doit être prudemment étudiée. "L'opinion ne scinde pas l'Ecole de l'Eglise. On craindrait d'aneantir l'éducation en la séparant de l'instruction religieuse." Il n'y a pas de laïques parmi les instituteurs émérites qui composent un *collège*, mot dont le sens est tout différent de celui que nous lui donnons en France. Là-bas un collège est une réunion d'hommes voués à l'étude, se recrutant eux-mêmes par l'élection, jouissant en commun des avantages de l'institution, et en quelque sorte propriétaires collectifs de l'école qu'ils gouvernent, et dont ils administrent les revenus de concert avec le conseil des *trustees*. Les maîtres de classes professeurs ne font pas de droit partie du *collège*, mais peuvent y être admis par l'élection et devenir dignitaires.

Les Anglais ne confondent pas, comme nous le faisons trop souvent, l'instruction avec l'éducation. Ce sont en effet deux choses très-différentes, et qui, si elles ne s'entraident, donnent des résultats tout opposés à ceux qu'on en attend. Chez eux, l'enseignement est un moyen, non un but. Former des hommes, tempérer les caractères, voilà l'importante mission des écoles. L'étude doit y être une gymnastique de l'esprit, qui l'exerce non-seulement à apprendre, mais à agir, et qui, au lieu de transformer la tête de l'élève en un vaste magasin, y fait germer la pensée et mûrir le jugement. Dans le commerce de la vie nous avons beaucoup plus à faire avec nos semblables qu'avec les choses matérielles ; il importe donc de nous préparer de bonne heure à comprendre les sentiments, les vœux, les motifs des actions humaines.

En Angleterre, l'école et le monde sont de plain-pied. Au sortir de sa famille, l'élève est admis dans celle d'un maître choisi par ses parents, et chez lequel il réside pendant toute la durée de ses études. Il mange à sa table, avec les dames de la maison. Il y fait l'apprentissage de la politesse, des égards mutuels qu'on se doit, même entre camarades ; car chaque professeur, au bout de trois ou quatre ans d'exercice, est autorisé à recevoir chez lui des pensionnaires, dont le nombre est fixé par le principal, ainsi que le taux, assez élevé, de la pension. Cette rémunération élève le salaire du maître de 30 à 40 000 francs par ans, quelquefois au delà, lui créant ainsi une existence honorable et des ressources pour la vieillesse, en même temps qu'elle assure aux enfants un intérieur digne et confortable, une alimentation abondante et saine, à l'âge où le corps doit recruter des forces. Un autre avantage immense est l'influence personnelle qu'exerce le *tutor*, précepteur intellectuel et moral de ses jeunes hôtes ; il est journellement en rapports avec eux. Ont-ils une difficulté, un doute, ils le lui soumettent : c'est plutôt un ami qu'un maître.

Appelé à la maison principale, à l'école proprement dite, pour les exercices des classes, qui durent ordinairement de six à sept heures, quelquefois moins, rarement plus, l'élève rentre dans le logis, qui est devenu son *home*. Là, il se sent chez lui. Il a sa chambre, son foyer où brûle en hiver un feu clair et réjouissant, où le soleil et la lumière pénétrant l'été à pleins rayons par une large baie, fenêtre en saillie, ouvrant sur la campagne. Il travaille librement, à tête reposée, à ses compositions, car la classe n'est qu'un examen. Le véritable enseignement est donné par le *tutor*, ou, s'il est trop occupé comme professeur, par un maître assistant, qui vient à des heures fixes faire l'appel, dire la prière, répéter et diriger les travaux des pensionnaires. Il n'y a pas de récréation régulière ; après la classe et la répétition, chacun peut faire ses devoirs quand et comme il lui plaît, pourvu toutefois que la tâche prescrite soit terminée à temps. Une punition sévère punirait tout oubli, tout entraînement. L'enfant apprend ainsi deux choses plus importantes que la science : c'est qu'il a

sa destinée c'est d'être libre, mais responsable. Son temps lui appartient, il en dispose à son gré. Il peut aller, venir, sortir, rentrer, à la seule condition d'être exact à l'heure de la leçon, à celle du repas, à celle de la clôture, qui a lieu à neuf heures l'été, l'hiver à la chute du jour. Dans les intervalles, si se promène, lit ou s'amuse, selon sa fantaisie. Tous les jeux athlétiques qui développent l'adresse et la force sont à sa disposition, et, d'ordinaire, il en use largement. La part faite en Angleterre à cet élément essentiel de l'éducation est telle, que deux ou trois fois par semaine les classes ferment à midi, pour que le reste de la journée soit employé à jouer à la paume, au ballon, au canotage (*boating*), à la course, et surtout au jeu national du *cricket*. Par contre, les amusements sédentaires sont sévèrement et sagement interdits : jouer aux cartes, aux dés, peut entraîner l'expulsion ; fumer est une des infractions qu'on punit du fouet (*flogging*). On s'étonne de voir ce châtement suranné, et depuis si longtemps banni de nos collèges, inscrit en Angleterre sur la liste des punitions scolaires. Est-ce le correctif d'un excès de liberté ? Non ; le fouet survit là-bas comme tradition. Il a ses détracteurs et ses partisans, et, chose étrange, qui nous paraîtrait incroyablement sans l'attestation des faits, les écoliers sont parmi ses défenseurs. Un principal bien disposé voulut abolir le fouet à *Charter-House* et y substituer une amende. Les élèves s'élevèrent contre cette innovation, en vertu d'un principe qui ne manque pas de noblesse : "Celui qui a commis une faute, disaient-ils doit savoir supporter la souffrance en expiation. Il est indigne d'un gentilhomme de se laver d'un tort avec de l'argent" ; et tous d'un commun accord, crièrent : *Vive le fouet ! à bas l'amende !* Du reste, cette punition devient de jour en jour plus rare. Le principal de l'école a seul le droit de l'infliger, et il n'y a recours que dans cas extrêmes. Un jonc flexible remplace, entre les mains des professeurs, l'antique ferule.

La passion des jeunes Anglais pour les exercices du corps a, comme toute chose, ses avantages et ses inconvénients. Elle a contribué à développer dans la nation le goût du pugilat, de la lutte, des combats d'animaux, passe-temps féroce qui répugne à nos mœurs. D'autre part, l'homme est plus complet quand l'énergie physique s'unit à la force morale. Un professeur expérimenté disait : "Je crois qu'une trempe d'esprit virile s'acquiert bien plus sur la pelouse des jeux que sur les bancs de l'école."

L'habitude de la fatigue et le mépris du danger forment les hardis pionniers qui, plus tard, iront défricher et peupler les nombreuses colonies de la mère patrie. Elle prépare de bonne heure à la rude éducation du bord le jeune *midshipman*, qui embarqué à quatorze ans, deviendra, homme fait, l'intrepide capitaine, prêt à sombrer avec le vaisseau qu'il n'a pu sauver, sans autre témoignage que celui de sa conscience et le sentiment du devoir accompli. De tels résultats valent bien qu'on s'y arrête.

"Grâce à une éducation physique soutenue par une simple et forte nourriture, la jeunesse anglaise se développe avec une énergie triomphante. C'est plaisir de voir ces jeunes corps si grands et si bien faits, ayant toutes les forces de l'homme avec la taille frêle encore de l'adolescent, ces muscles si pleins et si souples, ces couleurs de santé si fraîches, ces poses modestes et fières. Dans cette salubre dépense de force à l'âge où elle surabonde, on surprend à sa source le flot d'une véritable et légitime aristocratie."

Remuant avec les maussades souvenirs que nous laissent nos lycées, sortes de pénitentiaires aux murs noirs, aux fenêtres grillées, aux salles de classes malpropres où se sème l'ennui, où se récolte la paresse, où trop souvent la contrainte engendre la révolte, transportons-nous un moment en pleine campagne, loin des villes, dans un site agreste, au voisinage d'un cours d'eau. Là s'élève un groupe de maisons pittoresquement disposées autour de l'édifice principal. "Ce petit hameau, c'est l'école, encadrée de vertes pelouses, de collines boisées, de vastes horizons." Les demeures des professeurs sont des jolis cottages en briques, à larges fenêtres, avec jardins. Celle du principal, plus vaste, communique avec les bâtiments, les classes et la chapelle. Au près est la bibliothèque, ouverte tous les jours aux élèves. Au delà s'étendent les terrains des jeux. Tout a l'aspect heureux et riant. La circulation est libre ; point de portier. Le visiteur entre et sort sans trouver ni obstacles, ni indications, à moins qu'il ne rencontre quelque adolescent à la taille élancée, vêtu d'une jaquette noire ou d'un frac, selon son âge, et coiffé d'un chapeau de paille fine à forme plate. Ce jeune homme est un écolier qui quitte le *cricket* et rentre pour terminer son devoir. Adressez-vous à lui, il vous répondra avec une politesse pleine d'aisance, sans embarras comme sans effronterie ; il vous servira lui-même de guide avec une bonne grâce parfaite : c'est presque encore un enfant, c'est déjà un gentleman accompli. — *Magasin pittoresque.*

BULLETIN DE LA GÉOGRAPHIE.

*Maroc.*—Mequinez, ou Meknès, vu de loin, n'a rien de remarquable, et c'est à peine si quelques minarets peu élevés, de mince apparence et de construction uniforme, viennent rompre la monotonie des maisons carrées et massives entourées de remparts en ruine.

Grâce aux circonstances exceptionnelles au milieu desquelles se

trouvait le sultan Moulaï-Hassan, arrivé au trône depuis peu, la réception de l'ambassade fut vraiment unique en son genre. L'armée marocaine tout entière était sous les armes, rangée en ligne le long du chemin, cavaliers en tête, fantassins en queue. A plus de 6 kilomètres de la ville, le pacha, les vizirs et les représentants des corporations vinrent successivement souhaiter la bienvenue au ministre plénipotentiaire et grossir le cortège de l'ambassade, qui dès lors fut complètement noyée au milieu de la foule compacte d'hommes et de chevaux qui bordaient la route.

L'armée du sultan, que nous passions ainsi en revue, se compose de contingents irréguliers des diverses races qui peuplent le Maroc. Les Berbères surtout attiraient l'attention : montés sur des chevaux maigres et nerveux, ils formaient le corps le plus original de la cavalerie par la physionomie étrange de l'homme et du cheval. Quelques-uns d'entr'eux portaient en croupe des fantassins à peine vêtus, et le groupe qu'ils formaient, hommes et chevaux, rappelait, au fusil près, la cavalerie numide telle que l'ont décrite les anciens. Des nègres du Soudan, des Arabes semblables par le costume à ceux de l'Algérie, montés sur des chevaux ou même des mulets, complétaient la cavalerie de cette armée, devant laquelle nous défilions.

L'infanterie marocaine est bien moins nombreuse que la cavalerie ; elle présente la même bigarrure d'uniformes que cette dernière, mais elle est pourvue d'armes plus perfectionnées. Le corps des askars, qui forme le noyau de cette infanterie, gardait l'entrée de la ville, où la population attendait notre arrivée, manifestant son étonnement par des cris ou des *yoyoux* aigus, partant des terrasses couvertes de monde. En ville, il devint presque impossible d'avancer, tellement la foule était compacte dans les rues tortueuses qui menaient à la maison que le sultan nous avait désignée. Cette maison, située dans le quartier le plus fréquenté de la ville, peut être prise comme type des maisons de Meknès, mais ne donne pas une haute idée du confort des villes marocaines.

Meknès, contrairement aux villes orientales, gagne à être vue de près. Un ravin verdoyant arrosé par une rivière qui fait tourner plusieurs moulins contourne le côté septentrional de la ville. Cette défense naturelle est complétée par un autre ravin moins profond, longeant une partie du côté occidental de l'enceinte. Partout ailleurs la ville est de plain-pied avec la campagne. Les murs d'enceinte ont un aspect assez imposant partout où ils sont bien conservés. Leur hauteur est considérable ainsi que leur épaisseur ; de nombreuses tours carrées, espacées à des distances à peu près régulières, viennent rompre la monotonie des murs nus et lézardés. Aux angles de la ville se trouvent d'immenses redans irréguliers et massifs qui rappellent la construction des châteaux du moyen-âge en Europe. Cette enceinte, dont le périmètre est immense, paraît appartenir à une ville très-peuplée, mais elle est beaucoup trop étendue pour la ville proprement dite. Elle serait en réalité suffisante pour une cité trois fois plus peuplée que ne l'est Meknès, tellement les espaces inhabités, les parcs, les terrains vagues, y sont communs.

De nombreuses portes donnent accès dans la ville, divisée en quartiers par des murailles épaisses qui la séparent en plusieurs cités distinctes.

L'intérieur de la ville, qu'un séjour de quinze jours nous a permis d'étudier en détail, est percé d'une infinité de petites rues étroites et tortueuses, larges à peine de deux mètres, creusées ou gouttière, vrais cloaques où les immondices se mêlant à la boue exhalent une odeur des plus désagréables. L'air et la lumière ne peuvent guère y pénétrer, à cause des saillies des maisons et des légères charpentes, souvent vermineuses, qui les couvrent presque à hauteur des cavaliers. Les maisons n'ont généralement qu'un étage et sont construites en murs de pisé à peine blanchis à la chaux. Il en résulte que, dans la saison pluvieuse, ils s'imprègnent d'eau qu'ils rendent à l'état de vapeur odorante sous l'influence de la chaleur du soleil. Aussi le rez-de-chaussée est-il d'une fraîcheur mortelle, et le premier étage à peine habitable même dans les maisons les plus confortables. Toutes les habitations sont construites sur le même modèle, et celles des habitants pauvres sont encore plus malsaines, à en juger par ce qu'on peut en avoir en passant dans les rues.

Quelques rues plus larges, quelques places à peine nivelées servant de marché, viennent seules rompre la monotonie de ce dédale inextricable de maisons.

Sur l'une de ces places se trouve la porte de Mansour-el-Endj spécimen vraiment grandiose de l'architecture arabe de la meilleure époque. Cette porte, d'un aspect monumental, est ornée d'*azulejos* et de colonnes corinthiennes magnifiques, prises dans les ruines de Volubilis.

Les bazars sont très-mal approvisionnés en objets capables de tenter la curiosité de l'Europe. Les armes communes, les objets de harnachement, de toilette, y sont extrêmement vulgaires, mais de bonne qualité. Ces bazars sont fréquentés par une population nombreuse et bruyante, qui s'habitait très-rapidement à notre vue.

Les objets de première nécessité paraissent être à fort bon compte à Meknès, et le régime alimentaire des habitants doit s'en ressentir d'une manière favorable.

Le pain ordinaire, ou les galettes de petite taille qui le remplaçaient

quelquefois à notre table, sont d'excellent goût ; le pain particulièrement, quoiqu'il soit fait avec de la farine non blutée, pourrait soutenir la concurrence des meilleures boulangeries européennes. La viande est également à bas prix, car les environs de la ville nourrissent de nombreux troupeaux.

Le climat de Meknès, à en juger par les quinze jours de notre visite, est excessivement variable au printemps. La température y oscille entre des extrêmes assez éloignés. En effet, le 16 avril, le thermomètre marquait  $+6$  degrés à sept heures quarante-cinq minutes,  $+16$  degrés à neuf heures quarante-cinq minutes,  $+30$  degrés à une heure de l'après-midi, et  $+25$  degrés à trois heures du soir. Ces variations brusques peuvent s'expliquer et par l'altitude assez considérable (500 à 600 mètres) du plateau sur lequel se trouve la ville et par le voisinage du Zerhoun et du Djebel-Kafez, qui laissent entre eux une trouée pour le passage du vent du nord-ouest.

Les conditions hygiéniques dont nous venons de parler réagissent sur les habitants de Meknès en occasionnant de nombreuses affections de nature rhumatismale et scrofuleuse, que notre spécialité médicale nous appela à soigner plus d'une fois, soit chez les grands personnages de la cour, soit chez les pauvres gens du menu peuple.

Les environs de Meknès, plats du côté du sud, et très-ondulés vers le nord, sont généralement bien cultivés. Vers le sud, on aperçoit plusieurs systèmes de chaînes de montagnes peu ou point connues des géographes, et l'Atlas qui les domine de ses pics neigeux.

Le quatrième jour de notre arrivée eut lieu, en audience solennelle, la remise des lettres de créance à Sa Majesté chérifienne. Cette cérémonie se passa dans une cour carrée, très-vaste, communiquant par une porte étroite avec le palais de l'empereur.

Dans cette cour se trouvait rangée une partie de l'armée marocaine, composée de contingents arabes à cheval et de l'infanterie dite régulière des askars, pourvue d'une musique où l'élément espagnol se confondait avec l'élément arabe.

L'arrivée prochaine de Moulaï-Hassan fut annoncée à la fois par la musique, qui joua l'air de Riego, et par l'entrée triomphale dans la cour d'un magnifique coupé attelé d'un cheval, portant que fit jadis la reine d'Angleterre à Moulaï-Abd-er-Rahman.

Rien de plus simple que le cortège qui accompagne l'empereur lui-même. Moulaï-Hassan, comme tous les chérifs, n'a d'autre trône que son cheval, d'autre insigne de sa puissance que le parasol rouge. Ses vêtements sont ceux d'un grand chef arabe, et les couleurs du Prophète indiquent seules sa descendance en ligne directe de Mahomet.

La réception fut courte et fort cordiale. Une surprise nous attendait à la fin de cette cérémonie : la musique des askars joua en notre honneur l'air de la reine Hortense !—(Tour du monde.)

*Nouvelle-Guinée.*—La Nouvelle-Guinée est la seule grande île du Globe dont l'intérieur n'a pas encore été reconnu par les Européens. Des navigateurs anglais ou hollandais ont relevé ses contours, des voyageurs appartenant à presque toutes les nations de l'Europe ont visité un assez grand nombre de lieux voisins des côtes ; enfin le docteur Meyer a réussi à traverser l'étroite langue de terre séparant l'*Inlet* de Mac-Cleuer de la baie Geelvink ; mais de l'intérieur nous ne savions rien ou peu de chose, lorsque, tout dernièrement, a paru le livre du capitaine J.-A. Lawson : *Voyages dans l'intérieur de la Nouvelle-Guinée*.....

Le capitaine Lawson quitta Sydney le 25 mai 1872, sur le *Nautilus*, voilier de 230 tonneaux, commandé par le capitaine Dobbs. Le 22 juin, il débarqua à Koutri, village de 263 habitants, sur la rive septentrionale du détroit de Torrès, par 9° 9' 18" de latitude sud et 143° 17' 8" de longitude est (méridien de Greenwich)..... Les indigènes y sont d'une laideur repoussante, mais le capitaine Lawson leur reconnaît de grandes et nombreuses qualités, de l'industrie, de l'adresse, de l'honnêteté, la fidélité à la parole donnée ; ils sont bienveillants, affectueux ; ils honorent les vieillards, respectent les femmes, qu'ils ne chargent point de travaux pénibles. En un mot, ils forment un heureux contraste avec les Européens qui leur font quelquefois visite, si nous devons considérer le capitaine Dobbs comme représentant la moyenne des Blancs qui trafiquent dans ces parages. Ce loup de mer, nous raconte M. Lawson, n'eut pas plutôt terminé son chargement qu'il décampa dans la nuit du 5 juillet, sans payer.

Cette conduite honteuse n'empêcha pas les naturels de montrer beaucoup d'égards, beaucoup de bienveillance au capitaine Lawson, jusqu'au 10 juillet, jour où l'explorateur partit pour l'intérieur en compagnie de trois serviteurs et de deux guides du pays qui parlaient anglais, français, hollandais et portugais, sans compter plusieurs dialectes de la langue malaise.

En six jours, M. Lawson arriva au pied des *Ghaults* de Papouasie, montagnes qui s'élèvent à 3950 mètres environ ; il les franchit et atteignit le village de Burtemmy-Tara, dont les habitants possèdent des troupeaux de bœufs à bosse et de chèvres ; ils élèvent des cochons et des poules ; ils cultivent le maïs, le riz, le cocotier ; ils mangent du singe comme le font aussi leurs voisins de la côte. Beaucoup d'entre eux, nous dit le voyageur, parlent la langue hollandaise.

A huit jours de là, le capitaine Lawson ayant traversé des plaines et des collines boisées, de belles savanes peuplées de buffles, de daims, de lièvres, atteignit un magnifique lac de 100 à 110 kilomètres de longueur auquel il donna le nom d'*Alexandrina*, en l'honneur d'une personne de la famille royale d'Angleterre.

Ce lac renferme de nombreuses îles à la végétation tropicale; dans ses eaux vivent plusieurs espèces de poissons; sur ses bords ondulent des joncs et de hauts roseaux animés par des multitudes de grenouilles, de lézards d'eau, de canards, de martins-pêcheurs et de caillies; ses eaux sont pures et douces bien qu'il n'ait point de déversoir apparent; enfin, sa hauteur au-dessus du niveau de la mer est d'environ 450 mètres. Tout près de cette nappe d'eau, notre capitaine eut sa première affaire avec les singes: ces "cousins muets" l'attaquèrent vigoureusement, du haut des arbres, avec des noix de *ouallah*; le chef de la bande tirait et crachait sur Lawson "avec toute la gravité d'un mortel"; il fut puni de son effronterie par une balle au travers du corps. L'arbre qui porte ces fruits nous est décrit par l'explorateur comme ayant beaucoup de ressemblance avec notre ormeau, seulement il est bien plus haut: l'un d'eux, mesuré par M. Lawson, n'a pas moins de 103 mètres!

Ayant escaladé une rangée de collines au nord du lac Alexandrina, le capitaine Lawson aperçut d'épaisses colonnes de fumée planant au-dessus d'une montagne éloignée; il avait évidemment un volcan devant les yeux, volcan qu'il atteignit le jour suivant. Il en fit l'ascension, et, arrivé au bord du cratère, il vit sous ses pieds des laves en ébullition, à une profondeur immense.

Lawson nous décrit cette région volcanique comme ayant plus de 100 kilomètres de largeur; on y trouve des lacs occupant d'anciens cratères, des volcans éteints et le volcan actif gravi par le voyageur, et dont la hauteur dépasse 5100 mètres. Vers l'extrémité septentrionale de la région, le mont Hercule n'a pas moins de 9422 mètres (sic: 30 901 pieds anglais), au-dessus des plaines environnantes, c'est-à-dire près de 10 000 mètres (sic: 32 783 pieds anglais) au-dessus des mers, mesures prises trigonométriquement, nous assure le voyageur.

M. Lawson essaya d'atteindre la cime du mont Hercule, mais nos lecteurs ne seront point surpris d'apprendre qu'il n'a point foulé la tête de cette incomparable montagne. Toutefois, si nous devons l'en croire, c'est le plus rude ascensionniste qu'il y ait jamais eu; d'après ce qu'il nous raconte, il partit de son campement à quatre heures du matin, et, en dépit de tous les obstacles, malgré la neige, malgré le sang qui lui sortait par le nez et par les oreilles, il se trouvait après neuf heures d'efforts à l'extraordinaire altitude de 7715 mètres (sic: 25 314 pieds anglais). A sept heures et demie, le marcheur intrépide rentrait au campement, fatigué, épuisé même, et, avouons-le tous, on le serait à moins.

Après un pareil exercice, M. Lawson avait bien droit à un jour de repos; il se l'octroya et repartit ensuite. Dans les épaisses forêts qui se prolongent au nord du mont Hercule, il vit pour la première fois le moucah, animal semblable au tigre royal, aussi grand que lui, ayant une fort belle pelure rayée de noir et de châtain sur fond blanc. Le capitaine a tué un de ces animaux ayant sept pieds trois pouces anglais du bout du museau à l'origine de la queue, et, nous dit-il, il en a envoyé la peau en Europe.

On sort de cette forêt par une vaste plaine couverte d'herbes de cinq pieds de hauteur, qui mène à la rivière Gladstone. Cette rivière, l'explorateur l'a suivie jusqu'à sa jonction avec la rivière Royale, qui a 800 mètres de largeur et forme une superbe cascade de 55 mètres de hauteur. En longeant ensuite ce dernier cours d'eau, par sa rive gauche, il a atteint un village qu'on lui a dit être situé à 50 ou à 60 kilomètres seulement du rivage septentrional de l'île. M. Lawson avait déjà acquis une connaissance suffisante du langage papouan pour s'entretenir avec les naturels. Néanmoins, un démêlé éclata entre lui et des indigènes, et après avoir cassé la tête à l'un d'eux et percé de balles trois autres sauvages, le capitaine s'estima heureux de s'échapper en canot avec trois hommes de sa suite. Revenant sur ses pas, à peu près par la même route, il regagna Hontri, son point de départ, le 8 février 1873.

Le fond de ce voyage, dit l'*Athenæum*, peut ou doit être vrai, mais ce que nous raconte le capitaine semble bien merveilleux. Passe pour le lac et les rivières; mais que penser de son ascension jusqu'à 7715 mètres sur le flanc d'un mont de 32 783 pieds anglais?—(*Tour du monde.*)

*Voyage dans le S. E. de Célèbes.*—Cette île qui est après Bornéo et Sumatra, la plus grande des îles de l'archipel malais, est cependant moins connue que ces dernières, malgré ses excellents mouillages, qu'elle doit à sa configuration toute particulière. Un voyageur italien, M. Beccari, a commencé, au mois de mai 1874, un voyage d'exploration dans cette île et a établi à Kandari sa base d'opérations. M. Beccari est un des correspondants de M. Lora, directeur du *Cosmos*, revue géographique italienne, qui a déjà publié plusieurs récits de ce voyage. Dans le numéro que nous avons sous les yeux (n°6), M. Cora publie une carte avec laquelle on peut suivre la partie du voyage de Beccari au point de vue hydrographique. Voici, d'après le

voyageur italien, les corrections que solliciterait les cartes du S.-E. de Célèbes:

1° L'île Alopasudor ne se trouve pas entre Kobaïna et Célèbes, mais un peu à l'Ouest du Cap Lora, qui est porté peut-être trop à l'Est. L'avis à vapeur hollandais le *Sumatra*, envoyé à Beccari pour le recueillir de Kandari à Makassar, s'occupe dans ce moment de cette question, et les officiers auraient, au dire de Beccari, fait des observations pour rectifier le passage de Muna.

2° Des rectifications de la côte sud (presqu'île S.-E. de Célèbes); la plus importante c'est d'avoir indiqué le promontoire de Tikola comme presqu'île, tandis que dans toutes les précédentes cartes, il est désigné comme une île.—Ainsi il n'existe pas de passage pour les navires au Nord de Tikola, mais au Sud, et ce passage a à peu près 18 mètres de profondeur.

Beccari indique une nouvelle route entre Kandari et Makassar peut-être moins difficile que celle qui est ordinairement suivie pour le passage de Mouna (détroit de Tioro), entre le petit Toba Muna.

3° Les rectifications indiquées dans la baie de Kandari et dans les environs sont d'une très-grande valeur et complètent surtout les travaux exécutés en 1833 par Vosmeur, et en 1836 par Bondyck-Bastiaanse.

4° Outre les relevements hydrographiques, on doit ajouter les indications données sur l'intérieur de l'île quoique notre voyageur n'ait pas pu pénétrer bien avant; le cours des rivières qui se jettent dans la baie de Kandari, le cours du Sampara, la position du lac Jopa, qui est sa source, enfin toutes les rivières qui descendent du Gunon-Kanawi.—E. LAISNÉ. Capitaine de frégate.

## BULLETIN DES SCIENCES.

*Le tunnel de Saint-Gothard.*—L'art des percements mécaniques a ait depuis quelques années les progrès les plus remarquables, et la plus belle application qu'on puisse signaler aujourd'hui de ces moyens puissants est le creusement des tunnels, de celui du Saint-Gothard, notamment. C'est à M. Sommeiller que nous devons les principes de cet art, qu'il créa, pour ainsi dire, dès 1861, pour le percement du Mont-Cenis, mais depuis lors, les appareils et les procédés se sont considérablement modifiés et perfectionnés, comme on va le voir par les résultats suivants. Tandis qu'au Mont-Cenis, on ne creusait chaque jour que 3 mètres 50 à 60 centimètres, on creuse aujourd'hui de 7 à 10 mètres dans le nouveau tunnel.

La gigantesque entreprise de Saint-Gothard est commencée depuis trois ans; elle est dirigée par un habile entrepreneur, M. Favre, et par le savant professeur Colladon, de Genève.

Les moyens mécaniques en usage sont des machines mues par l'air comprimé et perçant dans le roc des trous de mine dans lesquels on fait agir la dynamite. Pour la compression de l'air on se sert des appareils Colladon qui, malgré leur petit volume, fournissent une grande masse d'air comprimé. Dans ces compresseurs, le piston agit directement sur l'air, et on combat l'échauffement qui se produit en faisant circuler de l'eau froide dans l'épaisseur des parois du cylindre, dans le piston et jusque dans la tige. Aux deux extrémités du cylindre, un jet d'eau pulvérisée complète la réfrigération, de telle sorte qu'on peut imprimer aux appareils une vitesse de 80 à 85 tours à la minute, en maintenant la température de l'air comprimé entre 25 et 30 degrés centigrades. Au tunnel de Saint-Gothard, douze compresseurs, fonctionnant simultanément à chaque entrée, envoient chaque minute dans le tunnel vingt-cinq mètres environ d'air comprimé.

Au congrès de l'industrie minière, M. Pernolet a donné la description de la perforatrice Mac-Kean, la plus parfaite jusqu'à ce jour. Comme la machine de M. Sommeiller, employée au percement du Mont-Cenis, c'est un appareil à percussion donnant de 600 à 1,200 coups par minute. Ces coups sont légers, mais grâce à leur fréquence, la perforatrice arrive à faire en moins d'une heure des trous de deux mètres de profondeur dans du granit. Des mécanismes très ingénieux et d'une simplicité extrême sont réservés à la distribution de l'air, assurant la rotation du fleuret pendant le battage et font avancer le châssis de l'appareil.

La méthode belge dont on se sert pour le percement du Saint-Gothard consiste à pratiquer au niveau de la partie supérieure de la section définitive du tunnel une galerie d'avancement de 2 mètres 50 centimètres sur 2 mètres 60, et sur laquelle on établit des chantiers d'élargissement.

Le front d'attaque, dans chacun de ces chantiers, présente une section de six à sept mètres carrés et voici comment s'opère le travail: un affût portant six à dix perforateurs est roulé jusqu'au front d'attaque que les machines battent aussitôt. Quand l'une d'elles a achevé son trou, on lui fait subir un léger déplacement pour lui en faire percer un second et ainsi de suite jusqu'à trois ou quatre reprises sans déplacer l'affût. Lorsque le front d'attaque est ainsi percé d'un nombre de trous qui peut varier de vingt-quatre à trente et quelquefois quarante, on recule l'affût pour préparer le travail de la mine.

On commence par faire sauter trois mines au centre du front d'attaque; cette précaution a pour but de produire une large excavation et par suite un dégagement plus facile des trous de mines situés à la périphérie. Les mèches sont préparées de manière que les trous les plus rapprochés de l'excavation centrale sautent les premiers et facilitent de la sorte l'action des mines plus rapprochées des parois qui sont allumées les dernières. L'explosion terminée, des petits wagons, spécialement affectés à cet usage, sont amenés jusqu'au front d'attaque, on les charge rapidement des déblais provenant du travail et on les roule au dehors.

Les diverses opérations que nous venons de décrire, depuis la perforation mécanique des trous jusqu'à l'enlèvement des déblais constituent ce qu'on appelle une *attaque*; la durée de chaque attaque est de huit heures environ; pendant cette période de temps, on creuse une profondeur qui, selon la dureté du sel que l'on traverse, varie entre 1 mètre et 1 mètre 80 centimètres.

D'après le traité conclu entre la Société du chemin de fer du Saint-Gothard et l'entrepreneur, le tunnel devra être complètement percé le 23 août 1880. Or, le 1er mai 1875, les deux galeries d'avantement avaient atteint ensemble une profondeur de 3,263 mètres, depuis lors la moyenne de l'avancement a toujours été en augmentant, et comme il restait 11,156 mètres à creuser, il est certain que le tunnel, à moins d'accidents impossibles à prévoir, sera terminé avant la date fixée par les parties contractantes.

#### BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

**Routes entre l'Australie et la Chine.**—Pour répondre aux exigences de l'accroissement rapide du commerce entre l'Australie et les ports de la Chine et du Japon, dit le journal anglais *The Navy*, le bureau hydrographique de l'amirauté a publié les instructions qui suivent pour guider les capitaines qui font le commerce dans ces contrées. Les données ont été réunies par le staff commander T. H. Tizzard, du navire de S. M. le *Challenger*, en 1874.

Pendant les années 1869-1873, quatre routes différentes ont été suivies par les navires expédiés de la province de la Nouvelle-Galles du Sud pour la Chine; trois de ces routes passent à l'Est de la Nouvelle-Guinée et la quatrième (la route bien connue du détroit de Torrès) passe à l'Ouest de cette grande île.

Ces routes sont ici appelées: la route à l'Est, la route mitoyenne, la route à l'Ouest et la route du détroit de Torrès.

**Route à l'Est.**—Cette route va de Newcastle ou de Sydney à l'île Norfolk, puis de là à l'île Matthew, puis suit le 171° méridien jusque par 11° sud, puis court le N.-N.-O. jusqu'à Pleasant Island, coupant l'équateur par 166° E., et se rend au port de destination en passant dans la partie orientale du groupe des îles Carolines.

La longueur de cette route est: de Sydney à Hong-Kong, 6,150 milles; à Shanghai, 6,000; à Yokohama, 5,500.

Dix navires ont suivis la route à l'Est; la traversée moyenne a été de 61 jours; et la plus courte est celle de la *Zénobie*, de 49 jours. Ce navire partit de Newcastle le 2 avril. La plus longue, de 74 jours, est celle *Windhom*, parti de Newcastle le 21 décembre (1).

**Route mitoyenne.**—Cette route en partant de Newcastle et de Sydney, passe à mi-route entre l'île de lord Howe et le récif Elizabeth jusqu'aux récifs d'Entrecasteaux, à l'extrémité N.-O. de la Nouvelle-Calédonie, et de là passe entre les îles Solomon et celle de Santa-Cruz jusqu'à l'équateur, que l'on coupe par 159° est, puis par le milieu du groupe des îles Carolines, d'où l'on fait route pour la destination.

La longueur de cette route est: de Sydney à Hong-Kong, 5,500 milles; à Shanghai, 5,400; à Yokohama, 4,900.

Vingt-neuf navires ont pris cette route, leur traversée moyenne est de 48 jours, ou 16 jours de moins que par la route de l'Est. La traversée la plus courte est celle du *Thermopile*, qui, parti de Newcastle le 10 février, est arrivé à Shanghai le 10 mars, en 28 jours. La plus longue traversée relevée est de 65 jours, la même que la traversée moyenne par la route de l'Est. Cette traversée est celle du *E. J. Spencer*, parti de Newcastle en avril.

**Route à l'Ouest.**—Cette route, en partant de Newcastle ou de Sydney, court au N.-E. jusqu'au 157° méridien et suit ce méridien jusqu'à la latitude du récif Pocklington, 11° S. De là elle court soit au N.-O., entre la Nouvelle-Irlande et le groupe des îles Salomon, soit au Nord, par le détroit de Bougainville, entre les îles Bougainville et Choiseul, coupant l'équateur par 153° E. De là on peut faire directement route pour Shanghai ou Yokohama; mais pour Hong-Kong la route passe dans la partie ouest du groupe des Carolines, puis par le détroit de Balintang.

La longueur de cette route est: de Sydney à Hong-Kong, 5,000 milles; à Shanghai, 4,900; à Yokohama, 4,600.

Cinq voiliers et 1 navire à vapeur ont suivi la route à l'Ouest. Le

<sup>1</sup> Le transport à vapeur de S. M. l'*Adventure*, a fait la traversée par la route de l'Est, de Sydney à Hong-Kong, en 45 jours pendant les mois de novembre et décembre 1874.

steamer a effectué sa traversée en 23 jours jusqu'à Shanghai. La durée moyenne de la traversée pour les navires à voiles a été de 48 jours, durée de la traversée par la route mitoyenne. La plus courte traversée a été faite en avril par l'*Esie*, 31 jours, et la plus longue en juillet par l'*Atlen Malcolm*, 75 jours. Dans le même mois cependant, le *Woodlark* a fait la traversée en 39 jours.

**Route du détroit de Torrès.**—De Newcastle ou de Sydney, la quatrième route, ou route du détroit de Torrès, est aussi le N.-E. jusqu'au 157° méridien, puis suit le méridien jusqu'à la hauteur de l'écueil Mellish, puis court au N.-O. pour donner dans le détroit de Torrès par le passage de Bligh. Dans le détroit, la route passe entre les îles Tenimber et Arron, par le passage entre Ceram et Bouru, dans le canal des Moluques, puis contourne le N.-O. de Célèbes, dans la mer de Célèbes, traverse le canal Basilian dans la mer Sulu et débouche dans la mer de la Chine par le détroit de Mindoro. La distance de Sydney à Hong-Kong par cette route est de 5,300 milles. Cette route n'a été suivie que par un navire, l'*England*, qui, au mois de juillet, a fait la traversée en 41 jours.

D'une étude sérieuse des résultats de ces voyages, combinée avec l'étude des cartes des vents et des courants pour le Pacifique, l'Atlantique et la mer des Indes, publiées par l'Amirauté en 1872, on tire les conclusions suivantes:

Pendant les mois de janvier, février et mars, la traversée moyenne par la route de l'Est est de 62 jours, la plus longue traversée relevée est de 66 jours, et la plus courte de 57. La traversée moyenne par la route mitoyenne est de 40 jours, la plus grande de 45 et la plus courte de 28 jours.

En conséquence, la route mitoyenne paraît la plus convenable pour les navires quittant l'Australie en janvier, février et mars.

Il résulte de la prédominance des moussons de l'Ouest, dans le détroit de Torrès et dans l'Est de la Nouvelle-Guinée, que ni la route à l'Ouest ni celle du détroit de Torrès ne doivent être suivies pendant le premier trimestre de l'année.

Pendant les mois d'avril, mai et juin, une seule traversée a été faite par la route à l'Est, en avril, et sa durée a été de 49 jours.

La traversée moyenne par la route mitoyenne est de 57 jours, la plus longue de 63 et la plus courte de 49 jours. Dans la même période, deux traversées ont été faites par la route à l'Ouest, l'une en 34 jours, l'autre en 38, soit en moyenne 36 jours. Aucune traversée par la route du détroit de Torrès n'a été relevée dans ce trimestre.

La route à l'Ouest paraît à cette époque la plus favorable pour les navires quittant l'Australie en avril, mai ou juin.

Pendant les mois de juillet, août ou septembre, deux navires ont pris la route à l'Est. Leur traversée a été de 61 jours. La traversée moyenne par la route mitoyenne est de 54 jours, la plus longue de 64 et la plus courte de 41 jours. La traversée moyenne par la route à l'Ouest est de 55 jours, la plus longue de 75 et la plus courte de 39 jours. Une traversée a été effectuée par le détroit de Torrès en 41 jours.

Il paraît certain que dans cette période on fera une meilleure traversée pour aller en Chine en suivant la route mitoyenne que par la route à l'Est. La question est donc de déterminer quelle est la plus avantageuse des trois routes; par le détroit de Torrès, la route mitoyenne ou la route à l'Ouest.

Si le navire quittant l'Australie peut donner dans le détroit de Torrès avant la fin d'août, ce sera la meilleure route à prendre. Si cependant il ne peut franchir le détroit à cette époque, il devra prendre la route à l'Ouest ou la route mitoyenne. Probablement la route à l'Ouest sera la plus rapide, surtout si, après avoir coupé la ligne, on met tout en œuvre pour faire le Nord jusqu'au 10° degré de latitude nord. Le navire qui a fait la traversée en 75 jours a perdu une quinzaine à faire de l'Ouest en bataillant contre les légères brises du du N.-O., entre la ligne et le 5° parallèle.

Pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, la traversée moyenne par la route à l'Est a été de 67 jours, la plus longue de 74 et la plus courte de 60 jours. La traversée moyenne par la route mitoyenne est de 44 jours, la plus longue de 49 et la plus courte de 39 jours. Il n'a pas été fait dans cette saison de traversée par le détroit de Torrès ni par la route à l'Ouest.

Il faut beaucoup tenir compte des qualités de marche des navires, mais en règle générale:

Les navires quittant l'Australie pour la Chine ou le Japon pendant les mois de janvier, février ou mars, doivent prendre la route mitoyenne et peuvent faire la traversée en 40 jours environ;

Partant en avril, mai ou juin, ils doivent prendre la route à l'Ouest et feront la traversée en 35 jours;

Partant en juillet, août ou septembre, ils prendront la route du détroit de Torrès, s'ils peuvent l'atteindre avant la fin d'août; en cas contraire, ils prendront la route à l'Ouest ou la route mitoyenne. Ils feront la traversée *viâ* Torrès en 40 jours, et par les autres routes en 55;

Partant enfin en octobre, novembre et décembre, ils prendront la route mitoyenne et feront la traversée en 44 jours environ.

Le voyage en Chine par le Sud de l'Australie n'est praticable pour

les navires à voiles que dans les mois de décembre, janvier et février, pendant lesquels on peut espérer des vents d'Est. Cette route cependant n'est pas conseillée, même si les navires ne sont pas expédiés plus Nord que Singapoor, car pendant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars, les vents de Nord et les courants portant au Sud prédominent dans les détroits de la Sonde, de Banka, de Gaspar et de Carimata, et c'est une triste navigation que d'entreprendre de faire du Nord dans de pareilles circonstances. On cite un navire qui a mis 39 jours pour franchir la distance de 500 milles du détroit de la Sonde à Singapoor.

Si l'on considère ces différentes routes en égard à l'absence de dangers, sans aucun doute la route à l'Est est la plus sûre; cependant la route mitoyenne est presque aussi exempte de dangers que la route à l'Est.

La route à l'Ouest est jusqu'à présent la moins connue, cependant le passage entre la limite est des îles Salomon et l'archipel de Louisiade et la Nouvelle-Irlande à l'Ouest, est large et paraît exempt de dangers (à part le récif Poeklington), et dans le mois d'avril, mai ou juin, pendant lesquels les navires le prennent le plus utilement, le temps est généralement beau; rien ne semble donc empêcher les navires de prendre cette route pourvu qu'ils aient de bonnes vigies.

La route du détroit de Torrès, bien que non exempte de dangers peut être suivie facilement par les capitaines qui ont l'expérience de la navigation au milieu des bancs de coraux, et qui ont l'habitude de diriger leur navires de la tête du mât. Cette dernière précaution est indispensable. Une fois dans le détroit de Torrès, ils rencontrent peu de dangers sur la route jusqu'en Chine; et bien que la position de quelques terres, soit parfois douteuse, leur hauteur suffisante assure qu'elles seront aperçues à temps.—Traduit par E. Dessard, Lieutenant de vaisseau.—*Revue maritime.*

FAITS DIVERS.

*Le Sultan de Zanzibar.*—Le sultan de Zanzibar vient d'arriver à Paris, où sa présence est loin d'avoir excité autant de curiosité et d'enthousiasme que celle du shah de Perse. Et cependant la visite du potentat de l'île africaine est tout autrement importante pour nous autres Français que celle du pseudo-successeur de Xerxès.

La Perse est, pour ainsi dire, fatalement condamnée à disparaître un jour ou l'autre dans le grand empire russo-asiatique, tandis que l'importance du royaume de Zanzibar va croissant de jour en jour à la suite des nouvelles découvertes dans l'Afrique centrale, et d'ici à quelques années il servira d'entrepôt au commerce que l'Europe ouvrira avec ces immenses et riches régions.

En effet, si l'île de Zanzibar qui forme le noyau du sultanat, est de dimension restreinte elle occupe une position admirable. Située à environ cinq degrés au-dessous de l'équateur, le voyageur qui la quitte, se dirigeant en ligne droite vers l'ouest, atteint après un peu plus de 1000 kilomètres la rive orientale du lac Tanganika, magnifique mer intérieure qu'ont fait connaître les explorations de Burton, de Livingstone et tout récemment de Cameron.

Outre l'île elle-même, le pouvoir du sultan s'étend sur une vaste longueur de côtes de l'Afrique orientale, correspondant à la région intérieure des grands lacs.

Ben Saïd, sultan du Zanzibar, l'hôte actuel de la France, est le fils du dernier imâm de Maskât. Son frère et prédécesseur Masthid Saïd, fut le fondateur de la province arabe dans cette partie de l'Afrique. Il lui succéda en 1870 et, grâce à l'appui des puissances européennes, il put étendre considérablement ses États. En revanche de cet appui, l'Angleterre et la France ont obtenu de lui l'abolition de la traite des esclaves, abolition qui a été confirmée par le traité passé en 1871.

Zanzibar était en effet jusqu'ici le centre de cet odieux trafic; c'est vers ce point qu'affluaient toutes ces caravanes qui y apportaient du cœur de l'Afrique de malheureuses populations arrachées de leur patrie; c'est de là que partaient les innombrables *dhaos* arabes emportant les infortunés esclaves vers l'Arabie, l'Égypte, l'Inde et la Perse.

Refoulés au nord, maintenus à l'ouest par le sultan, les marchands d'esclaves vont se voir fermer toute issue.

Sans même faire entrer en ligne de compte sa puissance grandissante et même l'amitié qu'il a toujours témoignée à la France, le seul titre d'abolisseur de l'esclavage mérite que tous les Européens saluent avec respect Sa Hautesse Sidi Bergaeh Ben Saïd, sultan de Zanzibar et du Souahéli.

Le noble hôte de la France visite toutes les curiosités de Paris, accompagné de M. Sheller, interprète en chef des affaires étrangères, et de M. Rabaud, consul de Zanzibar à Marseille. Comme le shah de Perse, il semble s'amuser beaucoup aux représentations du Cirque des Champs-Élysées. Il y a quelques jours, au Palais de l'Industrie, il a observé avec un vif intérêt les différentes phases de la fabrication du savon, produit européen dont une partie de sa suite paraît avoir le plus grand besoin.

Et. LEROUX.

*Le printemps en Russie.*—En Russie, le premier printemps ou la fin de l'hiver est le plus triste et le plus désagréable moment de l'année. Au lieu de l'herbe verte, c'est une mer de boue; au lieu des parfums de la campagne, c'est la puanteur du dégel. Il y a comme une décomposition et une corruption de la nature avant sa résurrection annuelle; mais combien celle-ci est saisissante, combien elle est attendue et fêtée après les longs mois d'hiver! Rien dans les climats tempérés ne donne l'idée d'un pareil rajeunissement. Le printemps rend la vie à la terre et à la mer à la fois; après cent cinquante ou deux cents jours de neige, il fait enfin reparaitre la terre verte, qui avait absolument disparu; il creuse de nouveau les rivières, les lacs et les golfes, il les crée à neuf pour ainsi dire. C'est tout un élément, c'est le monde liquide tout entier, auquel le printemps rend comme par enchantement l'existence. Lorsque depuis l'automne il n'est tombé du ciel que de la neige, les premières pluies elles-mêmes font une impression de surprise qui n'est pas sans plaisir ni sans analogie avec celle que donnent dans le midi les premières gouttes d'eau après de longues semaines de chaleur ou de sécheresse. Aussi les enfants les saluent-ils et leur souhaitent-ils la bienvenue dans des chants traditionnels. Avec les rivières et tout le monde des eaux, renaissent les feuilles et les fleurs précédées des oiseaux, qui s'étaient réfugiés dans des climats plus doux et dont un naïf calendrier populaire annonce jour par jour le retour; l'alouette, la graille et l'hirondelle, qui, selon la légende russe, s'en revient du paradis et amène avec elle la chaleur. La nature sous toutes ses formes paraît d'autant plus vivante et plus jeune que plus profonde avait paru sa mort.

L'homme accueille ce renouvellement de toutes choses avec une joie qu'on ne peut concevoir ailleurs. Les paysans dans leurs *resnyanki* ou chants du printemps, célèbrent avec une naïve poésie le départ de l'hiver et le retour du printemps. Montant sur une colline ou sur leurs toits pour le saluer de loin à son arrivée, ils chantent dès le mois de mars: "Viens, ô printemps, beau printemps, viens avec la joie, viens avec du lin élevé et du blé abondant." Dans plusieurs pays, ils l'appellent d'avance avec des formules et des rites d'origine païenne; ailleurs les fêtes pour la résurrection de la nature se confondent avec celles pour la résurrection du Christ, comme si l'une était le type ou le symbole de l'autre. Le 1er mai est presque partout une fête populaire: les Russes vont se promener aux bois, et comme la colombe de l'arche, en rapportent en triomphe de jeunes pousses d'arbre en témoignage du retour de la verdure et de la disparition de l'hiver. La sensation du soleil ou des chaudes brises du printemps est déjà toute seule pleine de délices. Le corps débarrassé de ses lourds vêtements, semble allégé en même temps qu'rajeuni. Le printemps russe est court; après les laideurs du dégel, il aboutit vite aux ardeurs de l'été; mais la rapidité même en augmente l'effet. Il y a quelque chose d'admirable dans la soudaine éruption de la végétation, qui éclate pour ainsi dire tout à coup; l'œil peut presque en suivre l'épanouissement jour par jour, et le labourneur a une joie plus vive à voir le grain qu'il vient de semer, jaunir et mûrir en quelques semaines. Dans le nord de la Russie, la rapide croissance des jours rivalise avec celle des plantes, et, comme des longues nuits d'hiver aux longs jours d'été, ils ont un plus grand intervalle à franchir, ils s'allongent quotidiennement d'une durée plus notable, et tout ainsi se réunit, terre et eaux, plantes et lumière même, pour rendre plus intense et plus saisissante la sensation du renouvellement.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

*Le peintre Corot.*—Le grand peintre Corot qui vient de mourir, gagnait près de deux cent mille francs par an. On ne serait pas au-dessous de la vérité en disant que la moitié de ses bénéfices passait en œuvres pies.

Un jour, c'était une dame qui attendait en bas, dans une voiture, 1,000 francs dont elle avait besoin pour payer son terme.

—Elle est mise très-proprement, disait la bonne du peintre qui l'avait aperçue. Je ne comprends pas qu'on emprunte de l'argent avec une toilette pareille. A votre place, je refuserais.

—Porte-lui ça, ma fille, disait l'artiste, en lui remettant le billet de banque demandé, et souviens-toi que la pire des misères est la misère en robe de soie!

Une autre fois, on le manda à la mairie de son arrondissement. On veut lui rendre les cinq mille francs qu'il a envoyés pour la libération du territoire.

—Je ne les reprendrai pas, dit Corot, rien ne m'en... nuie plus que remettre dans ma poche ce qui en est sorti..... Mon gousset n'aime pas ça..... Et puis ça dérange mes écritures.

—Eh bien, fait le maire, voulez-vous que je donne ces cinq mille francs de votre part à l'école professionnelle de ses jeunes garçons?

—Parfait! s'écrie le paysagiste.

Et il s'éloigne. A peine a-t-il fait vingt pas qu'il se ravise.

—Monsieur le maire, dit-il, en tendant au magistrat cinq autres billets de mille francs, il ne faut pas faire de jaloux. Vous avez sans doute aussi une école professionnelle de jeunes filles?

Et il se sauve.

ANNONCES.

CARTES

DE LA

Province de Québec.

Le département de l'instruction publique a encore en sa possession un grand nombre de cartes de la province de Québec, par M. Eugène Taché. Ces cartes, vernies et montées, se vendent \$2.50.

Grammaire de Lhomond

entièrement revue, corrigée et augmentée par

J. B. CLOUTIER

de l'école normale-Laval.

"DEVOIRS GRAMMATICAUX"

GRADUÉS,

PAR LE MÊME.

Ces deux livres, approuvés par le Conseil de l'instruction publique, introduits au séminaire de Québec, à l'école modèle-Laval et dans plusieurs des principales institutions du pays, sont en vente chez tous les libraires de cette ville et chez M. Pavette à Montréal.

PRIX DE LA GRAMMAIRE: ..... { \$1.20 la douzaine.  
\$0.12 l'exempl.-en détail.

PRIX DES DEVOIRS GRAMMATICAUX: { \$1.50 la douzaine.  
\$0.15 l'exemplaire-en détail

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

DICTIONNAIRE

GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

- J. A. ANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
- J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
- E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
- JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
- A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
- R. OUELLET, " " L'Islet.
- F. H. GIASSON, " " L'Anc à Gilles.
- E. LEMIEUX, Ottawa.
- F. X. VALADE, Longueuil.
- L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSKIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,

10 Rue St. Vincent, Montréal.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.  
Pour les instituteurs..... 0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

1re insertion, par ligne .....\$0.07  
Insertions subséquentes, par ligne..... 0.02

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser: Journal de l'instruction publique, Québec.—Affranchir

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Bnade, Québec.